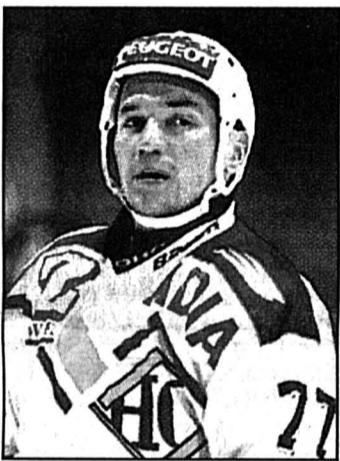




D'ores et déjà installée, la signalisation lumineuse vit actuellement une phase transitoire. L'étape de mise en route de la programmation cyclique-adaptative est prévue en février.  
photo Leuenberger

## Feux sur le Pod On passe à l'orange

p 5



## HCC Une chance à saisir

En accueillant ce soir Zurich aux Mélézes, Rob Cowie et ses camarades disposeront d'une belle opportunité de signer leur septième succès de la saison et de confirmer ainsi les bonnes dispositions affichées le week-end dernier.

photo Galley

p 18

## Saignelégier Feu vert pour le Soleil



Le Soleil rêvait d'un nouvel espace, d'un volume supplémentaire pour s'épanouir. Le projet décolle aujourd'hui: les 820 m<sup>3</sup> de la grange seront convertis en une salle prête à accueillir spectacles, expositions et ateliers.

photo Gogniat

p 10

## Affaire du ripou Une libération et des précisions

p 2

# Lynx Loup et ours pourraient le rejoindre



p 3

Réintroduit en Suisse voici 25 ans, le lynx vit aujourd'hui dans les Alpes et le Jura. Son avenir n'est pas encore assuré. Mais ce prédateur pourrait être rejoint par le loup et l'ours. Le retour naturel de ces deux espèces dans les forêts neuchâteloises et jurassiennes n'est toutefois pas pour demain.  
photo a

Peut-on envisager la «castration chimique» - par des médicaments qui inhibent l'agressivité sexuelle - à l'encontre de délinquants sexuels, éventuellement contre leur gré? La question, qui refait surface chaque fois qu'un enfant est victime de tels actes, a été posée au Conseil fédéral par un député. La réponse, donnée hier, est claire: pour l'instant, c'est non.

### Opinion Pas de castration, et après?

Il existe effectivement des médicaments qui annihilent tout ou partie de l'effet de l'hormone sexuelle mâle. Mais ils n'agissent pas à coup sûr et leur action peut être contrecarrée par l'absorption d'alcool ou de cocaïne. En outre, en s'attaquant aux symptômes (pulsions sexuelles), on n'atteint pas l'origine du mal, située dans la structure perturbée de la personnalité.

Voilà pour les considérations scientifiques. Et en droit? Comme la castration chimique est une atteinte à la liberté, son application devrait remplir quelques conditions. Est-ce dans l'intérêt public? Oui, puisqu'il faut protéger des victimes potentielles. Existe-t-il des mesures moins radicales? Peut-être pas. Atteint-on le but visé? Non, puisque des risques subsistent. Une des conditions n'étant pas remplie, le Conseil fédéral estime que la castration chimique, imposée à un délinquant, violerait sa liberté personnelle, un droit fondamental garanti par la Constitution. On ne l'envisage donc pas aujourd'hui. Sauf s'il s'agit d'un traitement administré en complément d'une psychothérapie intensive et avec le consentement de l'intéressé.

Le raisonnement est froid et juridique. Il faut dire qu'en l'occurrence, le Conseil fédéral n'avait pas à livrer une appréciation sur la protection accordée aux victimes, notam-

ment aux enfants, ou un programme destiné à améliorer la prévention dans ce domaine. C'était pourtant l'occasion d'anticiper quelques inquiétudes.

A chaque drame sexuel touchant un enfant, on assiste à l'explosion des mêmes fantasmes de vengeance avec sédateurs, peloton d'exécution et autres lynchages. Il ne s'agit évidemment pas de céder à cette pression, mais de montrer que quelque chose se fait - si tel est le cas. On ne peut pas se contenter d'expliquer que le droit s'oppose à la castration chimique.

Des propositions ont été faites: par exemple l'introduction de la peine incompressible pour certains crimes graves. Mais les choses traînent au Département de justice et police. Il lui a fallu trois ans pour admettre, à contrecœur, que les abus sexuels commis sur des enfants par des proches pouvaient être poursuivis 10 ans au lieu de 5. Oeillères juridiques ou indifférence?

François Nussbaum

## Asile L'UDC vise les clandestins

Dimanche prochain, le peuple suisse se prononcera sur une initiative lancée par l'UDC. Elle vise à lutter contre les abus en matière de demande d'asile. Notre dossier.

p 11

PUBLICITÉ



Place de l'Hôtel-de-Ville 6  
Téléphone 032/968 75 55  
132-793753



Votre journal s'est refait une jeunesse. L'appréciez-vous? Vous pouvez le dire en appelant le 157 1240 une ligne téléphonique ouverte pour vous 24 heures sur 24 (86 centimes la minute) Sélection 7500

Canton p 2  
Grand Angle p 3  
Régions p 5-10  
Le Fait du Jour p 11  
Suisse p 12  
Monde p 13  
Economie p 15

Réflexion p 16  
Sports p 17-22  
Magazine p 23-26  
Radio/Télévision p 28-29  
Mémento p 30  
Carnet p 31  
La Der/Météo p 32

## Prison Trois gardiens mis à pied

Outre la personne - une surveillante - retenue complice dans l'évasion de deux détenus au début du mois à Gorgier, l'établissement d'exécution de peines s'est séparé de trois autres personnes. «Provisoirement, pour l'heure», dixit Willy Schenk. Le chef du Service cantonal des établissements fait encore valoir: «Des informations nous sont parvenues à leur sujet, qui doivent être vérifiées dans le cadre de l'enquête administrative».

La fermeture de la prison de Neuchâtel, suite au transfert des gardiens à Gorgier (voir notre édition de samedi), s'explique d'autant mieux que Bellevue s'est ainsi trouvé privé de quatre surveillants. L'un d'eux, une gardienne, s'est rendue complice dans l'évasion. Et les trois autres? «C'est l'enquête qui devra infirmer ou confirmer les informations qui nous ont été rapportées», avance Willy Schenk. La semaine dernière, devant les députés, le conseiller d'Etat Maurice Jacot avait fait valoir des problèmes de compétences pour justifier la mise à pied des trois gardiens.

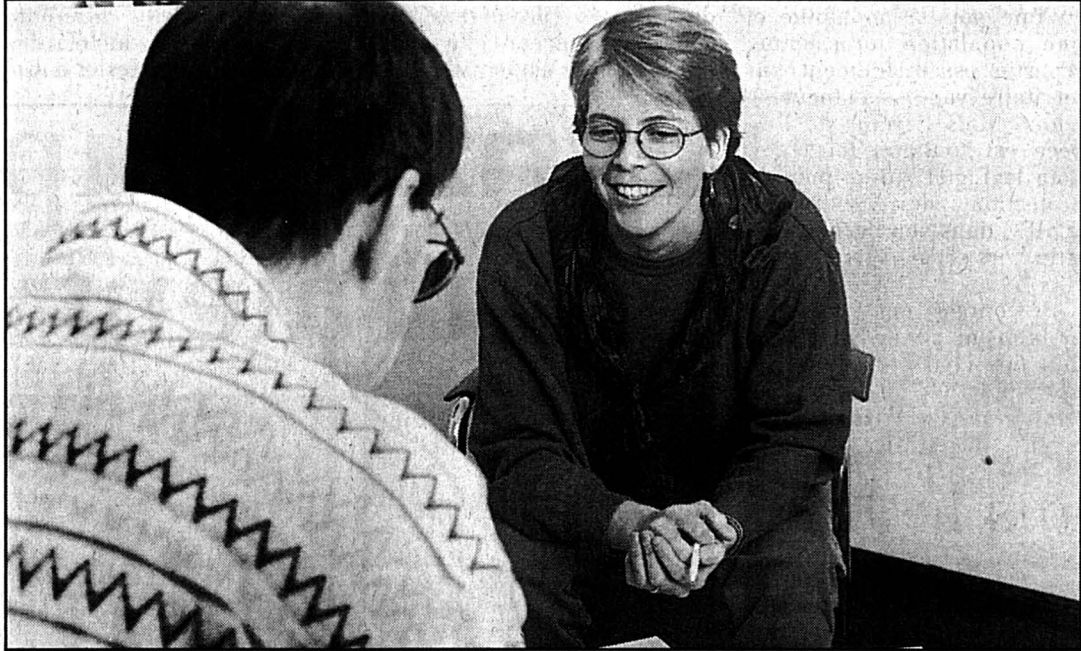
SSP

# Aide sociale Il suffit parfois d'un petit coup de pouce

Appelons-la Nicole.

Divorcée, 33 ans, mère de deux filles de 9 et 14 ans. Elle travaille à plein temps, gagne 3500 francs nets par mois (pension alimentaire de l'ex-mari comprise). C'est juste-juste. Mais bien géré, ça va. Début 1996, Nicole est licenciée pour cause de restructuration. Ses revenus diminuent de vingt pour cent. Dans le courant de l'année, elle doit, en plus, intégrer une facture de dentiste de 773 francs. Son budget amaigri est gravement déséquilibré. Que faire?

Cette femme est dans une situation limite. Pas forcée à l'assistance, elle n'en a donc pas les «avantages» et doit évidemment payer elle-même ses diverses obligations. Elle se serre, va tenir un moment, mais comment, et combien de temps? C'est pour des gens comme elle que le Centre social protestant (CSP) organise un «Budget des autres». Il ne s'agit pas de boucher des grands trous ou d'accorder de l'argent à toute personne nécessaire, mais de donner un coup de pouce, une aide ciblée et ponctuelle, un bol d'air.



L'assistante sociale Sylvie Baume, en entretien.

photo Treuthardt

Sylvie Baume, assistante sociale au CSP, explique: «Pour préserver l'esprit de cette aide limitée, on fait très attention, et à de rares exceptions près, on respecte toujours les quelques règles suivantes: on discute d'abord largement de la situa-

tion générale, accordant rarement l'aide lors du premier entretien; on propose éventuellement une gestion différenciée des revenus; on ne verse pas d'argent mais on règle une facture; on assure un suivi de ces personnes, afin que l'aide per-

mette de passer un cap, de partir en étant à flot.»

Le compte «Budget des autres» est simple à tenir: est distribué tout ce qui est reçu dans ce but (65 400 francs en 1995 pour quelque 220 personnes, mais probablement da-

vantage en 1996). Aucune déduction administrative n'est faite par le CSP. Celui-ci n'accorde que rarement des aides dépassant 700 francs. C'est vraiment le coup de main qui permet, souvent, de réamorcer la pompe. Pour alimenter ce budget, une campagne est organisée en ce mois de novembre par le CSP (Haut et Bas du canton). Quelques semaines avant Noël, ce n'est évidemment pas un hasard (CCP: 20-7413-6 pour Neuchâtel, 23-2583-8 pour La Chaux-de-Fonds. Avec la mention «Budget des autres»).

Le CSP, explique Francis Berthoud, son directeur, «aimerait contribuer à ce que les gens apprennent à pêcher plutôt que de leur donner des poissons». Mais quand on constate que sur les 526 situations examinées en cours d'année, 237 (la large majorité) concerne des problèmes financiers... A noter, dans la dernière statistique, qu'aucun dossier n'a été ouvert sous la dénomination de «dépendance», ni sous celle de «dépendances»!

Rémy Gogniat

## Ripou Précisions sur les voies de l'enquête fédérale

**Des précisions importantes nous sont parvenues de source fédérale, s'agissant de la manière dont se sont déroulés les faits qui ont conduit à démasquer les agissements délictueux et à l'arrestation de l'inspecteur principal adjoint de la police de sûreté neuchâteloise. Précision de taille: l'enquête fédérale a bien été conduite secrètement «à l'insu des autorités policières neuchâteloises», ainsi que nous l'avons rapporté, mais non point des autorités judiciaires, et pour cause!**

Fin avril 1995, un inspecteur de la police fédérale s'occupant d'une vaste enquête sur un réseau de drogue en Suisse, s'est présenté au Ministère public, à Neuchâtel, accompagné d'un inspecteur de la sûreté neuchâteloise.

Le procureur Thierry Béguin s'est étonné de la voie choisie, qui aurait dû passer par la direction de la police cantonale. Le risque de fuite, au sein de la police, a une fois de plus voulu être évité.

### Voie fédérale plus discrète

Le procureur Béguin a demandé un rapport écrit, qui lui a été remis quelques jours plus tard par l'inspecteur neuchâtelois, suivi d'un rapport complémentaire au mois de juin 1995. Ces deux rapports ont été transmis confidentiellement à la police fédérale, début juillet 1995, par la justice neuchâteloise, en demandant l'ouverture d'une enquête fédérale, discrétion oblige!

Début septembre 1995, le Ministère public fédéral, Mme Carla Del Ponte, informe les autorités judiciaires neuchâteloises de l'ouverture d'une enquête fédérale s'agissant de la filière libanaise de la drogue, enquête qui inclut la surveillance de l'inspecteur Flühmann.

Un an après la remise des deux rapports de l'inspecteur neuchâtelois, le Ministère fédéral envoie le fruit de ses enquêtes et écoute téléphoniques, qui vont confondre Flühmann, au procureur Béguin. Mi-juin 1996, le Ministère public fédéral donne compétence au procureur Béguin de poursuivre l'enquête fédérale, drogue et Flühmann, sur territoire neuchâtelois. Le dossier est confié au juge d'instruction Pierre Aubert, lequel va mettre à jour des faits graves qui vont provoquer un rebondissement. Les éléments ainsi obtenus ne relèvent pas de l'enquête fédérale, mais bien neuchâteloise, ce qui est important au chapitre de la crédibilité de nos autorités judiciaires.

Indépendamment de cette procédure, la juge d'instruction Amodio signe un «ré-

sumé» concernant Flühmann. Le 27 mars 1995, le commandant de la police cantonale, André Stoudmann, demande au Conseil d'Etat d'ouvrir une procédure disciplinaire contre l'inspecteur principal adjoint Flühmann.

### Une lacune à combler

L'enquête administrative est confiée, le même jour, par le conseiller d'Etat Maurice Jacot, au président du tribunal de district du Locle, Jean-Denis Roulet. Contrairement à une enquête pénale, celui-ci ne dispose d'aucun moyen d'enquête et doit agir seul, pratiquement sans moyens d'investigation. Indiscutablement, il y a là une lacune à combler en élargissant la capacité d'intervention dans le cadre d'une enquête administrative! Le rapport Roulet a été signé le 22 juin 1995, c'est-à-dire un an avant que ne débute l'enquête pénale fédérale confiée en territoire neuchâtelois par délégation de compétence donnée au Ministère public neuchâtelois, transmis au juge d'instruction Pierre Aubert.

Gil Baillod

## Le juge d'instruction différencie les affaires

Hier en début de soirée, le juge d'instruction Pierre Aubert a diffusé sur trois pages un communiqué très détaillé relatif aux deux affaires dont il est en charge. Vu nos impératifs de mise en page et de délai, nous le publierons dans notre prochaine édition. Nous en retiendrons pour l'instant trois informations. La première concerne l'inspecteur Flühmann: il a été libéré le 22 novembre, les risques de collusion ayant disparu. La deuxième a trait au trafic de drogue au sujet duquel cet inspecteur est fortement soupçonné de corruption passive et de violation du

secret de fonction: ce trafic touche plusieurs cantons, s'étale sur plusieurs années et porte vraisemblablement sur plusieurs dizaines de kilos de cocaïne. Enfin, indépendamment des questions auxquelles la Commission parlementaire d'enquête aura à répondre, et de l'avis du juge d'instruction, ces enquêtes pénales en cours «ne permettent pas de penser que des personnes assumant des charges politiques ou proches d'elles seraient en rien concernées par leur déroulement ou par leur issue.»

RGT

## Régiment 8 Visite à la troupe de Maurice Jacot

Salutations du gouvernement cantonal au régiment neuchâtelois et encouragement à tenir le coup malgré une météo des plus hivernales: tel fut le message transmis hier par le président du

Conseil d'Etat Maurice Jacot, également «ministre des Armées», lors de sa visite aux citoyens-soldats du régiment d'infanterie 8, en cours de répétition depuis plus d'une semaine.



Le conseiller d'Etat a découvert le Piranha

photo rih

Accueillis tôt dans la matinée à Bière, au pied du Jura vaudois, par le colonel Claude Godet, commandant du régiment, le conseiller d'Etat Maurice Jacot et le chef du Service cantonal des affaires militaires Roger Sandoz ont pu se familiariser avec le char de grenadiers à roues Piranha, nouvelle arme qui vient de compléter la panoplie du régiment.

Après une théorie au simulateur de tir et un tour en Piranha, la délégation a assisté à plusieurs démonstrations au sein des différentes unités du régiment, soit le bataillon de fusiliers mécanisés 19 (il accomplit précisément sa mutation sur la place d'armes vaudoise); le bataillon de carabinières 2 et le bataillon d'infanterie 8.

Cette visite s'est terminée dans l'après-midi par une brève entrevue avec le divisionnaire Frédéric Greub, commandant de la deuxième division de campagne. (comm/rih)

## BCN Culture rime avec enfant

L'un dans la musique, l'autre dans le cinéma, deux des six dons accordés hier par la fondation culturelle de la Banque cantonale neuchâteloise couronnent des activités en faveur des enfants. Les chèques ont été remis à Neuchâtel par le directeur général de la BCN, Pierre Godet.

Une aide de 10 000 francs a été octroyée à Pierre Zürcher pour les 25 ans de son Atelier musical de La Chaux-de-Fonds. Cette école privée s'occupe de l'initiation musicale des enfants dès trois ans, ce qui représente un important facteur de socialisation, selon Pierre Zürcher. L'atelier est aussi un lieu de rencontre avec des enfants souffrant de problèmes psychiques ou physiques.

Pères de la Lanterne magique, née il y a cinq ans, Frédéric Maire et Vincent Adatte, de Neuchâtel et Corcelles, ont reçu 5000 francs pour leur engagement dans ce ciné-club pour enfants. Dans leur effort

de sensibilisation de la jeunesse au septième art, ils organiseront en juin prochain une grande fête à Planeyse sur Colombier.

La fondation culturelle BCN a octroyé un don de 2000 francs à Fermin Belza, de La Chaux-de-Fonds, pour la mise en scène de «L'île des esclaves» de Marivaux, pièce de théâtre que le bénéficiaire a jugé d'actualité en ces temps de fracture sociale.

Les trois autres dons sont de 5000 francs. L'un représente un coup de pouce au démarrage du groupe de peintre Anticorps, de La Chaux-de-Fonds. Le second récompense l'activité de la galerie des Amis des arts de Neuchâtel, dont l'administratrice Martine Lavanchy a souligné qu'elle fêterait ses 150 ans l'an prochain avec une grande rétrospective consacrée au peintre Charles Barraud.

Le troisième soutiendra la réalisation d'une pièce de

théâtre «La passion du timbalier derrière l'orchestre» mettant en scène un comédien et un percussionniste. Son auteur, Roger Favre, a jugé important d'encourager la création théâtrale en ville de Neuchâtel, où règne «un certain vide».

AXB

### PUBLICITÉ



**KOLPING  
CAISSE  
MALADIE**  
DEPUIS 1917

Proche de ses adhérents  
En tête des sondages  
Primes avantageuses

**GRANDES ÉCONOMIES**

Tél. et fax 032/841 56 41  
Côte 6  
2400 Le Locle

132-798090

### Canton de Neuchâtel

Alexandre Bardet  
Rémy Gogniat  
Pascale Béguin  
Christian Georges  
Blaise Nussbaum  
Sandra Spagnol  
Tél. (032) 725 65 01  
Fax: (032) 725 00 39

# Lynx L'avenir est encore incertain

**Le lynx est de retour en Suisse depuis un quart de siècle. Une centaine d'individus se répartissent entre les Alpes et le Jura, dont une demi-douzaine sur territoire neuchâtelois. Mais l'avenir de l'espèce n'est pas assuré, avertit La Ligue suisse pour la protection de la nature.**

Alexandre Bardet

Voici 25 ans que le lynx a fait sa réapparition en Suisse, d'où il avait disparu à la fin du siècle dernier. Une dizaine d'individus ont été réintroduits officiellement entre 1971 et 1976 - dont deux

## Des suivis dans le Jura

Entre quatre et six lynx fréquentent plus ou moins régulièrement le Pays de Neuchâtel. C'est en tout cas l'estimation des biologistes, rapportée par Simon Capt, collaborateur du projet «Lynx Suisse» et du Centre suisse de cartographie de la faune, à Neuchâtel.

Deux spécimens munis de colliers émetteurs par «Lynx Suisse» et suivis par radiopistage vivent sur un territoire chevauchant le Jura vaudois et les hauteurs du Val-de-Travers. La femelle est supposée avoir fait un petit cette année près du Creux-du-Van. Un jeune mâle doté d'un collier est établi dans le secteur berno-neuchâtelois de la crête de Chaseral. A part ces individus sui-

vis, les biologistes repèrent d'autres indices de présence neuchâteloise. Un ou deux lynx vivraient dans la vallée du Doubs, à cheval entre le canton et la France.

Dans le Jura et le Jura bernois, on relève aussi des passages de jeunes à la recherche d'un territoire. Mais les traces de présence régulière sont moins nombreuses, témoigne Simon Capt. Un mâle et une «lynxette» semblent toutefois couler des jours heureux dans le Clos-du-Doubs.

AXB

**Quiconque voit un lynx, vivant ou mort, est invité à l'annoncer au Centre suisse de cartographie de la faune, à Neuchâtel, (032) 725 72 57.**

ments en forêt: les dangers sont nombreux pour l'espèce. En plus, son expansion naturelle semble aujourd'hui stoppée. Ce coup de frein, selon les biologistes, pourrait être dû à des problèmes de consanguinité, car cette population féline s'est constituée à

partir d'un nombre restreint d'individus lâchés.

Aussi, selon la LSPN, il faudrait absolument prendre des mesures pour favoriser la mobilité et les échanges naturels entre les différents groupes de lynx, au-delà des frontières cantonales et natio-

nales. Ces animaux n'ont pas besoin de passeport, mais de milieux forestiers adéquats et d'une bonne protection qui doit naître d'un large dialogue entre milieux concernés.

Le lynx se nourrit surtout de chevreuils et de chamois.

Mais la LSPN ne nie pas qu'il déguste un mouton à l'occasion. Elle a elle-même indemnisé des bergers avant que la législation permette à la Confédération et aux cantons de rembourser les dégâts de ce prédateur protégé.

### Le chien fait plus de dégâts

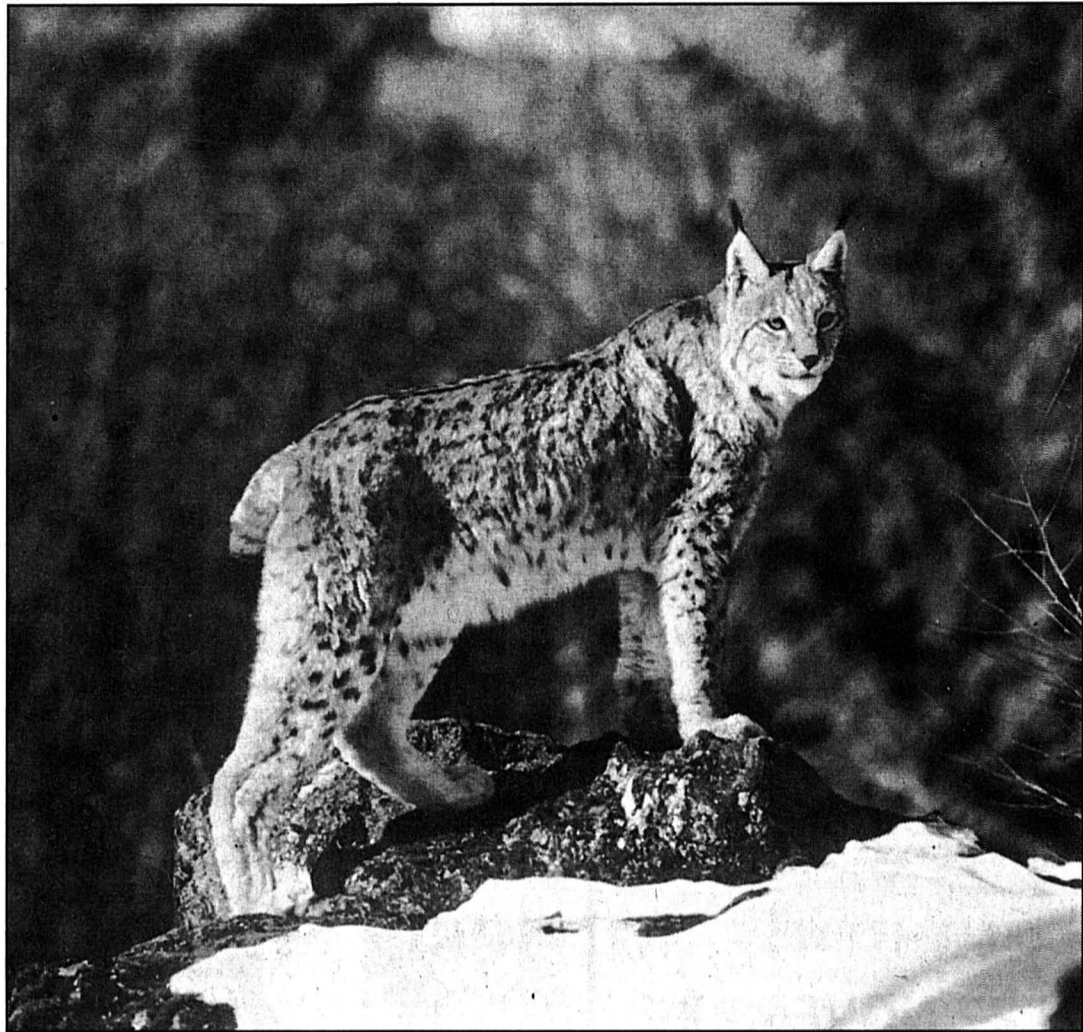
Quelques éleveurs neuchâtelois ont demandé qu'un animal domestique leur soit payé. Mais, selon l'inspecteur cantonal de la faune Arthur Fiechter, il a été prouvé à chaque fois que les morsures provenaient de chiens errants, «qui sont bien plus nombreux et font beaucoup plus de dégâts que les lynx».

AXB

### Le loup-cervier est un gros chat

Le lynx avait été exterminé du canton de Neuchâtel à la fin du XVIIe siècle. Entre 1541 et 1672, selon le livre «Faune neuchâteloise», la bourgeoisie de Neuchâtel avait versé 36 primes pour l'abattage de ces «loups-cerviers». Loup-cervier signifiait le loup qui attaque les cerfs. En fait le lynx n'a rien à voir avec le loup - un canidé - et fait partie des félidés, comme le chat. Mais c'est un gros chat. Le lynx mesure en moyenne de 80 à 120 centimètres de la tête à la base de la queue. Son poids est de 20 à 25 kilos pour un mâle et de 17 à 20 kilos pour une femelle.

AXB



Tant bien que mal, une centaine de lynx vivent en Suisse

photo LSPN-Dragesco

## Le loup a aussi besoin de la confiance humaine

Un bon climat de confiance et de tolérance à l'égard du lynx, écrit la Ligue suisse pour la protection de la nature, profitera aussi au loup et à l'ours, «deux prédateurs qui recoloniseront naturellement la Suisse ces prochaines années». Le loup sera de retour au nord des Alpes d'ici le début du siècle prochain, avait estimé l'éminent professeur italien Luigi Boitaini lors de la conférence internationale organisée en septembre 1995 à Neuchâtel.

Si les Valaisans attendent le loup de pied de ferme, on peut se demander si l'espèce reviendra également dans l'Arc jurassien. Elle en avait disparu voici plus d'un siècle, le dernier loup tué dans le canton de Neuchâtel l'ayant été en 1845 à Pouillerel, sur les hauteurs de La Chaux-de-Fonds. Selon le spécialiste Jean-Marc Landry, de Moutier, licencié en sciences de l'Université de Neuchâtel, les chercheurs ne doutent pas que le prédateur recolonisera un jour le Jura.

Les chasseurs de la vallée de Joux s'y préparent d'ailleurs, qui avaient organisé un débat sur le sujet au début de l'année.

Par migrations naturelles depuis l'Italie, l'espèce est déjà remontée au nord du parc du Mercantour, dans les Alpes-maritimes françaises. Elle suit la chaîne des Alpes. Et des passages seront possibles entre la région de Grenoble et le Jura. Cela prendra probablement plusieurs années, mais «avec le loup tout est possible», note Jean-Marc Landry.

### Des terres et des proies

L'Arc jurassien franco-suisse entre Genève et Bâle compte encore des milieux très sauvages propices au loup, comme la forêt du Risoux, et le potentiel de nourriture existe, rapporte Jean-Marc Landry. Sous nos latitudes, il ne faut pas imaginer de grandes meutes de loups en train de chasser. Mais les individus attendus prendront comme proies des chevreuils, des sangliers, des chamois, voire même des cerfs, herbivore qui commence d'être à nouveau observé dans nos forêts.

Certes, le loup risque de prélever quelques veaux au printemps, dégâts pour lesquels des indemnités sont prévues. Mais les chercheurs s'attendent à beaucoup moins de problèmes qu'avec les troupeaux de moutons des Alpes. Au-delà de l'impact économique, il y a l'aspect socio-culturel et l'acceptation populaire d'un animal mythique. Jean-Marc Landry ne cache pas qu'un gros travail d'information sera nécessaire sur le loup, qui n'est ni un monstre ni un agneau, mais un prédateur «qui a sa place au sein de la nature suisse».

AXB

## Des prédateurs plus ou moins acceptés par les chasseurs

La présence du lynx est aujourd'hui acceptée, en tout cas tolérée, dans la région, commente le président de la Fédération des chasseurs neuchâtelois, Denis Luthi. Ce sentiment est partagé par le Jurassien Jean-Pierre Boegli.

Le président d'honneur de la société de chasse romande Diana rappelle que le lynx n'a jamais donné lieu à beaucoup de discussions dans le Jura suisse, contrairement au Valais, où son arrivée avait posé

des problèmes aux éleveurs de moutons. Chaque chasseur sait que ce carnassier mange de préférence des chevreuils et des chamois et qu'il le concurrence donc. Mais le cheptel d'herbivores est suffisant pour que le prédateur «trouve sa place».

Jean-Pierre Boegli est beaucoup plus réservé face au loup. A ses yeux, des lâchers seraient en tout cas «inacceptables» et il ne croit pas un retour naturel de l'espèce dans

l'Arc jurassien. Les tissus de voies de communication y sont très denses et l'habitat naturel déjà fort utilisé par l'homme.

Et si, quand même, le loup pointait le bout de son museau? Tout en ayant du mal à se faire une opinion, Jean-Pierre Boegli ne croit pas que le loup serait bien accepté, ni par les chasseurs, ni par les éleveurs chez qui il provoquerait des pertes économiques, ni au sein de la population.

AXB

## L'ours reviendra peut-être



Une silhouette qui pourrait resurgir un jour dans le Jura

photo Bardet

L'ours reviendra probablement dans les Alpes suisses, peut-être aussi un jour dans l'Arc jurassien, évalue Rolf Anderegg, de la section «étude de la faune» de l'Office fédéral de l'environnement.

L'expansion naturelle de l'ours, qui a besoin d'énormément de calme, est beaucoup plus lente que celle du loup. Son rythme dépendra en partie du projet de renforcement

de la population du Trentin italien par une dizaine de lâchers. La venue d'ours dans le Jura pourrait prendre plusieurs dizaines d'années, selon Rolf Anderegg.

Conservateur du Musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds, Marcel Jacquat verrait avec plaisir le retour de l'ours, qu'il juge possible. Le Jura lui semble offrir suffisamment de vastes terri-

toires aujourd'hui inexploités, par exemple les côtes du Doubs.

Le dernier ours du canton de Neuchâtel avait été tué en 1738 au-dessus de Noiraigue. A la fin des années soixante, un projet de réintroduction artificielle avait été abandonné au vu du tollé provoqué. Depuis, espère Marcel Jacquat, les mentalités ont changé.

AXB



Le loup a sa place chez nous, affirment des biologistes

photo Bardet



# Circulation Feu orange pour la nouvelle signalisation

La mise en place du nouveau système de signalisation lumineuse va bon train sur l'avenue Léopold-Robert. Il faudra toutefois attendre février pour profiter pleinement de ses avantages. Une nouvelle philosophie prévaut alors, privilégiant les transports publics et les piétons.

Pierre-François Besson

Ne pas se fier aux apparences. Les douze carrefours de l'avenue Léopold-Robert arborent une signalisation lumineuse revue à neuf. Mais le système de programmation «cyclique-adaptative» garant d'une gestion souple privilégiant le passage des transports public puis des piétons, enfin seulement des voitures, n'entrera en force qu'en février. Le programme annoncé par les autorités au printemps dernier est respecté et la situation actuelle présentée comme transitoire.

Aujourd'hui achevés à satisfaction, les travaux «visibles» - un carrefour ouvert chaque trois semaines - se poursuivent au poste de police. L'installation d'une centrale de commandes vise à connecter l'œil de la brigade à chaque carrefour. Suivra une période

de quatre à six semaines consacrée à la mise en application du fameux programme adaptatif, soutenue par une série de tests en grandeur réelle. A fin février, l'usager devrait s'y retrouver.

## Changement d'habitude

Les principaux changements «physiques» sont à observer à proximité de la Grande Fontaine, de la gare et du Grand Pont. A l'extrémité est de l'avenue Léopold-Robert, artère Nord comme Sud, la nouvelle signalisation lumineuse permettra d'optimiser la sécurité des piétons. Avec un risque évident de susciter un engorgement de la rue Neuve. Mais la philosophie de la ville veut que le piéton passe (bientôt) avant l'au-

tomobiliste. Dans le même secteur, la signalisation destinée aux véhicules d'urgence (police, pompiers et ambulances) a été déplacée de quelques mètres, sur la rue du Grenier notamment, afin d'en améliorer l'efficacité. Autre tronçon à problème pour les piétons, la région de la rue de l'Abeille reçoit un traitement similaire à celui de la Grande Fontaine. Changements également au débouché du Grand Pont, sur les artères nord et sud, pour garantir une maîtrise accrue de la régulation.

Inaugurée en mai dernier, la mise en place de la nouvelle signalisation sur l'avenue Léopold-Robert est budgétée à plus de 1,8 million de fr. Sa vocation: garantir les microrégulations du trafic et

la fluidité, favoriser un transfert modal de la voiture vers les transports publics, améliorer la sécurité des piétons. Vaste programme peu à peu mis en œuvre avec un bureau spécialisé de l'Arc lémanique. Principe de base: les feux contrôlant les mouvements principaux restent au vert tant qu'il n'y a pas de demande antagoniste, d'un piéton par exemple. La succession des phases perd quant à elle son caractère prévisible et tient compte de la situation réelle du trafic.

Au total, le cycle de feux durera 90 secondes, sauf la nuit (passage au vert à l'arrivée d'un véhicule), et peut être aux heures creuses du trafic. Un changement des habitudes est dans l'air...

PFB

## Piéton et bouton

Inutile de s'acharner sur les feux à la demande, le bouton n'agit pas encore sur le programme! A partir de février par contre, il s'agira d'en faire une obsession. Car en l'absence de pression, pas de feu vert pour le piéton! Sur le cycle de 90 secondes, celui-ci pourra efficacement exprimer sa demande sur

une plage de 15 secondes. En dehors, sa réquisition sera prise en compte au cours du cycle suivant. Le système adopté par la ville est conçu de telle manière qu'il optimise la sécurité de marcheur. La durée du feu vert est relativement faible, au contraire du feu orange et de l'intervert. Aussi une personne

agée s'abstiendra-t-elle de se lancer sur la voie au feu orange. Mais au milieu de son parcours au feu orange, elle aura amplement le temps de terminer sa traversée, en bénéficiant du temps mort de quelques secondes où feux piéton et automobiliste resteront au rouge.

PFB



Automobiliste reconverti, comme la ville aimerait en voir plus souvent.

photo Leuenberger

## Club 44 Esquisse de solution pour Jérusalem

Jérusalem était au centre du débat, récemment au Club 44. Ou plutôt de la vision obligatoirement partisane du professeur Yohann Manor. Présenté par son homologue neuchâtelois Ernest Weibel, cet intellectuel de haute tenue enseigne à l'Université hébraïque de la Ville sainte. D'où sa connaissance à la fois rationnelle et ressentie. Regard historique et esquisse de solution.

Jérusalem redevient «une réalité urbaine et tangible avec le mouvement sioniste, au milieu du XIXe siècle». Du fameux kilomètre carré regroupant la plupart des lieux saints, en 1845, elle est aujourd'hui devenue une métropole de 123 kilomètres carrés et 600 000 habitants. Entre temps, une histoire que retrace à grands traits le professeur israélien Yohann Manor. En 1947, l'ONU conçoit son plan de partage de la terre de Palestine en trois zones: l'Etat juif de Palestine, son homologue arabe, et Jérusalem, qui devait tomber sous administration onusienne. Mais le plan est rejeté par les pays arabes.

Une guerre s'ensuit, au terme de laquelle seul l'état juif voit le jour. La Transjordanie traverse le Jourdain et s'empare du territoire dévolu à l'Etat arabe non avenu. La vieille ville de Jérusalem passe alors entre ses mains. L'ONU n'exige pas le retrait, les juifs sont privés de l'accès aux lieux saints. La ville reste divisée jusqu'en 67.

Au moment de la guerre des six jours, «c'est la Jordanie qui prend l'initiative des attaques dans Jérusalem. La réunion de la ville par les Israéliens en est une conséquence», affirme Yohann Manor. Dès lors, Israël fera tout pour éviter une nouvelle division, et crée une situation de quasi-irréversibilité: mise

en place de cinq noyaux urbains et peuplement juif. Dans l'administration de la ville, «Israël ne va pas jusqu'au bout de ses prérogatives». Elle refuse notamment aux juifs en prière l'accès à l'Esplanade (mosquée Al Aksa...) et octroie un statut enviable aux Arabes de la ville.

Mais Israël est considéré comme un occupant par la communauté internationale. «Il est aberrant de refuser aux Israéliens de reconstruire. Sur le plan juridique, le seul héritier du mandat britannique, c'est l'Etat hébreu. L'Etat arabe de Palestine n'est jamais né et les Jordaniens n'ont rien à voir sur cette région», s'échauffe le professeur Manoir.

Aujourd'hui, deux peuples veulent faire de Jérusalem leur capitale. Une voie proposée par divers chercheurs israéliens est la suivante, dessinée grâce à la nouvelle assise urbaine de la cité. L'idée est d'y inclure des villes palestiniennes comme Ramallah ou Abou Diss, périphériques et parties intégrantes des territoires sous contrôle de l'autorité palestinienne. «Cette idée n'est pas qu'un tour de passe-passe!», souligne Yohann Manor.

Reste le cas du fameux kilomètre carré. Certains Israéliens proposent une suspension temporaire de la souveraineté de l'Etat hébreu, laissant le temps de concevoir une gestion convenable pour tous. «Mais avant cela, il faudra passer par plusieurs affrontements. Car les Palestiniens pensent avoir tout intérêt à prendre le contrôle de ce kilomètre carré. Surtout si le monde entier marche aussi facilement que dans l'histoire du tunnel, alors qu'un accord oral avait en réalité été passé. La négociation de demande infiniment de courage...»

PFB

## La Charrière Succès pour une cité coopérative



En face du stade de La Charrière, une cité nouvelle composée de logements en coopérative, en PPE et pour personnes âgées.

photo Leuenberger

Le principe des coopératives d'habitation a fait florès, en son temps, à La Chaux-de-Fonds. Mais ces dernières décennies, qui donc y croyait encore? Jacques Lengacher, lui-même président d'une telle coopérative aux Mélèzes, a pensé, dès 1991, que ce principe avait un avenir. Avec Raffaello Radicchi, artisan, et ralliant d'autres convaincus, il a ainsi construit la Cité de La Charrière. Vendredi dernier, on fêtait la levure de ce complexe désormais terminé et quasi totalement occupé.

Entre les rues de Biaufond et des Bassets, les immeubles érigés comprennent 61 logements, 3 locaux commerciaux et 68 places dans un garage collectif; 27 logements sont sous le régime de la PPE (il en reste trois à vendre) et 34 sont occupés par des locataires-coopérateurs. Face à une grande demande, les promoteurs ont fait un choix, privilégiant ceux qui avaient la fibre coopératrice. Ces locataires ont fait une mise de fonds, selon la grandeur de leur logement, soit 500 francs par pièce en parts sociales. Ils participe-

ront à la gestion de l'immeuble, dans le cadre des statuts de leur société qui est sans but lucratif. Les logements construits sont subventionnés et ont bénéficié des aides communales et cantonales; les loyers sont donc fixés en fonction du revenu.

L'immeuble situé rue de Biaufond No 1 est destiné spécialement aux personnes âgées et doté d'un ascenseur. La Fondation Charles Ulrich a participé à la construction par un don important, bienvenu pour la mise de fonds; les intérêts reviendront aux personnes âgées locataires. Ces divers soutiens ont permis aux promoteurs d'assurer une construction et une bienfaisance de qualité.

Le président de la ville, Charles Augsburger, s'est associé à la fête de la levure. Il a salué la démarche de construction «remarquable et audacieuse», rappelant que l'instrument de la société coopérative est sous-utilisé. Mais surtout, ce projet s'est inscrit dans une période difficile et l'équipe d'attaque qui l'a mené à chef mérite l'admiration.

Irène Brossard

## Temple Saint-Jean I Cameristi di... Bienne

Par le choix des partitions et de l'instrumentation de l'ensemble, I Cameristi di Bienne ont donné, dimanche au Temple Saint-Jean, une illustration musicale des XVIIe et XVIIIe siècles extrêmement attachante. De compositeurs abondamment joués, comme Vivaldi ou Telemann, les musiciens ont fait entendre des pages peu pratiquées.

L'ensemble - une vingtaine d'instrumentistes professionnels et étudiants en musique - qui se produisent sans chef et c'est à la limite de la gageure - ont pensé leurs interprétations avec intelligence. Le style illustre ce qui est fondamental à cette

époque, la clarté des constructions contrapuntiques, la saveur des mélanges de timbres, saveur délicieusement épicée par la guitare. L'assise de l'ensemble repose sur les bois, excellents. Le registre des premiers violons pourrait être étoffé. Dans les partitions de Delalande et Telemann, la Konzertmeisterin ne tient pas toutes ses promesses. Justesse fluctuante, on aimerait que l'interprète précise la technique - baroque ou classique - dans laquelle elle souhaite s'exprimer.

Vivaldi, concerto «Alla rustica», pour cordes et continuo, sonate en ré mineur pour deux guitares, musiques toutes bruisantes, ont été jouées avec brio par l'ensemble, avec finesse par le duo de guitaristes. La Suite de Fairy Queen donnait une idée éloquent de la musique anglaise à l'époque de Purcell. «I Cameristi» ont traduit avec talent la liberté et la fantaisie d'une partition peu connue, métamorphosée par l'humour et la couleur des sons.

DDC

## BRÈVES

### Hockey Championnat amateur

Lors du championnat de hockey amateur des Montagnes neuchâteloises, l'équipe des Crosettes a dû s'incliner devant les Sibériens (3-6); le Mont-Cornu s'est fait battre par les Golden Pommes (2-9); Big Ben a eu raison de La Sagne (4-2); les PTT ont été battus par les Tchums (2-4); les Gorons ont battu les Yankees (3-0).

Les Convers n'ont pas eu un puck à avancer face aux Fines Lames (0-10); Puck a sombré devant Sombaille (2-8); les Canacks et le Hameau ont fait match nul (3-3); les Nesty Boys n'ont pas eu raison des Sabres (3-8) mais le Rubis a vaincu l'équipe Fleur de Lys (6-2) et les Crosettes se sont encore fait battre par Gussabobs (2-9). /réd.

AVIS URGENT

Restaurant-Pizzeria  
La Grotta  
cherche  
URGENT  
un pizzaiolo  
Tél. 079/240.37.17

132-798536

PUBLICITÉ

Raison 107 pour Miele

Lave-vaisselle:



Miele Info-Tél.: 056/417 25 52

41-236699/ROC

# Votations fédérales Le mot d'ordre de l'Avivo locloise: deux fois «non»!

Les membres de l'Avivo locloise se sont retrouvés samedi après-midi dernier à la salle Dixi pour fêter Noël... avec quelques semaines d'avance. Lors de la partie officielle, la plupart des intervenants ont évoqué très largement les votations fédérales des 30 novembre et 1er décembre prochains, en recommandant de voter «non» aux deux objets soumis au peuple; à savoir, l'initiative contre l'immigration clandestine et la révision de la loi sur le travail.

Pierre-Alain Favre

Tout en restant favorable à une nouvelle orientation de l'économie industrielle, le conseiller d'Etat Pierre Dubois a en effet estimé indispensable que les deux réponses qui sortiront du scrutin soient négatives, car il en va de l'avenir du pays. Quant à l'immigration clandestine, les dispositions imaginées bloqueront à son sens la position humanitaire de la Suisse dans le do-

main des requérants d'asile. Parlant de la situation économique, sociale et politique actuelle, il a ajouté que les années se suivent et se ressemblent.

## Inégalités accentuées

«Nous attendons toujours une amélioration et dans les faits, ça ne va guère mieux. Pour ce qui est des mesures récentes adoptées par les assurances maladie, la notion de solidarité est a priori un bon principe. Cependant, elle est mal appliquée. D'où ces réajustements de primes, auxquels il devient de plus en plus difficile de faire face. Ferme-ment décidés à mettre notre grain de sel pour lutter contre ces augmentations, nous avons adressé une missive à la conseillère fédérale Ruth Dreifuss qui, pour l'instant, a simplement accusé réception de notre envoi.»

Toujours selon Pierre Dubois, même si le canton de Neuchâtel a subi passablement de revers eu égard à des situations de chômage et de licenciements, il a plutôt re-

dressé la tête. Pour preuve, la récréation d'emplois au Locle par la SMH, avec le retour des services administratifs de la fabrique Tissot. A propos de la révision de la loi sur le travail, le conseiller communal Denis de la Reussille a précisé que par l'accentuation des inégalités, le monde va vers une société à deux vitesses.

## Répartition équitable

«Au lieu d'essayer de supprimer des acquis sociaux que l'on a mis des dizaines d'années à obtenir, il faut envisager une redistribution du travail de manière équitable.» Pour Frédéric Blaser, président de l'Avivo locloise, «voter non, c'est montrer que nous voulons davantage de respect envers les travailleurs, tout en tenant compte de leurs intérêts moraux et matériels.»

L'après-midi a été animée par la Musique militaire, l'orchestre des Décibels et un duo de magicien et jongleur. Le message religieux a été apporté par le curé Pierre Jaquet.



PAF Jongleur et magicien, un spectacle court, mais joliment enlevé.

photo Favre

## Circulation Les automobilistes peuvent à nouveau emprunter la rue des Envers



Bonne nouvelle pour les automobilistes, le second axe de la traversée du Locle est ouvert. photo Perrin

Depuis hier matin, la totalité de la rue des Envers a été rendue à la circulation. Cet important axe de délestage du trafic de transit du centre-ville du Locle était partiellement fermé depuis ce printemps en raison d'importants travaux de remise en état de la chaussée et du remplacement de nombreuses conduites en fouilles dans le sous-sol.

Le Conseil général du Locle avait accordé, fin janvier dernier, un crédit global de quelque deux millions 100 000 francs pour la réfection de la rue des Envers. Un tronçon d'environ 70 mètres devra toutefois être terminé l'année prochaine, avec à la

clé de nouvelles perturbations en vue.

Le secteur de la rue des Envers pris en considération, cette année, dans le cadre de la réfection de surface et souterraine de cet axe portait depuis les carrefours de la rue du Pont et de la rue du Collège, avec notamment un profond remodelage physique, au nord du bâtiment de la poste, ainsi qu'à la création de refuges destinés à modérer le trafic. C'est également pour cette raison que le Conseil communal a imposé, à cette nouvelle chaussée, une largeur de 6 mètres 50.

Il y a quelque temps déjà, une première partie de cette rue, qui a fait l'objet d'un impressionnant chantier, avait

déjà été rendue aux automobilistes. Soit entre les rues du Pont et Bournot. Avant la réouverture de la partie est longeant le collège primaire Daniel JeanRichard, une signalisation lumineuse, «triflash», a été posée de part et d'autre de cet établissement. Elle attire l'œil sur le panneau «Attention aux enfants». Les feux n'entrent en fonction que lors des déplacements des élèves, lorsqu'ils arrivent en classe ou en repartent.

Chef du bureau technique de la commune et responsable de ce chantier, Maurice Wenger se réjouit d'avoir pu redonner cette rue à la circulation, peu après les premières neiges.

JCP

## Place du Marché: travaux enneigés

Dans le cadre du réaménagement de la place du Marché, deux fouilles sont encore ouvertes. La première coupe la Grande Rue, alors que la seconde est comprise entre le kiosque Aerni et le bâtiment des Galeries du Marché. Il y a dix jours encore, l'avancement des travaux permettait d'envisager leur comblement avant l'hiver. Mais la neige en a décidé autrement, rendant du même coup encore plus difficile la tâche des ouvriers et l'avancement du chantier.

«Tout va évidemment dépendre de l'évolution de la météo, explique l'architecte communal, Jean-Marie Cramatte. Au grand dam des skieurs, nous préférierions, en ce qui concerne, un peu de redoux.»

Les maîtres de l'ouvrage espèrent toujours pouvoir reboucher ces tranchées. Ne serait-ce qu'en raison des risques de gel des conduites nouvellement posées et des deux «chambres» bétonnées protégeant des installations

JCP

## Expol Défilé de mode tout de luxe et de volupté

Il y avait du beau linge, dimanche soir à Expol. Ce troisième défilé de luxueuses dentelles organisé pour la plus grande joie du public - ce genre d'animation attire toujours la grande foule - a présenté nombre de jolies tenues portées par de jolies filles (et un garçon).

Les boutiques Elegance et Le jardin de la mariée avaient sorti les nouvelles collections, devant les yeux éblouis de l'assistance. Tout un monde de luxe et de vo-

lupté. Ce n'était que matières précieuses, un déferlement de soie, de satin, de dentelles aux teintes subtiles habillant de délicates lingerie, nuisettes, déshabillés, guêpières et porte-jarretelles aussi affriolants qu'arachnéens.

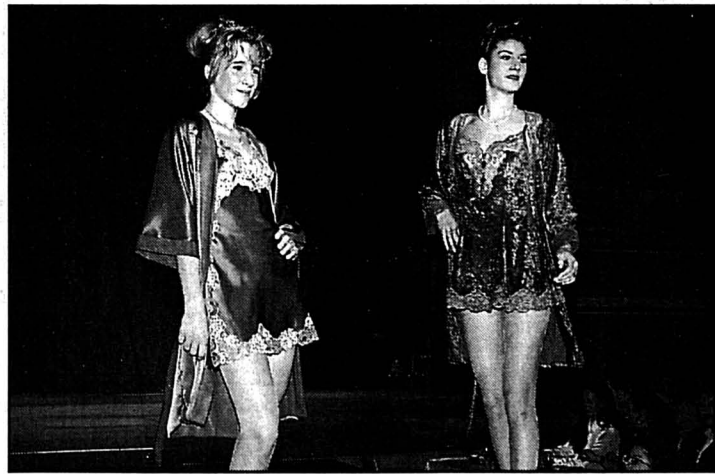
Sans compter une série de costumes de bain et bikinis qui faisaient oublier la température glaciale de l'extérieur. Histoire de rêver à des vacances d'hiver dans l'eau limpide des Caraïbes. Et en

apothéose, ces robes de cocktail et robes de mariées, des plus sobres au plus ébouriffantes, portées par des Géraldine, Vanessa ou Carole tout à fait charmantes et grâce au ciel, moins squelettiques que Katè Moss. Le tout sur une musique de circonstance, «C'était ma première chanson d'amour» de Cloclo, par exemple.

CLD

Expol ce soir: dès 20 h, au stand du parti libéral-PPN, Jean-Paul Floch, responsable de la caisse-maladie Chrétienne sociale suisse pour les Montagnes neuchâteloises, se tiendra à la disposition des visiteurs afin de répondre à toutes questions relatives aux caisses-maladies et à la Loi sur l'assurance maladie. Un sujet brûlant.

Dès 22 h, soirée gospel avec les «Free Voices Singkreis Ad Hoc», plus de 40 chanteuses et chanteurs, issus de Laufen et de Bâle, accompagnés d'un organiste, un percussionniste et un pianiste. Un groupe fondé en 1990, qui présente chaque année une trentaine de productions, principalement dans les cathédrales de Bâle, Fribourg et Laufen. Ils interpréteront des airs tels que «Mama Lou», «Spirit of Freedom» ou «Old Man Moses».



Des nuisettes d'une grande finesse, portées par des mannequins qui ne le sont pas moins. photo Droz

## BRÈVES

### Concert Quintette à vent Orpheus au Temple du Locle

Le Quintette Orpheus a été créé en 1986 à la suite d'une tournée d'opéra en Allemagne. Les cinq «bois solos» de l'orchestre (Marc Borel, flûte, Hansjürgen Wäldele, hautbois, Martin Weber, clarinette, Stefan Ruf, cor, Marc Kilchenmann, basson), tous issus des classes de virtuosité de conservatoires renommés, décidèrent alors de se consacrer à la littérature pour quintette à vent et, en particulier, au répertoire contemporain.

Dans cet esprit, le Quintette Orpheus a suivi les cours d'interprétation d'Aurèle Nicolet, de Heinz Holliger et a travaillé

avec des compositeurs comme Hans-Werner Henze, Luciano Berio, Jürg Wytenbach et Rudolf Kelterborn.

Apprécié pour ses programmes riches de contrastes, le Quintette Orpheus propose aux auditeurs du Locle, des œuvres de Mozart Fantaisie KV 594, Nielsen Quintette op. 43, Jean Françaix Quatuor pour flûte, hautbois, clarinette et basson, Jost Meier Quintette et Six baguettes de György Ligeti.

DDC

Au Temple du Locle, ce soir mardi 26 novembre à 20h 15

### Impro Neuchâtelois contre Vaudois

Chers amis de l'impro et du hockey, nous vous rappelons que c'est demain soir, mercredi 27 novembre à 20 h au collège Jehan-Droz, qu'aura lieu un match opposant les Neuchâtelois aux Vaudois dans le cadre de la Coupe suisse d'impro 1996. Et comme l'impro est pour ainsi dire la petite sœur du hockey, les organisateurs ont décidé d'accorder des prix d'amis à tout porteur de carte de membre (ou abonnement) du HCC. Dans l'équipe neuchâteloise, on retrouve notamment tous les joueurs de «Peutch», soit Noël Antonini, Christophe Bugnon et Carlos Henriquez, ainsi que Claire-Line Evard, Marianne Radja et Sissi Lou. Le maître de cérémonie ne sera autre que Jean-Marc Richard, grand amateur de hockey devant l'Eternel.

CLD

# Point-Virgule L'accueil des enfants du quartier de la Montagne

Lorsqu'il y a un peu plus d'un an, les mères de famille des immeubles du quartier de la Montagne à Villers-le-Lac, font le bilan des vacances d'été qui se terminent, celui-ci est tristement négatif. Les enfants du quartier ont passé des journées entières à tourner en rond, inactivité propice à la dégradation du climat de la vie des immeubles. Il faut réagir et un groupe de mamans dynamiques a décidé de prendre les choses en main.

Soutenues par Mme Very (assistante sociale), un comité de pilotage est mis en place, associant au projet les différents partenaires: municipalité, DIFS, CAF, Association Mosaïque, Secours catholique, MJC de Villers-le-Lac, Habitat 25, Ecole maternelle des Genèvevriers, Amicale de la Montagne... Les projets se précisent, pour les concrétiser, le groupe se constitue en association sous couvert des «Familles rurales» en juin dernier. Le soutien actif de la municipalité permet d'obtenir la dotation d'un appartement F4, dans un des immeubles (la mairie s'est portée caution et assumera les charges de fonctionnement de la première année, habitat 25 prend en charge la remise en état).

Depuis la rentrée des vacances de la Toussaint (il y a un mois) «Point-Virgule» ac-



Un lieu d'accueil, de rencontre et d'échanges pour les enfants du quartier.

photo Inglada

cueille chaque soir une quinzaine d'enfants du quartier encadrés par des bénévoles de l'association. Le projet offre à chaque écolier la possibilité de faire ses devoirs seul ou en

groupe en favorisant l'entraide, en développant l'autonomie de chacun et l'esprit d'initiative. L'accueil est ouvert de 17h à 18h les jours de classe, les devoirs terminés,

les enfants peuvent jouer en attendant le retour des parents.

#### Pour sortir de l'inactivité

D'autres projets fourmillent au cœur de la nouvelle association du quartier. «Nous ne voulons pas de bricolage, il faut du sérieux et viser haut pour que les choses se mettent en place et durent» précise Mme Brulin, une des mamans très actives à Point-Virgule.

Près de cinquante enfants de 3 à 12 ans ont été recensés dans les deux immeubles (une centaine d'appartements), d'autres dans les lotissements environnants, la création d'un centre de loisirs pour les mercredis et les congés scolaires ne serait pas inutile: l'éloignement de la MJC ne permet pas à ces enfants de participer à

celui existant. Les discussions sont en cours: annexe de la MJC dans un local de la Montagne, Centre de Loisirs de «Familles rurales»? Une solution sera trouvée pour le prochain été, c'est certain.

L'aménagement extérieur des alentours des immeubles est aussi envisagé. La caisse d'allocation familiale a accordé une subvention de 30 000 FF pour l'installation de jeux d'extérieurs. Là aussi des contacts ont été pris avec la société Garnache des Gras pour mettre au point un projet qui sera réalité au printemps. «Nous devons sortir de l'image négative des «blocs»!»

**Dominique Inglada**  
Association «Familles rurales» de Villers-le-Lac - Les Aubépines, 25130 Villers-le-Lac

## Villers-le-Lac Brillant concert de la Fraternité

Dimanche dernier, La Fraternité, l'une des sociétés de musique de Villers-le-Lac, donnait son traditionnel concert d'automne avec, à la baguette, le talentueux Pierre Vuillemin. Un répertoire très éclectique était proposé aux nombreux auditeurs qui sont repartis enthousiasmés par ce concert.

Deux mois pour préparer un concert, c'est un délai très court surtout lorsque les œuvres mises au programme sont d'une grande difficulté. Mais le pari a été tenu et bien tenu.

Les genres étaient très variés avec des pièces modernes comme «Trépa», fantaisie pour bugle dans laquelle s'illustrèrent Yvan Renaud et Denis Munier ou «The Universal Band Collection» de Kers Vlak.

Les autres œuvres étaient d'une difficulté supérieure avec deux pièces de Verdi: «La Traviata» qui permit à Olivier Albini et à Christian Chapuis, à l'euphonium et au trombone, de se mettre en évidence et surtout l'ouverture de la «Force du destin». Deux œuvres qui figurent dans les sélections pour les concours étaient présentées: quatre «Variations musicales», aux accents italiens et Mare Nostrum, dans laquelle s'illustraient les flûtistes Cathy Tirolle et marine Munier.

Une nouvelle fois, La Fraternité a prouvé qu'elle méritait de faire partie de l'élite des fanfares françaises.

#### Date à retenir

Désormais, «La Fraternité» se consacre à la préparation de son 120e anniversaire qui aura lieu les 17 et 18 mai 1997. A cette occasion, la société française recevra son homologue italienne de Mariano-Comense mais surtout elle accueillera pour un concert de gala qui s'annonce exceptionnel le meilleur brass band helvétique, le Brass Band Berner Oberland. Amateurs de belle musique, réservez cette date du 17 mai 1997.

TMU

## «Parent'aise» ouvre ses portes

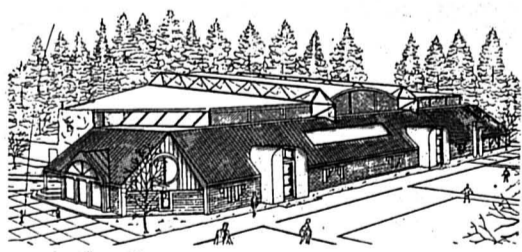
Dans le cadre du partenariat instauré avec la mairie, l'association Familles rurales et les partenaires concernés par l'enfance, les professionnels du service Enfance et Famille du Conseil général ouvre un espace d'accueil aux enfants âgés de 0 à 3 ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou de leur assistante maternelle. Ce lieu de rencontre, baptisé

«Parent'aise», sera à disposition pour favoriser le développement de l'enfant par la rencontre avec d'autres enfants autour des activités de jeux, accompagner et préparer les premières séparations (halte-garderie, maternelle...), permettre un échange entre les parents, à travers les jeux de leurs enfants, les questions que chacun se pose, l'appren-

tissage des relations parents-enfants. Cette animation, proposée chaque semaine, le mardi de 9h à 11h est gratuite. Le rythme de fréquentation est laissée à l'appréciation de chacun.

**DIA**  
Renseignements: Mme Buliard, Centre médico-social de Villers-le-Lac, rue Passeur. Tél. 03 81 68 01 64.

Horaires: Lundi-mardi-jeudi 17 h - 24 h  
Mercredi et dimanche 14 h - 24 h  
Vendredi 17 h - 1 h 30  
Samedi 14 h - 1 h 30



### HALLE POLYVALENTE DU COMMUNAL - LE LOCLE

Exceptionnel par sa qualité, ce groupe de Gospel a su donner un rythme qui balance dans le blues du Negro Spiritual. Formé de chanteurs amateurs de la région de Laufon et Bâle mords de cette musique, il présente un répertoire bien connu. Le groupe s'est formé dans un but non lucratif et le bénéfice de la dernière saison soit environ Fr. 12 000.- a été distribué sous forme de dons à diverses institutions sociales de Suisse.

● A voir et écouter absolument ●

Du vendredi 22 au samedi 30 novembre 1996  
Réservez vos soirées:

Ce soir à partir de 19 h 30:  
Souper en musique...  
Jazz avec Gérard du Queyras

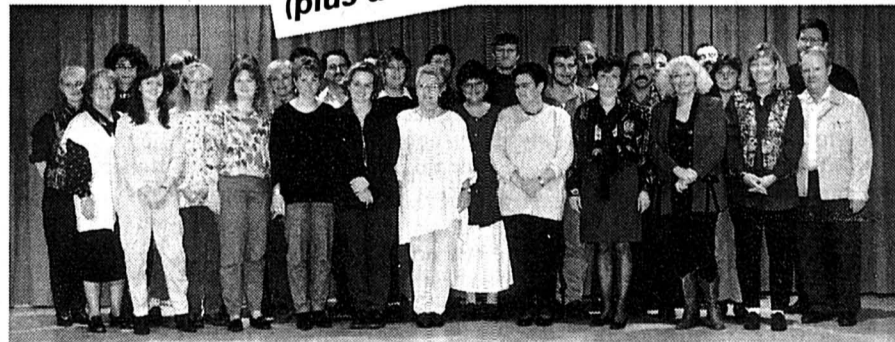
# expo

RESTAURANT  
**LA CROISSETTE**  
Le plaisir à la carte



Mardi 26 novembre à 22 heures  
Grande soirée gospel spiritual avec  
**SINGKREIS AD HOC**  
**FREE VOICES**  
(plus de 40 chanteurs et chanteurs)

132-798121



**VAUCHER sport** Stand No 43  
Succ. S. Fèvre  
**LE LOCLE**  
Rue du Temple - Tél. 032/931.13.31  
Durant expo  
**Jeu de basket**  
Fr. 600.- de bons à gagner  
Votre magasin qui fait l'effort

**Kelly Mode**  
Notre offre expo  
Sac de dame **Fr. 39.-**  
Vêtements enfants (layette)  
dès **Fr. 20.-**  
Nous nous réjouissons de votre  
visite à notre stand No 23

**GARAGE PANDOLFO**  
Rue Girardet 37  
2400 Le Locle  
Tél. 032/931 50 00  
Présentation  
de la nouvelle  
**PASSAT**

**C. AESCHLIMANN**  
Stand 12  
Natel D  
**PANASONIC**  
G500  
Fr. 688.-  
net  
AUTO-ÉLECTRICITÉ  
AUTO-FOURNITURES  
132-798262  
**Le sport  
c'est  
la forme!**

**Skieurs, surfeurs!!!**  
Le spécialiste des sets de skis et snows de marque  
de votre région vous propose: expo Stand No 16  
Quelques exemples:  
Set snowboard Hooger Booger Gr. 138/145/152 + fixation soft Fr. 549.-  
Set snowboard Wild Duck Gr. 140/144/154 + fixation soft dès Fr. 579.-  
Set Ski Head M1 + fixation Tyrolia ou Salomon Fr. 448.-  
Set Ski ski Vökl Top tiger + fixation Tyrolia ou Salomon Fr. 398.-  
Set Ski Vökl Progress + fixation Tyrolia ou Salomon Fr. 498.-  
**BRUSA SPORTS**  
La Chaux-de-Fonds  
Av. Léopold-Robert 72, tél. 032/913 79 49  
Le Locle  
Place du Marché, tél. 032/931 85 33  
Avant d'acheter, comparez; ce n'est pas forcément plus  
cher chez le magasin spécialisé. Le spécialiste des sets de  
marque de votre région. Nous stockons volontiers vos  
skis jusqu'à la venue de la neige.



# Chézard-Saint-Martin Succès populaire pour la sixième édition du Salon commercial

Les rideaux se sont refermés dimanche soir sur le Salon commercial du Val-de-Ruz, sixième du nom. Que ce soient les metteurs en scène ou les acteurs de cette foire, tous ont goûté à un important succès. Quant au public, qui a répondu présent une fois de plus, il a vécu un salon digne de ce nom. Comprenez qu'entre découvertes et rencontres, certains visiteurs ont aussi entendu parfois quelques petits nains jouer du tambour entre leurs deux oreilles.

Le record de fréquentation au Salon commercial du Val-de-Ruz a-t-il été battu? Nul ne le saura jamais, puisque aucun comptage sérieux n'est effectué. Cela dit, la sixième édition de l'exposition du commerce local a attiré la foule, et ce pendant quatre jours. Dans les rangs du comité d'organisation on a relevé que, par exemple, «jamais le restaurant n'avait affiché complet le dimanche à midi». Normal diront certains. Ceux-là même qui, foi de visiteur aguerri, n'hésitaient pas à prétendre qu'il était «vraiment beau ce salon».

Tellement beau d'ailleurs que bien des gens ont eu des difficultés à le quitter, accrochés qu'ils étaient à la cantine. A tel point que les responsables ont bien eu de la peine à fermer boutique vendredi soir, par exemple. Eh oui, une exposition commerciale telle que celle de Chézard-Saint-Martin, c'est aussi des rencontres et des retrouvailles qui nourrissent les conversations et font courir les serveuses. N'a-t-on pas entendu très souvent ici ou là des «alors, ça va mieux?». Une question toujours articulée par des sourires, témoins de joyeux moments passés à Chézard.

## De nouveaux exposants très satisfaits

Si la population a bien profité de la manifestation, les exposants n'en étaient pas moins contents à quelques heures de la fermeture définitive des portes. Notamment ceux qui participaient pour la première fois au salon. A l'heure de fermeture du premier jour (réd: jeudi), certains d'entre eux s'étaient montrés sceptiques. Un jugement qu'ils ont rapidement revu dès le lendemain. On en veut pour preuve le témoignage de Raphaël Houllmann (Houl-

mann Optique SA): «C'est vraiment l'endroit où tout le Val-de-Ruz se retrouve. La vitrine est dès lors excellente pour les commerçants. Pour notre part, il est d'ores et déjà certains que nous serons présents l'an prochain.»

La satisfaction était aussi de mise chez l'invité officiel de cette édition, le Kiwanis club du Val-de-Ruz. Lui qui menait son action en faveur des populations souffrant de carence en iode a été agréablement surpris. Ces petits sachets de sel iodé ont trouvé preneur. Dans les rangs du club service on louait volontiers la générosité des visiteurs.

L'équipe de René Wagner peut donc désormais récupérer avec l'esprit tranquille. Son salon est désormais bien ancré dans la vie du Val-de-Ruz. Ceci d'autant plus que jamais l'exposition n'avait attiré autant d'exposants (48) que cette année. Le président avait d'ailleurs eu du nez lors de l'inauguration en lançant le slogan 1996 du salon: «J'y suis». Le conseiller d'Etat Francis Matthey avait eu encore plus d'intuition en rajoutant ce soir-là: «Au salon, j'y reviens!»

Philippe Racine



Le Salon commercial du Val-de-Ruz a connu un beau succès populaire. photo Treuthardt

## Fleurier Du rire puissance cinq

Le Quintet de l'Art - cinq huruberlus distillant des gags musicaux - sera à La Fleurisia samedi soir pour y présenter son dernier spectacle, «Les malpolis...phoniques». Un spectacle qui a remporté un grand succès au Festival d'Avignon de cette année et qui est proposé aux Vallonniers par la Société d'émulation du Val-de-Travers et les Jeunes musicales du district.

Formés de quatre chanteurs et d'un pianiste, le Quintet de l'Art embarquera le public dans des histoires loufoques,

burlesques et désopilantes déclamées par des voix superbes. Bref, le spectacle devrait ravir les auditeurs, comme ce fut le cas il y a quatre ans, à Fleurier également, avec «La framboise frivole».

Pour la saison 96/97, les Jeunes musicales proposent d'autres productions, toutes aussi alléchantes. En janvier, le samedi 25, on pourra applaudir le spectacle concocté par José Barrense-Dias et Pierre Huwiler et intitulé «25 Voix/Une Guitare», avec la participation du groupe vocal Mosaïque. Quant

au programme de la Société d'émulation, il s'annonce d'une grande cuvée. En effet, le 14 mars 1997, François Silvant sera à Couvet avec son spectacle «Mais taisez-vous...». Le 1er mai, ce sera au tour du comique italien Massimo Rocchi de se produire. Suivront encore, le 16 mai, le mime René Quellet et, le 22 mai, le clown Gardi Hutter. MDC

Le Quintet de l'Art, Salle Fleurisia à Fleurier, samedi 30 novembre à 20h30. Location au téléphone 861 10 79.

## Expo 2001 Une commission du district de Boudry

Le district de Boudry ne veut pas laisser passer le train de l'Expo 2001 sans faire un geste pour l'arrêter et pour monter. Une commission regroupant des membres des exécutifs communaux s'est récemment constituée. Son but? Canaliser les initiatives individuelles et se faire reconnaître comme interlocuteur par les organisateurs de l'exposition nationale. Dans l'immédiat, il n'est pas question d'engager des fonds importants, mais si quelque chose de «percutant» voit le jour, les moteurs de la commission n'excluent pas cette éventualité.

Soit nous acceptons les parkings qu'on installe dans nos communes et nous laissons les navettes faire leur vidange dans nos steps, soit nous nous organisons: président du Conseil communal de Boudry, Marc Walser résume ainsi l'idée de la commission intercommunale Expo 2001 née cet automne. Et qui, en octobre, a réuni des représentants de onze communes du district pour une première réunion. «L'idée d'une telle commission avait déjà été lancée l'hiver dernier, mais nous

avons préféré laisser passer les élections. En août, nous avons remis l'affaire au four», précise Adrien Laurent, membre de l'exécutif de Bevaix, qui se réjouit à l'idée de voir réunies toutes les communes, les grandes comme les petites. But de l'exercice? Canaliser et catalyser les énergies.

Forts du précepte selon lequel c'est à la région de prendre l'initiative pour qu'Expo 2001 laisse une petite trace positive de son passage, les promoteurs de ce regroupement des forces se veulent souples et ouverts. Ils aimeraient surtout servir de réceptacle aux idées qui pourraient voir le jour, puis mettre en rapport ceux qu'une même proposition réunirait.

Enfin, ils souhaitent devenir les interlocuteurs de l'Expo. A cet effet, les membres du bureau (Adrien Laurent, Marc Walser, ainsi que Boris Keller, de Vaumarcus) vont rencontrer ceux qui pourraient devenir leurs partenaires en ville de Neuchâtel, à l'échelon cantonal, puis dans les sphères dirigeantes de l'Expo elle-même. En janvier, ils rendront compte des résultats de ces entretiens à la commission.

«Il serait faux de croire que nos actions seront en opposition avec les intérêts d'Expo 2001», insiste Marc Walser, «mais si nous pouvons nous faire un peu mieux connaître par le biais de cette manifestation, si nous pouvons en retirer un petit plus, cela ne peut pas nous faire de mal». Pour Boris Keller, cette commission peut très bien «faire le pont entre secteur privé et collectivités publiques». Ainsi, la société exploitant l'aérodrome, les compagnies de transports publics ou le château de Vaumarcus trouveraient à qui parler.

Dans un premier temps, Marc Walser veut rassurer les petites communes: il n'est pas prévu de débloquer des fonds importants. Adrien Laurent, lui, n'exclut pas cette hypothèse de travail, pour autant, évidemment, qu'un projet rencontrant l'adhésion de tous germe dans un esprit imaginaire. Ce à quoi il ne croit que modérément: «Je ne me fais pas d'illusions, je ne suis pas convaincu qu'on inventera quelque chose de nouveau». Mais si cela devait être le cas, il est prêt à étudier la question...

Stéphane Devaux

## Dombresson Sous-le-Mont aura son eau

Le Conseil général de Dombresson, réuni hier soir à la salle de paroisse, a accordé au Conseil communal un crédit de 242 000 francs pour l'amenée d'eau aux installations sportives de Sous-le-Mont.

Cette décision met un terme à un vieux dossier et va certainement contenter tous les utilisateurs de ces infra-

structures, surtout les tireurs, les footballeurs et les membres du club de pétanque. La discussion d'hier soir a été nettement plus calme que celle qui avait précédé le renvoi d'un premier crédit concernant cet objet.

A noter que cet investissement n'aura pas d'influence sur le prix de l'eau, fixé depuis décembre 1992 à 1,90

fr. par mètre cube consommé. Les élus avaient alors en effet déjà prévu de faire monter le précieux liquide jusqu'à la lisière de la forêt de Chaumont! Le crédit a passé la rampe à l'unanimité moins deux abstentions. Il restera à résoudre le problème de l'épuration des eaux usées, sur place.

PHC

## Couvet Une centenaire alerte et coquette

Ida Knoepfler, née Nuzzolese le 25 novembre 1897 en Egypte, vient d'entrer dans sa centième année. Le home Dubied à Couvet, où l'alerte dame réside depuis quelques années, était en fête. Coquette, la nouvelle centenaire a reçu un collier de la part des autorités cantonales, représentées par Jean-Marie Reber et Bernard Gicot, et une bague de la commune de Couvet des mains de son pré-

dent Eric Bastardoz. D'origine italienne, Ida Knoepfler a résidé 58 ans durant au pays des pharaons, contrée où elle a rencontré son futur époux.

En 1955, trois ans après l'arrivée au pouvoir de Nasser, la famille Knoepfler part pour l'Australie. En 1963, Ida Knoepfler change une nouvelle fois de continent pour venir s'établir à Genève avant de rejoindre Couvet, où se trouve

une partie de sa famille. Hier au home Dubied, entourée de ses descendants, couverte de fleurs, Ida Knoepfler nageait en plein bonheur. Sa joie de vivre, elle l'a prouvée en n'hésitant pas à se lancer sur la piste de danse pour virevolter. Il faut dire que la nouvelle centenaire a toujours aimé danser et chanter dans sa longue et riche existence.

MDC

## Gorges du Seyon Motard victime d'un éboulement

F.K. est tombé à moto dans les gorges du Seyon, dans un virage à la sortie du pont Noir. Renvoyé pour infraction routière devant le Tribunal de police du Val-de-Ruz, il a expliqué la semaine passée au juge Boillat qu'un caillou s'était détaché des roches au-dessus de la route et était tombé juste devant lui. S'il est parvenu à l'éviter avec sa roue avant, il a été déséquilibré par le fait que c'est l'arrière de sa moto qui a heurté ce caillou. Des témoins ont confirmé la thèse du prévenu, qui conclut à son acquittement. Le jugement sera rendu sous peu.

PPT

## Tribunal Amende pour d'autres plaques

D.B. a circulé avec son véhicule muni des plaques d'immatriculation de celui de son amie, et s'est vu infliger pour cela, par le Tribunal de police du Val-de-Ruz, une amende de 200 francs, vu que l'auto était quand même assurée.

Cette peine sera portée au casier judiciaire du prévenu en raison d'un cumul de petites infractions routières dont ce dernier s'est rendu coupable. Le juge Boillat a également fait supprimer la possibilité de radiation du casier d'une autre amende, prononcée le 12 décembre dernier par le Ministère public.

PPT

## Cernier Ivresse au guidon

Alors qu'il circulait au guidon de son vélo sur la rue des Esserts, à Cernier, O.D. a heurté un bac servant à la modération de trafic et est tombé sur la chaussée. La prise de sang à laquelle il a dû se soumettre a révélé un taux d'alcoolémie de 2,34 pour mille. Le Tribunal de police du Val-de-Ruz, réuni la semaine passée sous la présidence de Stéphane Boillat, a cependant rappelé que l'ivresse au guidon au vélo ne constituait qu'une contravention, au contraire de délits d'ébriété en auto ou à moto. Le prévenu a donc écoupé d'une amende de 500fr. et de 510fr. de frais.

PPT





# Saignelégier Un temple du Soleil et de l'autogestion

Le «Soleil Vert» à Saignelégier a 17 ans, l'âge d'un adolescent turbulent plein de projets. Et, depuis qu'il joue des coudes dans un bistrot étrié et enfumé pour suivre une fabuleuse soirée de jazz ou écouter des histoires fantastiques, cet établissement autogéré rêve d'un espace, d'un volume pour s'épanouir. Aujourd'hui, le projet décolle.

La grange et ses 820 m<sup>3</sup> vont se muer en une salle pour accueillir spectacles, expositions, atelier de dessin... Le projet est devisé à 430 000 francs et devrait démarrer au printemps. Une fête (lire l'encadré) ce week-end va lui donner ses premiers ballons d'oxygène...

Le Soleil vert est certainement le bistrot autogéré le

plus ancien de Romandie. L'aventure commence voici 17 ans, avec des hauts et des bas. Avec surtout le rachat d'un bistrot sur le haut de Saignelégier, superbement placé. Au début des années 80, on va y aménager un dortoir. En 1992, quatre chambres d'hôtel et un studio sont construits. L'hôtel compte 24 lits largement occupés.

## Des nids

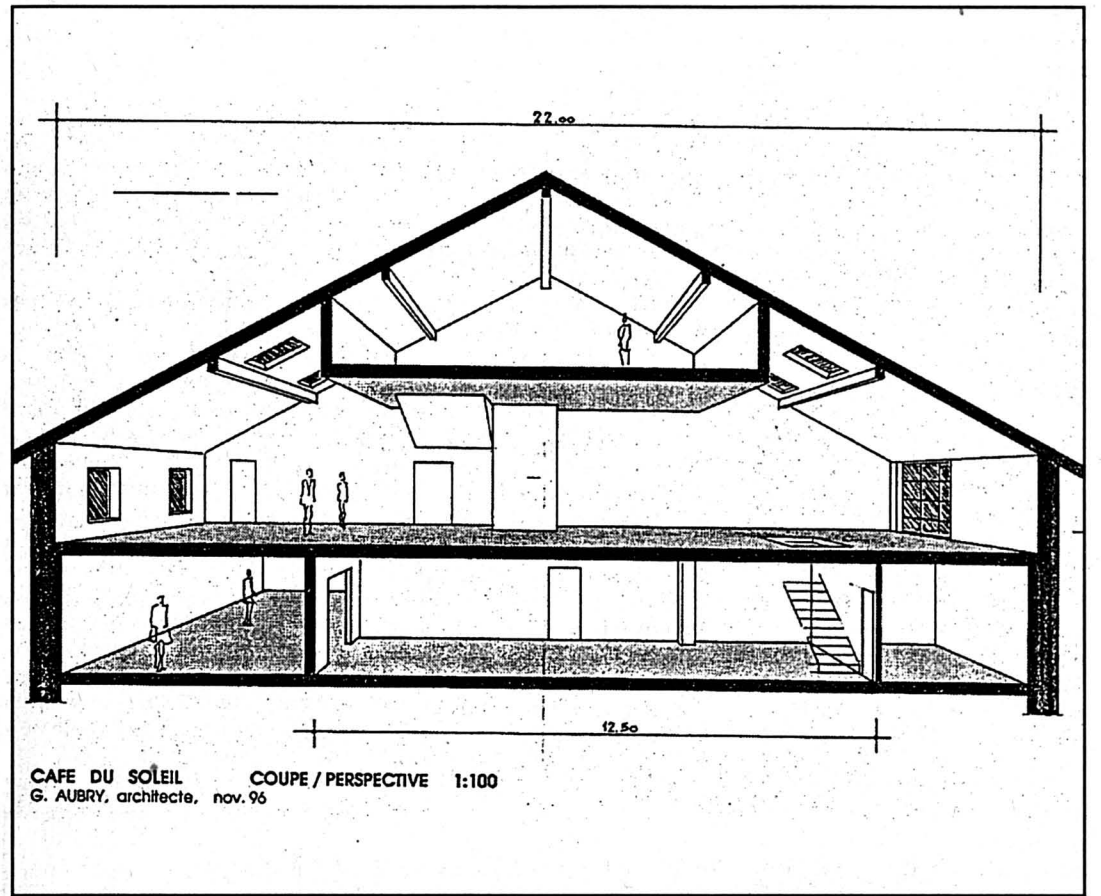
Au gré des affinités, les activités se multiplient. La galerie de peinture acquiert rapidement ses titres de noblesse. Le Soleil devient le passage obligé des meilleurs joueurs de jazz du monde, l'atelier de dessin connaît un succès croissant, l'atelier d'écriture suit son bonhomme de chemin en invitant les écrivains de la planète...

Le tout dans un bistrot gastronomique qui est devenu trop petit et trop enfumé. Aujourd'hui, le collectif fait le saut en décidant d'aménager son espace culturel. Il y va d'un projet de 430 à 440 000 francs.

Au menu, une ventilation et des sanitaires à la hauteur pour l'auberge. A l'étage, aménagement dans la grange de cette ancienne ferme d'une salle de 165 m<sup>2</sup> qui servira de lieu d'expositions, de concerts, de séminaires, d'ateliers... Un long vitrage va apporter la lumière du nord. Une entrée à l'ouest débouche sur le parking alors que le volume sera largement insonorisé.

## Un animateur

Le Soleil vert S.A. a confié au collectif - sept groupes d'animation pour 25 per-



Dessin de Gérard Aubry représentant le projet de salle de spectacles et d'expositions qui sera aménagé dans la partie nord du bâtiment. photo sp

## Spectacles non-stop

Pour engranger les premiers sous de cette salle de spectacles, Le Soleil met sur pied samedi prochain 30 novembre une journée de fête. Pour l'occasion, une série de sérigraphies, une carte postale sortiront de presse. Toute la journée, les animations vont se bousculer. Un volet «ados» avec le bar des jeunes (fermeture à 22 heures!), un atelier maquillage, des dessins animés, une course de sac, des jeux de massacre... Une animation culturelle du-

rant douze heures non-stop également (de 15 heures à trois heures du matin) avec la participation d'une quinzaine de groupes. Tous bénévoles.

Et il y aura de tout: des chants populaires (espagnols et grecs), du jazz, du classique, de la musique jouée sur des films muets. A raison d'un spectacle de vingt minutes par heure. On retrouvera également une équipe du lycée cantonal dans une pièce de théâtre, la chanson brésilienne avec Mildred, une créa-

tion originale d'une troupe de comédiens emmenée par Lionel Frésard. Sans parler des régionaux de l'étape, la sorcière Castou et son Kummer, Vincent Vallat et sa guitare fétiche ainsi qu'un groupe de rock progressif formé de Sébastien Mizel, Gabriel Pessotto, Stéphane Berberat, Jean-Luc Froidevaux et Renaud Friche. Pour des accords qui vont s'enfoncer tard dans la nuit. Le tout pour une thune.

MGO

## Téléski des Breuleux Vingt-cinq bougies et des projets

Si le temps se durcit et que l'or blanc daigne tomber, le téléski des Breuleux pourrait ouvrir sa saison cette fin de semaine. Cela serait un beau cadeau du ciel à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire d'installations qui font le bonheur des familles. Pour marquer ce jubilé, la piste de télébob a été allongée et améliorée tandis qu'une nouvelle buvette, très attendue, va se dresser aux côtés de l'ancienne.

Sur les pentes neigeuses du Haut-Plateau, les années se suivent et se ressemblent. Les hivers sont trop doux et la saison abrégée. De quoi mettre à rude

épreuve les finances des petites stations.

Les actionnaires du téléski des Breuleux, sous la houlette de Xavier Cuenin, ont fait le point en fin de semaine passée. Une nouvelle fois, la saison a été moyenne avec 35 jours ouvrables (55 jours en 94-95). Cette période a pourtant permis d'engranger 89 000 francs, d'équilibrer les comptes tout en portant un amortissement de 15 000 francs. Le télébob, l'invention du Tramelot Georges Donzé, a rencontré un énorme succès. D'où l'idée d'allonger la piste de 120 à 160 mètres en la rendant plus pentue et en la vidant d'obstacles. Le système de démar-

rage a aussi été amélioré pour éviter toute secousse.

La buvette de la société était aussi trop petite. Elle va doubler de volume par l'adjonction, sur sa partie ouest, d'une nouvelle construction de 8 mètres sur 12. Un bâtiment vitré qui regardera les pistes. Cette construction, devisée à 120 000 francs, pourrait démarrer au printemps prochain. Pour ce faire, la société a décidé d'augmenter son capital-action qui va passer de 200 à 300 000 francs. Des parts sociales de 500 francs sont en circulation. Avis aux amateurs. 30 000 francs ont déjà été dénichés. On le voit, le téléski des Breuleux suit les bonnes traces.

MGO



Le télébob a remorqué entre 15 et 20 000 enfants la saison passée.

photo Gogniat

## Objets archéologiques A sauver de la rouille

Reçus par le canton du Jura au terme du partage des biens culturels conclu l'an dernier avec le canton de Berne, des objets archéologiques provenant notamment de la nécropole mérovingienne de Bassecourt (VIIe siècle) ont dû subir de minutieux travaux de restauration, afin de les dégager de la rouille qui les avait recouverts.

Entreposés dans des conditions sombres pendant plus d'un siècle, ces plaques-boucles de ceinture et autres outils en fer étaient en effet rongés par la rouille. Ils avaient été découverts lors de l'aménagement de la voie ferrée dans la vallée de Delémont, dans les années

1875 à 1880 et vendus par l'ingénieur du chantier au Musée historique de Berne qui s'était contenté de les entreposer sans soins particuliers.

## Le christianisme

De minutieux travaux menés par le conservateur archéologique Pierre Bigler ont permis d'éloigner la rouille et de mettre en évidence de nombreux dessins de qualité.

En premier, une radiographie permet de constater l'état d'un objet. La rouille en est éloignée par divers procédés techniques ou chimiques. Les décorations et dessins qui sont découverts peuvent ensuite être restaurés ou laissés tels quels, selon la volonté du restaurateur, afin de montrer l'état lors

de la découverte. Ainsi, plusieurs pièces présentent les dessins de multiples croix qui témoignent de l'implantation du christianisme dans la région de Delémont au VIIe siècle.

Au cours d'une conférence de presse donnée à Porrentruy en présence de l'archéologue cantonal François Schifferdecker, le conservateur a relevé que les objets mis au jour aujourd'hui sur les chantiers de la Transjurane sont dans un état de conservation encore plus critique, en raison de la pollution du sous-sol par des agents chimiques utilisés depuis des décennies dans l'exploitation agricole.

Ce matériel archéologique une fois restauré sera conservé dans des boîtes transparentes

sans chlorure, afin de pouvoir détecter toute nouvelle attaque de la rouille. Il est souhaitable que ces pièces intéressantes fassent l'objet d'expositions temporaires. Cela pourra être réalisé quand le Service d'archéologie aura déménagé à l'hôtel des Halles de Porrentruy, au printemps prochain.

Victor Giordano

Canton du Jura  
Michel Gogniat  
Case postale 232  
2350 Saignelégier  
Tél. (032) 951 20 51  
Fax: (032) 951 24 85

## BRÈVES

### Elections communales Deux précisions

Il y a lieu de préciser deux choses au sujet des élections communales jurassiennes parues dans notre édition d'hier. A Saignelégier, il est clair que l'élection de René Girardin (PS) à la mairie a ouvert la porte à un nouveau conseiller communal socialiste, en l'occurrence Joël Vallat (nouveau) qui a réalisé le troisième meilleur score de son parti avec 372 suffrages. Et chacun aura constaté qu'une erreur dans les photos a entraîné la parution de celle du député des Bois Daniel Hubleur à la place de celle du radical Marcel Hubleur, de Porrentruy.

MGO

### N16 Le bon entrepreneur

Une précision doit être apportée à notre article de vendredi 22 novembre dernier consacré aux adjudications sur la Transjurane. Il y a lieu de relever que Jean-Paul Gehler de Bassecourt ne fait nullement partie de l'entreprise CRGC.

MGO

### Aux Breuleux Piste nordique

Jura Tourisme indique que le coup d'envoi de la saison hivernale est donné aux Franches-Montagnes. Une piste nordique a été tracée dans la région des Breuleux. Départ à 500 mètres de l'hôtel de la Balance pour un anneau de 5 kilomètres. Si la neige et la météo ne jouent pas de mauvais tours...

MGO

### Les Breuleux Locatifs aux enchères

A fin décembre, l'office des faillites des Franches-Montagnes procédera à la vente aux enchères de deux immeubles locatifs sis à l'ouest du village, immeubles sous toit mais non achevés. Urs Utiger, de Rüchtigen projetait de construire là six immeubles avec garage souterrain. Sa déconfiture met fin à ses projets. La valeur officielle des deux constructions aux Breuleux est de 274 000 francs alors que l'expert les situe à une valeur vénale de deux millions.

MGO

### Muriaux Hausse de la quotité

Dix-sept citoyens ont participé à l'assemblée communale de Muriaux sous la présidence de Denis Bolzli. Le budget 97 qui prévoit 69 735 francs d'excédents de charges pour un roulement de 1,7 million a été avalisé tout comme une hausse de la quotité qui passe de 2,3 à 2,4. La taxe des chiens passe de 10 à 25 francs. La taxe d'ordures s'affiche à 330 francs, 200 francs pour les personnes seules. Le budget d'investissements prévoit 20 000 francs pour l'entretien des chemins et 3000 francs pour le réseau d'eau. A 15 francs le m<sup>2</sup>, l'assemblée a vendu une parcelle de terrain au Cerneux-Veusil à J-C Varin et Fabienne Oppliger pour une maison familiale. Un droit de passage a été accordé à Pierre Béguin. Enfin, l'assemblée unanime a abrogé la décision de mars dernier pour la réalisation de passages sous voie en raison des coûts trop élevés.

MGO

# Asile Par une initiative, l'UDC veut dissuader les clandestins

L'initiative populaire «contre l'immigration clandestine», déposée en 1993 par l'UDC, veut renforcer la lutte contre les abus en matière d'asile, en pénalisant ceux qui entrent illégalement en Suisse (soit 90% des requérants). Au-delà des mesures concrètes proposées, l'initiative se veut un signal politique, visant à réduire l'attrait exercé par notre pays sur les «faux réfugiés».

Berne  
François Nussbaum

C'est la première fois que l'UDC lance, en son nom, une initiative. Le texte soumis au peuple le 1er décembre faisait partie des promesses électorales de l'UDC zurichoises en vue des législatives fédérales d'octobre 1991. C'est l'année où l'afflux des requérants d'asile a connu son apogée: de 10.000 en 1987, leur nombre est monté jusqu'à 41.000 en 1991, pour redescendre à 16 ou 17.000 par an depuis 1994.

## Les Romands boudent

Déposée en octobre 1993, l'initiative a recueilli - avec quelques difficultés - environ 105.000 signatures, récoltées pour l'essentiel à Zurich (41.000), à Berne (22.000) et en Argovie (11.000). Moins de 2700 proviennent de Suisse romande: 1700 dans le canton de Vaud, 300 en Valais et à Fribourg, 180 à Genève, 140 à Neuchâtel et 50 dans le Jura.

L'initiative propose d'ancrer la politique d'asile dans la Constitution fédérale. Elle commence donc par garantir l'asile à ceux qui sont réellement menacés dans leur pays, conformément aux normes de droit international. Mais elle y ajoute toute une série de mesures destinées à lutter contre les abus.

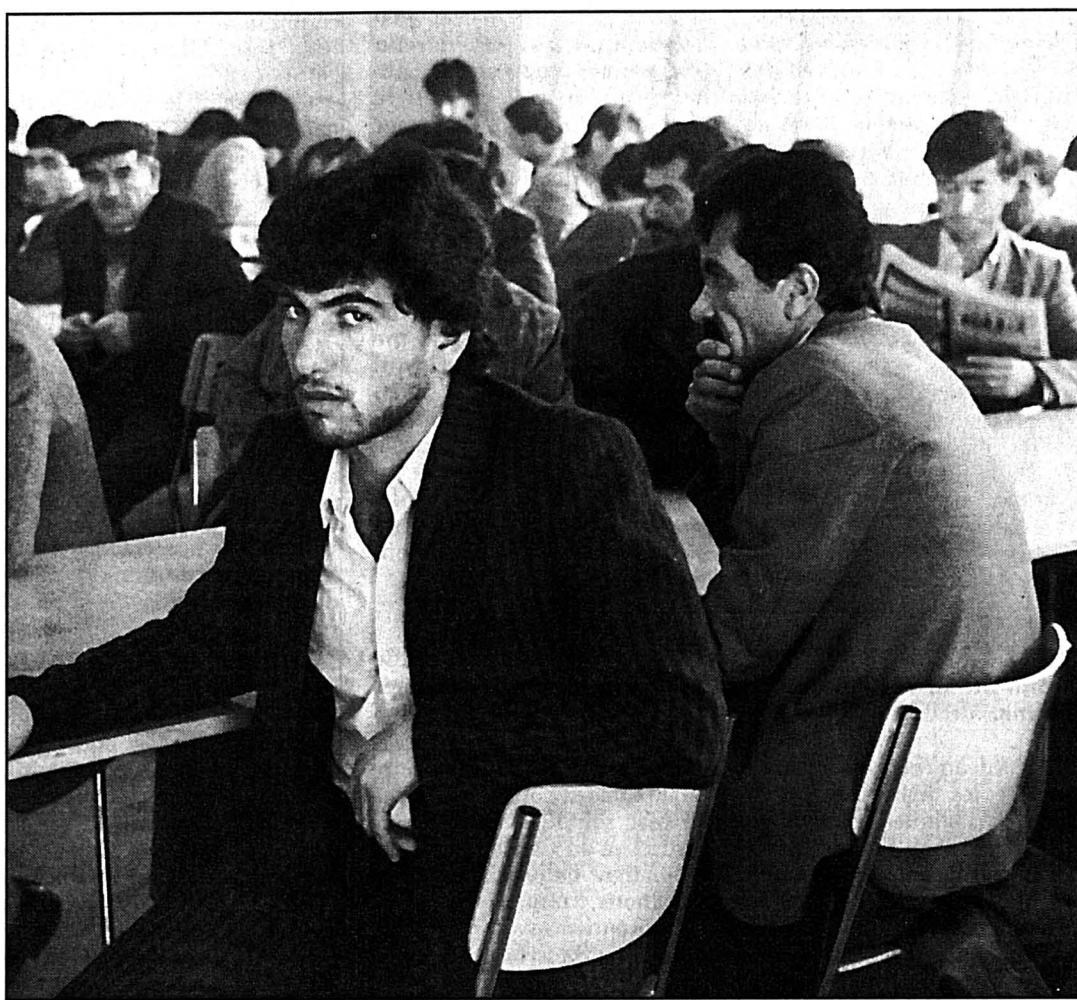
## 80 à 90% des requérants

La première - conformément au titre de l'initiative - concerne la non-entrée en matière sur les demandes d'asile déposées par des requérants entrés clandestinement en Suisse. En d'autres termes, le statut de réfugié reconnu est, en principe, inaccessible à cette catégorie de personnes. Elles doivent déposer leur demande à la frontière ou à l'aéroport de débarquement.

Il faut savoir que 80 à 90% des requérants sont, au sens de l'initiative, des clandestins. D'une part, parce qu'à la frontière, plus de la moitié des demandes ne sont pas suivies d'effet et que, d'autre part, l'entrée en Suisse est organisée par des réseaux de «passeurs» qui assurent - moyennant finance - le franchissement de la frontière.

## Non-refoulement

L'initiative précise que toutes les mesures préconisées dans la lutte contre les abus sont soumises à l'importante réserve du principe de non-refoulement. Autrement dit, toute demande d'asile - déposée régulièrement ou



L'UDC lance sa première initiative sur l'asile. Les requérants clandestins sont les premiers visés. Mais tous ne sont pas dans ce cas. photo a

après une entrée clandestine - sera au moins étudiée pour éviter qu'on renvoie chez lui un requérant qui pourrait y être menacé.

Par ailleurs, l'initiative interdit, en principe, toute acti-

tivité lucrative des requérants durant la procédure. C'est déjà le cas aujourd'hui, pendant les trois premiers mois, ou les six premiers mois si, dans l'intervalle, la demande a été refusée en première instance.

## Salaires sous tutelle

Selon l'initiative, le salaire du requérant qui serait malgré tout autorisé à travailler doit être confié à la Confédération, qui l'utilisera pour son entretien et pour les frais liés à son renvoi. Le solde lui serait re-

mis lors de son admission comme réfugié ou lors de son expulsion. Actuellement, la Confédération prélève 10% du salaire des requérants.

Enfin, l'initiative veut simplifier la procédure sur un autre point: après le refus d'une demande en première instance, un recours reste possible mais ne doit porter que sur une irrégularité de procédure: violation du droit fédéral, arbitraire dans l'établissement des faits, non-respect du droit d'être entendu. FNU

## Une initiative à 300 millions

La Confédération a fait une première estimation des coûts engendrés par l'initiative de l'UDC: elle arrive aux alentours de 300 millions de francs supplémentaires par an.

Simplement parce que la tutelle mise sur le salaire des requérants ne les inciterait

plus à chercher du travail et qu'ils seraient à la charge de l'assistance.

Il faudrait d'emblée engager une quarantaine de personnes pour gérer les salaires des requérants (coût: 3,2 millions). Mais, surtout, si les 10.000 d'entre eux qui travaillent arrêtaient de le faire

(puisque l'initiative les y pousse), il faudrait trouver 137 millions supplémentaires pour les assister. Auxquels il faut ajouter, pour les mêmes raisons, 175 millions en faveur des étrangers admis provisoirement et qui travaillaient jusqu'ici.

FNU

## Blocher paie de sa personne et de sa poche

Christoph Blocher, vrai patron de l'Union démocratique du centre, soutient à fond l'initiative du 1er décembre contre l'immigration clandestine. Si l'UDC ne s'en occupe pas, dit-il, les partis extrémistes le feront. Le tribun zurichois peste aussi contre les journaux qui refusent ses annonces. Le magnat du groupe chimique EMS y met d'ailleurs de sa poche. Mais il ne dit pas combien.

- Vous soutenez cette initiative. Pourquoi?

C.B.: Aujourd'hui, tous les immigrants, légaux ou illégaux, peuvent venir en Suisse. Après trois mois, ils travaillent. Ou alors, il faut les aider avec l'assurance-chômage. Et beaucoup ne rentrent plus chez eux.

- Que proposez-vous pour les faire rentrer chez eux?

- Fermer la frontière, ce n'est pas possible. Il faut trouver un système qui rend impossible aux immigrants illégaux de travailler ici et d'envoyer l'argent chez eux. Ils n'auront plus droit à l'asile. Et s'ils travaillent, l'argent gagné sera géré par la Confédération. Il servira à payer leur logement

et leur assistance. On leur rendra le reste s'ils rentrent chez eux. Je suis sûr que nous aurons 80% de personnes en moins qui entrent illégalement.

- Vous refusez les immigrants illégaux, mais vous acceptez le principe du non-refoulement. Contradiction?

- Ce n'est pas si simple. Si le candidat vient d'une région en guerre, etc, il faut examiner son cas. Si l'on avait éliminé ce principe, le Parlement aurait déclaré l'initiative non valable - comme pour les Démocrates suisses.

- Il y a beaucoup moins de candidats à l'asile qu'il y a 5 ou 6 ans. Cette initiative n'est-elle pas devenue inutile?

- Mais les immigrants illégaux augmentent. Si la conjoncture devait changer, ils augmenteraient encore. En plus, beaucoup ne rentrent plus chez eux, et toujours plus de pays ne reprennent plus les immigrants illégaux.

- Mais là, vous ne pouvez pas faire grand-chose, vous non plus.

- On pourrait menacer certains pays comme la Bosnie de ne plus verser d'argent pour la coopération au développement.

- Vous voulez retenir les sa-

laire. Mais vous allez créer une bureaucratie!

- Non, non! On leur prend déjà 10%. Avec l'initiative, ce sera 100%, sous réserve d'un montant pour leur entretien. Le reste, on le leur remettra s'ils rentrent au pays. Géré par ordinateur, ce n'est pas un grand problème.

- Ne va-t-on pas les décourager de travailler?

- Non, car l'argent reste en leur possession. Mais ils ne peuvent plus l'envoyer chez eux. En Bosnie, on bâtit une maison pour 5000 francs.

- Quel est le budget de votre campagne?

- (Mystérieux) Nous n'avons pas beaucoup d'argent non plus. Nous faisons un budget au début de chaque semaine.

- Si cette initiative est acceptée, l'image de la Suisse va en souffrir...

- Non. L'Allemagne, l'Autriche, l'Italie et la France sont encore plus restrictives. En Californie, les immigrants illégaux ne peuvent pas travailler et ne reçoivent rien, leurs enfants n'ont pas le droit à l'école publique. Je ne dis pas que c'est bien. Mais ces pays sont acceptés par les autres.

Propos recueillis par Georges Plomb/ROC

## «Un tel projet engendre un danger émotionnel»

Le conseiller fédéral Arnold Koller s'oppose vivement à l'initiative. Il nous a confié ses sentiments.

- L'UDC aurait-il visé juste avec son initiative «contre l'immigration»?

A.K.: Je dis non, parce que cette initiative n'apporte plus aucune solution aux problèmes que nous avons encore dans le domaine de l'asile. Je ne suis pas masochiste. Si tel était le cas, je l'accepterais volontiers. Malheureusement, comme l'a dit aussi un parlementaire connu de l'UDC, l'initiative n'apporte pratiquement rien, et ce qu'elle apporte n'est pas acceptable. Par contre, un tel projet engendre un danger émotionnel.

- L'UDC maintient qu'elle aurait une certaine efficacité.

- J'avais une certaine compréhension pour cette initiative, lors de son lancement en 91. A l'époque, nous connaissions un nombre record de requêtes d'asile: près de 42.000. Depuis, nous avons pris de nombreuses mesures avec le Parlement et le peuple. Je vous rappelle l'arrêté urgent qui a beaucoup aidé à accélérer les procédures, la loi sur les mesures de contrainte, et aussi les mesures d'économie. Ce qui était raisonnable, nous l'avons déjà réalisé. Ce qui reste, c'est la gestion des salaires des requérants. Prônée par l'initiative, cette me-

sure n'est pas convaincante. Nous avons trouvé un meilleur système avec les 10% que les employeurs doivent placer sur un compte utilisé pour payer les frais de l'aide et de renvoi. Dans les années 89 à 91, il y a eu danger que ceux qui voulaient travailler en Suisse aient presque plus de chance en profitant de la procédure d'asile qu'en se soumettant aux contingents de travailleurs étrangers. Mais aujourd'hui, la procédure d'asile n'est plus attractive pour ceux qui cherchent du travail. Depuis le lancement de l'initiative, nous avons introduit une interdiction de travailler pour six mois. Et un emploi n'est autorisé que si aucune Suisseuse ou aucun Suisse n'est prêt à le faire. L'efficacité est telle que nous n'avons plus que 17.000 requêtes d'asile par an. En outre le pourcentage d'acceptation, c'est-à-dire de cas où nous avons constaté qu'il y a vraiment danger de persécution politique, a passé de 3% jadis à 15% l'année passée.

- L'UDC répond quand même à un phénomène d'immigration qui choque les gens.

- Le titre de l'initiative est très séducteur. Qui n'est pas contre l'immigration clandestine? Pourtant, même les initiants ont réalisé qu'il est impossible de renvoyer chaque requérant entré clandestinement. Si on faisait cela, on ris-

## Amalgames

Le titre de l'initiative de l'UDC prête (volontairement?) à confusion. On parle d'immigration clandestine, alors qu'on vise les requérants d'asile. Le vice-président de l'UDC, Jean-Luc Piller, défend l'initiative en ajoutant même un troisième terme à l'amalgame: «L'attitude plus sévère à l'égard des immigrants clandestins est de nature à faire régresser la criminalité.»

On rappellera que le nombre d'étrangers en Suisse est d'environ 1,3 million de personnes. Il s'agit de titulaires d'un permis B ou C (à l'année ou établis), y compris la deuxième génération née en Suisse (que les autres pays naturalisent automatiquement). Les saisonniers et les frontaliers ne sont pas comptés.

Les réfugiés sont exactement dix fois moins nombreux: 129.000 actuellement. Ce chiffre comprend les réfugiés reconnus, les requérants en cours de procédure, les admissions provisoires, les cas humanitaires et ceux dont le renvoi est bloqué par le pays d'origine (notamment le Kosovo).

La criminalité? Elle est le fait de ressortissants étrangers dans 25% des cas environ, alors que la population étrangère représente bien 23% des résidents (y compris, cette fois, les saisonniers et les frontaliers). Si c'est l'Office fédéral de la statistique qui le dit, il n'y a pas de quoi s'alarmer. FNU

querait d'envoyer des personnes à la torture. Le texte a donc été enrichi d'une réserve garantissant le principe de non-refoulement.

- Résultat?

- L'initiative contraindrait à introduire deux procédures: l'une pour ceux qui se présentent à un poste-frontière, et une autre pour ceux qui entrent clandestinement. Cela n'apporterait qu'un alourdissement administratif. On voit ainsi que l'initiative promet des choses qu'elle ne peut pas tenir en pratique.

- Il subsiste tout de même des abus.

- Oui, mais très peu nombreux, comparés aux abus que nous avons connus il y a 5 ou 6 ans. Avec l'entrée en vigueur de la loi sur les mesures de contrainte, les abus ont beaucoup diminué. Le nombre de criminels parmi les requérants d'asile a également beaucoup diminué. Nous connaissons surtout des difficultés en matière de renvois dans des pays qui ne sont pas coopératifs. C'est le cas avec la République fédérale de Yougoslavie, par exemple. Depuis 2 ans, ce pays n'est plus disposé à reprendre ses citoyens dont la requête a été rejetée. Mais il n'y a de solution à ces problèmes-là que dans le cadre de négociations bilatérales et pas par l'initiative.

Propos recueillis par Raymond Gremaud/ROC

# Chambres Le National prend du retard

Dès le premier jour de session, le Conseil national a pris du retard sur son programme. En raison d'un débat de plus de trois heures et demie sur les divergences concernant les lois sur le matériel de guerre et le contrôle des biens, il ne commencera qu'aujourd'hui la discussion sur le budget 1997 de la Confédération. Les Chambres ont procédé à l'élection de leurs présidente et président.

Les Chambres fédérales seront toutes deux présidées par un démocrate-chrétien pendant un an. Le Conseil national s'est doté pour la quatrième fois hier d'une présidente, la Lucernoise Judith Stamm. Edouard Delalay accède à la présidence des Etats, charge qu'il est le troisième Valaisan à assumer. Judith Stamm a été portée à la présidence avec 142 voix sur 162 bulletins valables. Elle prend le relais du libéral vaudois Jean-François Leuba. Agée de 62 ans, elle siège au Conseil national depuis 1983. Elle est la 10e Lucernoise à accéder au «perchoir».

Dans son discours, Judith Stamm a laissé transparaître sa sensibilité pour la cause des femmes. Par un hasard de calendrier, le jour de son élection coïncide avec le 51e anniversaire de l'adoption de l'article constitutionnel sur l'assurance-maternité, toujours pas réalisée. De son côté, le président



Judith Stamm et Edouard Delalay à l'heure des congratulations. photo Keystone

sortant Jean-François Leuba a regretté les mauvaises conditions logistiques dans lesquelles travaillent les parlementaires. Il a souhaité que le peuple «comprenne» qu'il ne peut à la fois critiquer le travail accompli et refuser les moyens nécessaires pour l'améliorer.

## Pilatus: le National se rallie

L'exportation des avions Pilatus et des autres biens à usage militaire ou civil sera soumise aux embargos internationaux, de l'Onu et de l'Union

européenne. Par 85 voix contre 76, le Conseil national s'est rallié hier soir à la version plus restrictive du Conseil des Etats en matière de contrôle des exportations.

Conséquence de cette décision prise dans le cadre de la loi sur le contrôle des biens: le Conseil fédéral pourra interdire l'exportation des avions d'entraînement PC-7 et PC-9 dans une quinzaine de pays selon les embargos actuellement en vigueur. Dans un premier temps, il n'avait visé que les quatre «moutons noirs» de la

communauté internationale: Irak, Iran, Libye et Corée du Nord.

Ce faisant, le Conseil national a suivi une proposition socialiste soutenue notamment par les écologistes, les indépendants et une partie des démocrates-chrétiens. Ils voulaient éviter que des avions Pilatus soient à nouveau utilisés contre des populations civiles, comme cela a été le cas récemment en Birmanie, après différents autres pays. Les députés de droite se sont insurgés contre une disposition qui risquerait de gêner l'industrie d'exportation, et notamment la fabrique Pilatus.

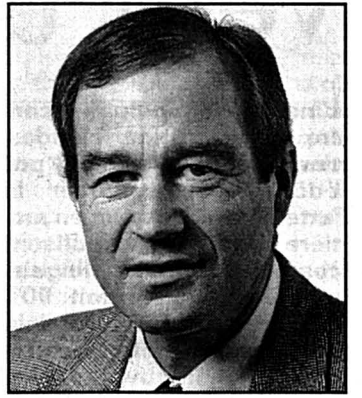
## Mise en garde de Delamuraz

Au nom du Conseil fédéral, Jean-Pascal Delamuraz a également demandé des compétences plus larges maintenant que le Pilatus n'est plus considéré comme matériel militaire. Il serait bien plus dangereux pour l'économie suisse que le peuple adopte l'initiative socialiste exigeant une interdiction totale des exportations d'armes, a-t-il dit.

Dans la loi sur le matériel de guerre, le Conseil national a en revanche maintenu par 94 voix contre 73 sa décision d'en exclure les machines et outils conçus pour la fabrication de ce matériel. Le Conseil des Etats avait prévu de soumettre l'exportation de tels équipements à autorisation./ats

# Pervers Castration chimique inadéquate

La castration chimique des délinquants sexuels ne peut être tenue comme une mesure adéquate en l'état actuel des connaissances médicales. Les agressions sexuelles sont bien plus liées aux troubles de la personnalité de leurs auteurs qu'à l'extériorisation de leurs pulsions.



Maximilian Reimann aimerait mettre les délinquants sexuels hors d'état de nuire. photo a

Dans sa réponse à une question écrite du conseiller aux Etats Maximilian Reimann (UDC/AG) publiée hier, le Conseil fédéral souligne que la castration chimique n'est pas un remède miracle. Comme d'autres pays, la Suisse dispose de médicaments pouvant annihiler totalement ou en partie la testostérone. Leur utilisation n'est cependant autorisée que pour traiter des dysfonctionnements hormonaux et certaines maladies cancéreuses.

## Troubles de la personnalité

Dans la plupart des cas, l'agression sexuelle est liée à la structure fortement perturbée de la personnalité de l'auteur et non à l'extériorisation d'une pulsion sexuelle. Les expériences psychiatriques montrent que les délinquants sexuels agressifs et particulièrement perturbés ne peuvent être traités de manière satisfaisante par des médicaments. Les traitements inhibiteurs de pulsions peuvent donc tout au plus être utilisés en complément d'une psychothérapie intensive. L'administration, à une personne non consentante, de substances entraî-

nant sa castration chimique constituerait une restriction grave de la liberté personnelle. En l'occurrence, s'il est manifestement d'intérêt public de protéger la vie et l'intégrité physique et psychique des victimes potentielles d'infractions sexuelles, le principe de la proportionnalité n'est pas respecté: la castration chimique n'entraîne pas forcément la disparition de phénomènes de violence. En outre, l'effet inhibiteur peut être neutralisé par l'absorption d'alcool ou de drogues.

La mesure ne peut donc pas être considérée comme adéquate et viole en conséquence le droit fondamental de la liberté personnelle garanti par la Constitution fédérale. En Suisse, un petit nombre de délinquants sexuels volontaires ont été traités ces dernières années avec l'Androcur, mais on ne dispose pas de données pratiques concluantes./ats

# Cantons Finances bien malades

La situation financière des cantons suisses connaîtra une nouvelle dégradation l'an prochain. Selon les budgets 1997, le déficit cumulé des 26 cantons progresserait de 1,6% pour atteindre 2,1 milliards de francs, et l'insuffisance de financement de 9,6% pour totaliser 3,3 milliards de francs.

Plusieurs causes sont avancées par le groupe d'études pour les finances cantonales qui a dévoilé ces chiffres hier. La situation économique générale demeure difficile et la tendance est à l'augmentation sur le front du chômage. Les décisions prises par les Chambres fédérales, en particulier dans le domaine social, ne facilitent pas la tâche des cantons, écrit le groupe d'études.

Depuis 1993, le déficit cumulé avait atteint 5,5 milliards

de francs, la situation financière des cantons s'est peu à peu redressée. Cette tendance à l'amélioration a été stoppée avec les budgets présentés pour l'an prochain.

Seuls trois cantons, Uri, Zoug et Appenzell Rhodes-externes, présentent pour l'an prochain un excédent de recettes de quelques centaines de milliers de francs. Tous les autres prévoient un déficit. En tenant compte des investissements prévus, tous les cantons sont dans les chiffres rouges.

L'insuffisance de financement totale se monte à 3,3 milliards de francs. Les plus hauts déficits sont enregistrés dans les cantons de Zurich (521 millions de francs), de Vaud (519 millions de francs), de Genève (483 millions de francs), de Berne (394 millions de francs) et de Bâle-Ville (370 millions de francs)./ats

# NLFA Il faut éviter toute interruption

Le Parlement est invité à libérer les 645 millions de francs bloqués jusqu'ici et qui sont maintenant nécessaires, selon le Conseil fédéral, à la poursuite des travaux déjà entrepris au Saint-Gothard et au Loetschberg. Le message du Conseil fédéral à ce sujet a été publié hier.

En septembre 1995, les Chambres ont alloué un deuxième crédit de 855 millions pour les premiers travaux des tunnels de base du Saint-Gothard et du Loetschberg. Toutefois, 210 millions de francs seulement ont été libérés pour les percements intermédiaires de Sedrun (Saint-Gothard) et Ferden (Loetschberg). Le solde de 645 millions a été bloqué jusqu'à ce que la question du financement de l'ensemble des travaux soit réglée. Ce financement n'est tou-

jours pas garanti, écrit le Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie (DFTCE). Le projet de financement - notamment par une augmentation du prix des carburants - est en mains des Chambres et il faut compter avec des retards sur le calendrier prévu. Si l'on attend que le peuple se soit prononcé à son tour sur ce financement, les travaux en cours au Loetschberg et au Saint-Gothard devront être interrompus. Selon le DFTCE, cette interruption retardera la mise en service des nouvelles lignes de plus d'un an, menacera des emplois et occasionnera des coûts supplémentaires considérables. C'est pourquoi, selon le gouvernement, il faut que le Parlement évite l'interruption des travaux et libère rapidement les quelque 650 millions de francs demandés./ap

# Maladie Délais de résiliation corrigés

Le Conseil fédéral a adopté hier une série de modifications de l'ordonnance d'application de la nouvelle loi sur l'assurance-maladie (LAMal). Dès 1997, les assurés ayant une franchise supérieure à 150 francs pourront résilier leur assurance dans les mêmes délais que ceux qui ont une franchise ordinaire, soit un mois.

Par contre, la durée minimale d'une année pour l'appartenance à une assurance avec franchise à option est maintenue.

Par ailleurs, les militaires qui effectuent un service de plus de deux mois pourront bénéficier d'une réduction de leurs primes./ats

# AI Règlement modifié

Le Conseil fédéral a modifié hier le règlement de l'Assurance-invalidité (AI). L'octroi de prestations de l'AI pour les enfants handicapés devrait être simplifié dès janvier prochain. L'Office fédéral des assurances sociales (Ofas) pourra indemniser les cantons en versant directement des forfaits fondés sur des conventions.

Par ailleurs, à partir de janvier 1998, les subventions de l'AI pour l'agencement des homes et des centres de jour seront limitées à la création de nouvelles places. Quant aux agencements pour des places déjà existantes, ils ne seront financés qu'à certaines conditions. Ces mesures devraient engendrer des économies de l'ordre de 9 millions de francs./ats

## BRÈVES

# Berne Foule pour le «Zibelemärit»

La foule a afflué hier matin tôt à Berne pour le traditionnel Marché aux oignons, qui se tient chaque année le 4e lundi de novembre. Le «Zibelemärit» permet aux amateurs d'oignons d'en acheter sous toutes leurs formes dès quatre heures du matin. Quelque 700 échoppes attendaient des dizaines de milliers de badauds. Ceux-ci sont venus de toute la Suisse. Les CFF ont fait circuler 31 trains spéciaux. La quantité d'oignons mis en vente - environ 75 tonnes - est en recul de treize tonnes par rapport à l'an dernier./ats

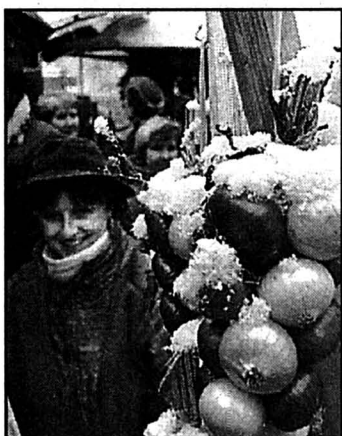


photo K

# Grils Appareils défectueux

Quelque 9500 grils en pierre réfractaire et en céramique des types Barbecue 6000, Ranchero 6000, 9000 et 11.000 ont été vendus entre février et fin juillet 1996 munis de régulateurs de pression du gaz de marque O.A.R.A. Gimeg. Ces régulateurs - pièces qui relient le gril au réservoir à gaz - sont défectueux. A la suite d'un défaut de fabrication, le filet de raccord peut se détacher et provoquer un incendie.

Les propriétaires de ces grils sont priés de faire vérifier leur régulateur et si nécessaire de le faire remplacer immédiatement. Informations au numéro vert 0800 803 802./comm

# Minorités Charte européenne à ratifier

La Suisse doit ratifier la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires. Le Conseil fédéral a adopté hier son message au Parlement. Les dispositions toucheront seulement l'italien et le romanche. En outre, elles seront limitées aux zones d'implantation traditionnelles de ces langues. La Charte européenne vise à protéger et à promouvoir les langues en tant qu'aspect menacé du patrimoine culturel européen. Elle concerne en particulier l'emploi des langues dans l'enseignement, la justice, l'administration, les médias ou encore la vie économique et sociale./ats

# Fribourg Notable prévenu d'abus d'autorité

L'enquête pénale ouverte contre Martin Nicoulin, directeur de la Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU) de Fribourg, est terminée. Le juge lui reproche d'avoir utilisé sa fonction en vue de collecter des fonds - aidé d'un collaborateur - auprès de librairies pour soutenir sa campagne électorale au Conseil national en automne 1995. Martin Nicoulin - par ailleurs ancien président du Parti démocrate-chrétien fribourgeois - et son collaborateur ont été mis en prévention d'abus d'autorité et du délit d'«accepter un avantage»./ats

# Vache folle Autre proposition

Le projet d'abattage de 230.000 bêtes pour éradiquer la maladie de la vache folle a du plomb dans l'aile. La commission des Etats a proposé hier de n'abattre que les bovins des cheptels touchés par la maladie. Il en coûterait 8 millions de francs. Elle souhaite aussi débloquer un crédit maximal de 25 millions pour assainir le marché de la viande. Le Conseil des Etats se prononcera ce matin sur le plan d'abattage de 230.000 bovins nés avant l'interdiction des farines animales prévu par le Conseil fédéral pour combattre l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB)./ats





# Sommet de l'APEC Washington fait passer son message

Les Etats-Unis ont obtenu hier l'adhésion des 18 pays du Forum économique de l'Asie-Pacifique (APEC) à leur proposition de conclure un accord visant à éliminer les barrières douanières pour les technologies de l'information d'ici à l'an 2000. Washington considère ce résultat comme un succès.

Réunis à Subic Bay pour le quatrième sommet annuel de l'APEC, les chefs d'Etat et de gouvernement ont lancé «un appel en faveur de la conclusion d'un accord sur les technologies de l'information» qui «éliminera substantiellement les tarifs d'ici à l'an 2000». Représentant des exportations qui ont totalisé 500 milliards de dollars en 1995, les technologies de l'information recouvrent les ordinateurs, logiciels, semi-conducteurs et les équipements de télécommunication tels que modems, télécopieurs et autres matériels de grande consommation.

Les dirigeants de l'APEC relèvent néanmoins dans leur déclaration une «nécessité de souplesse» au moment où un groupe de travail de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) planche sur le sujet à Genève avant la première réunion ministérielle de l'OMC de Singapour. Cette conférence prévue du 9 au 13 décembre marquera la naissance officielle de l'OMC qui a succédé au GATT.

La formulation employée dans la déclaration de Subic

Bay traduit une volonté de ménager les susceptibilités des pays qui avaient ces derniers jours exprimé des réserves ou même leur opposition au plan américain. Mais globalement, la mention de l'an 2000 représente indéniablement un succès significatif pour la diplomatie américaine qui insistait pour que ses interlocuteurs de l'APEC s'engagent explicitement sur cette date butoir.

## Triomphe au grand jour

Les Etats-Unis n'ont d'ailleurs pas caché leur triomphe. «Nous sommes ravis des résultats du sommet. Il a produit un certain nombre de choses sur lesquelles nous avions travaillé dur depuis des années», a lancé John Wolf, le coordinateur américain pour l'APEC qui est même allé jusqu'à parler de «succès national».

Malgré quatre jours de discussions, les experts et les ministres de l'APEC n'avaient pas réussi à trouver de compromis sur ce sujet épineux qui représentait le principal enjeu du sommet avec la rencontre samedi entre le président américain Bill Clinton et son homologue chinois Jiang Zemin. La Chine, Taiwan, l'Indonésie, la Malaisie et le Chili traînaient les pieds. D'autres pays d'Asie hésitaient aussi.

## Libre-échange

Les Etats-Unis proposent depuis 1994 d'abolir les tarifs douaniers pour ces produits de l'électronique grand



A Subic Bay, les participants au sommet de l'APEC se sont offert un petit moment de détente. photo Keystone-EPA

public. Ils ont déjà le soutien de l'Union européenne, du Canada et du Japon. Ce soutien de l'APEC leur permettra donc de se présenter en position de force le mois prochain à Singapour pour faire aboutir cet accord.

L'expression «éliminer substantiellement» peut paraître ambiguë. Mais «le sens de la déclaration est très clair», a insisté une haute responsable américaine sous couvert de l'anonymat: «C'est du libre-échange dans ce secteur dont il s'agit». «La souplesse signifie que des pays distincts pourraient avoir des phases de transition plus longues pour certains

produits» avant de parvenir à l'élimination totale des droits de douane, a-t-elle dit.

Les dirigeants de l'APEC déclarent dans ce même document leur feu vert à un «Plan pour l'action de Manille» dans lequel l'APEC détaille les promesses individuelles et collectives de réduction des tarifs douaniers afin de réaliser l'objectif d'ouverture complète des marchés d'ici à 2010 pour les économies industrialisées et 2020 pour les économies en développement.

Ce plan d'action fait la synthèse des promesses individuelles et collectives des pays membres qui se sont engagés

à réduire leurs droits de douanes à un plafond maximum de 15% d'ici à l'an 2000.

## Sévères mesures de sécurité

Ce sommet s'accompagne de mesures de sécurité draconiennes car des organisations d'extrême gauche avaient laissé entendre qu'elles pourraient tenter de le perturber en commettant des attentats. Une manifestation prévue par plusieurs milliers d'opposants anti-APEC a toutefois été annulée par les organisateurs alors même que les dirigeants arrivaient à Subic Bay./ats-afp-er

## Construction Recul accéléré en Suisse

Le recul s'accélère dans le secteur principal de la construction en Suisse. La baisse des entrées de commandes, des réserves de travail et du nombre de personnes occupées n'avait jamais été aussi forte. Aucune amélioration n'est en vue.

René Müller, porte-parole de la Société suisse des entrepreneurs (SSE), qualifie d'«effrayants» les chiffres publiés hier par son association sur la base d'une enquête effectuée au jour de référence du 1er octobre. En un an, les réserves de travail ont reculé de 18,4% et les entrées de commandes de 16,6%. Le nombre de collaborateurs a quant à lui diminué de 12,6%, à 113.200. La baisse a été de 7,9% pour les employés suisses et de 15,6% pour les étrangers.

Tous les indicateurs et tous les domaines sont touchés par ce recul, indique la SSE. Ainsi, les réserves de travail sont en baisse de 19,7% dans la construction privée, avec un recul de 10,2% dans la construction de logements et de 10,2% dans la construction artisanale et industrielle. Dans la construction publique, elles ont diminué de 17,2%.

## De plein fouet

L'évolution est plus défavorable en Suisse romande et au Tessin qu'en Suisse allemande. Alors que le recul des réserves de travail atteint 31% en un an en Suisse latine, la baisse est de 15,2% outre-Sarine. En cinq ans, les réserves de travail se sont même contractées de 51,4% en Suisse romande et au Tessin, contre 44,1% en Suisse allemande.

La récession persistante dans le secteur de la construction a aussi eu une influence sur les effectifs. Depuis début octobre 1990, le nombre de collaborateurs a reculé de 32%, passant de 166.500 à 113.200. La crise de l'emploi dans ce secteur atteint ainsi presque l'ampleur de celle que la Suisse avait connue dans les années 70. Entre 1972 et 1978, les effectifs avaient reculé de 39%, à 158.400 employés.

Or, la fin de la crise n'est pas encore en vue. Le danger est grand de voir tous les indicateurs continuer de reculer, estime M. Müller.

Il est réaliste de prévoir que le nombre d'ouvriers de la construction passe en dessous de la barre des 100.000 l'année prochaine./ats

## Chômage Le plaidoyer du BIT pour le plein emploi

Pour le Bureau international du travail (BIT), la communauté internationale doit réaffirmer sa volonté d'assurer le plein emploi. Le chômage n'est pas une fatalité liée à la mondialisation ou au progrès technique. Une croissance plus vigoureuse est possible pour combattre un fléau qui touche 30% des actifs dans le monde.

Dans son rapport, rendu public hier à Genève, le BIT estime qu'un milliard de personnes à travers le monde sont soit chômeurs soit sous-employés. Les pays les plus riches de la planète,

membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), comptent 34 millions de chômeurs.

Présentant le rapport, le directeur général du BIT Michel Hansenne a plaidé en faveur d'une politique de croissance et de stimulation de la demande.

Pour les auteurs du rapport, la détérioration du marché du travail est due à trois grands facteurs: la faiblesse des taux de croissance enregistrés depuis 1973, la lenteur de l'ajustement des salaires au ralentissement de la productivité du travail et l'ap-

parition de pressions salariales inflationnistes, ainsi que la précarisation de millions de travailleurs dans le secteur non structuré.

## Inverser la tendance

La première des conditions à remplir pour se rapprocher du plein emploi consiste, selon le BIT, à inverser la tendance à un ralentissement de la croissance, observée depuis une vingtaine d'années dans les pays industrialisés. L'insuffisance de la demande pourrait bien être à l'origine de la longue période de marasme de l'économie mondiale./ats

## Bahamas W. K. Rey demande sa libération

Werner K. Rey a introduit une nouvelle demande de libération sous caution. L'ex-financeur suisse avait déjà fait appel fin septembre à la Cour suprême de Nassau (Bahamas) contre la décision d'extradition du tribunal de première instance.

Le procureur bernois Beat Schnell sera présent lors des débats, a indiqué hier le juge d'instruction extraordinaire bernois Jörg Rösler. Ceux-ci auront lieu le 28 novembre, précise le communiqué, qui cite une communication officielle des Bahamas. Selon M. Schnell, les chances de

M. Rey d'obtenir la libération sous caution ne sont «pas très grandes», mais pas absolument négligeables. Il s'agit déjà de la 5e demande de ce type déposée par M. Rey.

La date à laquelle la Cour suprême se penchera sur la décision d'extradition du tribunal de première instance n'a pas été fixée, a précisé M. Schnell.

L'avocat de la défense avait indiqué qu'il n'excluait pas le dépôt d'une nouvelle demande de libération sous caution au cas où la tenue du procès de seconde instance n'intervenait pas dans un délai raisonnable./ats

## BRÈVES

### Thomson Emplois supprimés en 1997

Le groupe français Thomson-CSF a confirmé hier prévoir la suppression de 5000 emplois sur la période 1996/1997, dont 800 par le biais de licenciements économiques. Objectif de la contraction: ramener en France les effectifs à 32.000 emplois à fin 1997, contre 37.000 fin 1995. Le groupe est en phase de privatisation. Le tandem formé par le Sud-Coréen Daewoo et le Français Matra devrait en prendre le contrôle. Les employés avaient manifesté contre cette solution la semaine dernière. Ils estiment que l'entreprise a été bradée./ats-afp

### Emprunts russes Cotation suspendue à Paris

La cotation des emprunts russes émis sous l'empire tsariste entre 1880 et 1917 a été suspendue hier à la bourse de Paris. Des rumeurs font état d'un remboursement éventuel à l'occasion de la visite en France du premier ministre russe Viktor Tchernomyrdine. Les négociations se poursuivent entre la France et la Russie sur un dédommagement des porteurs d'emprunts tsaristes émis avant la révolution d'octobre 1917, a indiqué le député français Paul-Louis Tenaillon, président du groupe d'étude pour le règlement de la dette russe./ats-afp

### Zurich Elma entre en bourse

Elma Electronic SA, jusqu'ici filiale à 100% de Sulzer, entre en bourse. Le prix d'émission unitaire des 200.000 (dont 180.000 pour le public) actions nominatives de 20 francs nominal a été fixé à 275 francs.

Le délai de souscription court du 28 novembre au 2 décembre. La cotation à la Bourse a été demandée pour le 4 décembre. Quelque 10% des actions sont réservées aux cadres et aux employés, ont indiqué les dirigeants hier à Zurich.

Le taux de distribution (pourcentage du bénéfice net attribué au dividende) devrait se situer entre 20 et 25%./ats

### Electricité Fusion aux Etats-Unis

Les compagnies américaines d'électricité Duke Power et de transport de gaz PanEnergy ont annoncé hier leur fusion dans une transaction de 7,7 milliards de dollars (9,8 milliards de francs). Cette opération confirme la convergence entre les industries du gaz et de l'électricité aux Etats-Unis. La fusion créera un groupe servant 1,8 million d'abonnés dans les Carolines et contrôlant plus de 15% de la distribution de gaz dans le pays, doté d'une capitalisation totale de 23 milliards de dollars (dette incluse), précise le communiqué./ats-reuter

## PUBLICITÉ

# Loi sur le travail

OUI le 1er décembre

La nouvelle loi sur le travail est susceptible de freiner les délocalisations d'entreprises, donc les pertes d'emploi.

# Temps bibliques Une résurrection très partielle des animaux

Aux temps bibliques, soit dans le millénaire et demi avant la naissance du Christ plus quelques décennies au-delà, la faune du Proche-Orient présentait encore une belle diversité de «grosses bêtes». Cette diversité a été bien érodée – sans jeu de mots! – au cours des siècles. S'en étonnera-t-on? L'agitation des hommes a été incessante, de plus en plus pressante sur ces territoires. Toutefois, des actions de conservation y ont été mises en place au cours des dernières décennies. Cas particulier: en Israël existe depuis 1961 une association, «Haï-Bar», qui se réfère volontiers à une renaissance de la «faune biblique». Mais les réalités modernes sont plutôt contraignantes...

Jean-Luc Renck

La Bible regorge de mentions d'animaux, domestiques ou sauvages. Ceux-ci, prêtant souvent à la métaphore, faisaient très concrètement partie du quotidien des anciens de la Terre Sainte. Le lion, qui apparaît 130 fois dans les Écritures, était répandu dans tout le Proche-Orient, adversaire prisé des dignitaires chasseurs – le dernier lion d'Arabie est tombé vers 1920! D'autres félins plus petits,

dont le léopard – qui incarne dans la Bible les périls sournois – et le caracal – gros chat aux oreilles «à pinceaux» –, ont survécu jusqu'à nos jours (sur le territoire de l'ancienne Palestine, le léopard n'a disparu que récemment de Galilée, mais on le rencontre toujours dans le désert du Néguev, au sud d'Israël). La faune des temps bibliques ne manquait pas de carnassiers: loup – variété pour terres arides pesant le tiers d'un loup d'Alaska! –, chacal, quatre espèces de renards<sup>1</sup>, hyène rayée... Tous se sont conservés, plus chanceux que le crocodile, hôte supposé des plaines marécageuses de la côte méditerranéenne.

Côté ongulés, les paysages souvent arides de la Bible s'animaient notamment de bouquetins – ibex – de Nubie, gazelles dorcas, oryx d'Arabie. Décimées par des siècles de chasse, ces espèces sont convalescentes. L'oryx a été sauvé in extremis: les derniers ont été capturés dans le sultanat d'Oman dans les années 60 et, après reproduction, on a pu repeupler dès 1982. Le Proche-Orient fut aussi l'asile de deux espèces d'ânes sauvages. Le premier, l'âne africain, aux jambes zébrées de noir, a été largement assimilé par domestication. Le second, le fougueux onagre, a été chassé massivement. Une variété de petite taille, l'hémippe, 90 cm au garrot, s'est éteinte en 1927.



Pour un projet nostalgique de la faune biblique. Des ânes sauvages et des autruches d'Éthiopie en captivité dans le désert israélien du Néguev. photo Renck

Quant à l'autruche raillée par Job, sa sous-espèce «syrienne» – exterminée en Palestine dans les premières décennies du XXe siècle – a disparu en 1966 avec la noyade du der-

nier individu dans un oued jordanien...

## Le passé resurgit

Ce sont bien des autruches, pourtant, avec en arrière-fond des oryx et des onagres, que peut entrevoir tout soudain, entre deux acacias, le voyageur qui roule plein sud au long de l'aride vallée d'Arava, dans le Néguev (depuis la mer Morte, altitude -400 m, Arava remonte en pente très douce vers... la mer Rouge). De fait, ces animaux vivent derrière une clôture, marquée à intervalle régulier d'une tête d'ibex sur fond vert, logo de la Nature Reserves Authority d'Israël. L'enclos n'est donc pas un élevage «viandes nouvelles»! Installée ici, à Yotvata – 40 km au nord du «terminal» balnéaire d'Eilat – en 1968, cette réserve est le fait de l'association «Haï-Bar» («Vie sauvage»), créée en 1961 sur l'idée d'un «retour des animaux de la Bible dans le pays de la Bible» et d'une aide aux espèces survivantes menacées<sup>2</sup>.

La réserve «Haï-Bar» de Yotvata est vouée à la faune du désert<sup>3</sup>. Ses 16 km<sup>2</sup> de sol sableux, salé, habillé d'aca-

ciens et de touffes de robustes graminées ont été ouverts au public en 1977, qui les parcourt en mini-bus, avec un guide. Outre autruches, oryx d'Arabie et onagres, la réserve abrite de timides gazelles et des ânes sauvages africains, ainsi que des oryx à sabre – cornes recourbées! – et des addax – cornes tortueuses! –, deux antilopes sahariennes qui n'ont sans doute jamais franchi le Nil – l'addax biblique désignerait l'oryx blanc – et qui figurent à Yotvata dans le cadre d'une collaboration internationale pour leur sauvegarde.

## Vers la liberté?

A titre didactique – et aussi de réserve? On ne sait jamais! –, à l'entrée de la réserve, un ensemble de grandes cages regroupe les carnassiers – nul lion, toutefois! –, plus quelques oiseaux rapaces ou charognards. Une parmi les espèces de vautours captifs a disparu d'Israël très récemment: à la mort de sa femelle, le mâle a quitté Arava, peut-être pour l'Arabie Saoudite et d'autres congénères. Des spécimens de Yotvata devraient repeupler Arava.

Car le but du Haï-Bar, c'est bien de relâcher. Des onagres ont retrouvé la liberté dans le Néguev en 1981, et on a observé des naissances en nature dès 1985. Mais l'avenir ne multipliera pas pareilles satisfactions à l'infini. Quoi, passé les lâchers à venir d'oryx d'Arabie et d'autruches? Faire revivre la nature des temps bibliques est certes une idée mobilisatrice, mais personne ne devrait être dupe: la concrétisation sera très partielle. On n'imagine pas de revoir des lions en Galilée ou des crocodiles entre Tel-Aviv et Haïfa, alors même que les autruches au dur bec effraient! Problèmes de voisinage évidemment, sur des terres en boom démographique – natalité et immigration<sup>4</sup>!

Il est évidemment plus aisé de gérer ce doux rêve dans l'enceinte d'un zoo. Un zoo «biblique» existe à Jérusalem. Il n'apaise pas que les tensions entre l'homme et la bête. C'est, nous a confié un historien de Haïfa, l'un des rares lieux de Jérusalem qui soit but de promenade partagé à la fois par Juifs et Arabes...

JLR

## Compromis, péripéties, facéties multiples...

Ce n'est pas le fait que la sous-espèce du lion biblique n'existe plus qui aura fait obstacle à un plein aboutissement de l'idée popularisée par le Haï-Bar. Car pour l'onagre, il a bien fallu admettre que la sous-espèce disparue d'Israël ne pourrait être qu'approchée en croisant deux sous-espèces actuelles. Et pour l'autruche, c'est une sous-espèce nubienne qui a fait l'affaire!

Si un «compromis génétique» a été trouvé pour ces deux espèces, il a été moins aisé d'atteindre des arrangements politiques pour obtenir, aux premiers temps du Haï-Bar, des espèces qui

avaient survécu dans des pays hostiles à Israël. Les oryx d'Arabie ont fait l'objet de longs palabres avant de parvenir à Yotvata en 1978 – au nombre de huit – au terme d'un parcours tortueux. Les daims de Mésopotamie de l'autre réserve du Haï-Bar, à Haïfa, ont été sortis d'Iran sous couvert de faux papiers d'exportation. Les autruches ont été capturées, très jeunes, en Éthiopie par une mission de l'armée israélienne, qui remplira pour des ânes.

Les addax, reçus du zoo de Chicago, ont coûté moins d'efforts. Mais l'espèce ne figurerait pas parmi la faune antique du «pays de la

Bible»! Tout aussi exclusivement africains et donc sans avenir libre en Terre Sainte, les oryx à sabre du Haï-Bar ont entrepris de sauvegarder les gènes de leur espèce à leur manière: en s'accouplant avec les précieux oryx d'Arabie – les fauteurs sont désormais gardés à part! L'âne sauvage africain, pourtant un «régional» de jadis, restera lui aussi confiné à Yotvata, «pour son bien»: rare, difficile à multiplier et de surcroît susceptible de se métisser avec l'âne domestique, dont il est l'ancêtre, l'animal est jalousement surveillé...

JLR

## EN MARGE

### Notes et éclairages

<sup>1</sup> Les quatre espèces de renards du Proche-Orient sont, outre «le nôtre» dans des tons moins flamboyants, son concurrent le renard des sables (ou renard famélique), le rare renard des rochers (ou de Blanford) dont on vient de découvrir qu'il habite Israël (il est sinon irano-afghan) et le fenec, le plus petit canidé du monde. Le Néguev abrite aussi le chat des sables, donné pour le plus petit félin du monde (l'un parmi les plus petits, en fait, une ou deux autres espèces avoisinent les 2 kg!)

<sup>2</sup> Le premier directeur du Haï-Bar fut Abraham Yoffé (1913-1983), un agronome qui fit une carrière militaire

avant d'être promu en 1964 directeur de l'administration des réserves naturelles d'Israël. Il a contribué à établir 200 réserves – elles sont aujourd'hui près de 300. Yoffé a aussi été député à la Knesset dans les années 70, associé aux partisans du «Grand Israël». Il faut donc le replacer plutôt dans le prolongement des courants écologistes d'inspiration patriotique tels qu'ils ont fleuri en Europe et en Amérique du Nord fin XIXe-début XXe...

<sup>3</sup> Une seconde réserve à Haïfa, nord d'Israël, est consacrée à la faune méditerranéenne (chèvres et moutons sauvages, daims...). Elle n'est acces-

sible au public que sur arrangement préalable.

<sup>4</sup> A Yotvata se trouve aussi un local où l'on présente des animaux nocturnes. On peut s'y divertir du trot agile – comme «en extension» – du hérisson du désert, mais on peut aussi y méditer sur le sort fait aux humbles chauve-souris dans les années 60, lorsque des fermiers israéliens se sont pris à considérer la roussette d'Égypte, une frugivore, comme une menace pour leurs vergers. Dans leur campagne d'extermination, ils n'ont ménagé ni leurs efforts, ni les chauves-souris, y compris insectivores!

JLR

## IMPRESSUM

Société éditrice: L'Impartial SA.  
Editeur: Gil Baillod.

Directeur des rédactions: Gil Baillod.  
Rédacteurs en chef: Roland Graf, Stéphane Sieber.  
Rédacteur en chef adjoint: Jacques Girard.

Canton: Alexandre Bardet (resp.), Rémy Gogniat (adj.), Pascale Béguin, Christian Georges, Blaise Nussbaum, Sandra Spagnol.

Rubriques locales:  
Neuchâtel: Pascal Hofer (resp.), Jean-Michel Pauchard (adj.), Isabelle Kottelat.  
La Chaux-de-Fonds: Robert Nussbaum (resp.), Irène Brossard (adj.), Pierre-François Besson, Christiane Meroni.  
Le Locle: Jean-Claude Perrin (resp.), Claire-Lise Droz (adj.).  
Val-de-Ruz: Philippe Chopard.  
Val-de-Travers: Mariano De Cristofano.  
Boudry: Stéphane Devaux.  
Entre-Deux-Lacs: Patrick Di Lenardo.  
Littoral: Philippe Racine, Ivan Radja.  
Canton du Jura: Michel Gogniat.  
Jura bernois: Dominique Egger (resp.), Nicolas Chiesa (adj.).  
La Neuveville: Françoise Tschanz.  
Haut-Doubs: Alain Prêtre.

Suisse/ Monde: Guy C. Menuisier (resp.), Daniel Droz (adj.), Léo Bysoeth, François Nussbaum (à Berne).

Economie: Françoise Kuenzi.

Sports: Jean-François Berdat (resp.), François Pahud (adj.), Alexandre Lachat, Renaud Tschoumy, Gérard Stegmüller, Fabrice Zwahlen.

Magazine: Sonia Graf (resp.), Dominique Bosshard (adj.), Laurence Carducci, Corinne Tschanz.

Secrétariat de rédaction: Anne-Marie Cottat (resp.), Michel Deruns (adj.), Julian Cervino, Michel Merz, François Treuthardt.

Photographes: Christian Galley, Richard Leuenberger, Pierre Treuthardt.  
Infographiste: Pascal Tissier.  
Dessinateur: Tony Marchand.

Services des abonnements: rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds. Tél. 032/911 23 11

Régie des annonces: Publicitas SA  
La Chaux-de-Fonds, pl. du Marché  
Tél. 032/911 24 10 - Fax 032/968 48 63  
Le Locle, rue du Pont 8  
Tél. 032/931 14 42 - Fax 032/931 50 42

Impression: Centre Presse, Neuchâtel



## Football Finale intercontinentale

Juventus Turin et River Plate (Argentine) annoncent un jeu offensif pour la finale de la Coupe intercontinentale (match qui oppose le champion d'Europe au champion d'Amérique du Sud), aujourd'hui à 19 h 10 heure locale (12 h 10 heure suisse), à Tokyo. La «Juve» jouera à cette occasion sa troisième finale, River Plate sa deuxième. Les deux clubs comptent une victoire chacun. /si

## Tennis Première pour Marc Rosset

Lors du premier tour de la Coupe du Grand-Chelem, qui débute aujourd'hui à Munich, Marc Rosset affrontera l'Américain Pete Sampras. C'est la première fois que le Genevois participe à ce tournoi qui réunit les seize meilleurs joueurs des tournois du Grand-Chelem. /si

## Martina quatrième

Martina Hingis se souviendra longtemps du dénouement de sa première finale dans un «Masters». Avec d'immenses regrets. «J'avais l'intime conviction de pouvoir la battre, avouait-elle. Je sentais que j'étais plus proche de Steffi Graf que lors de la demi-finale de l'US Open.» En dépit de sa défaite (6-3 4-6 6-0 4-6 6-0) face à l'Allemande, la jeune Saint-Galloise est montée au 4e rang du classement mondial WTA. /si



photo K

# Gymnastique Donghua Li a dû louer une case postale



Samedi après-midi au Pavillon des sports de La Chaux-de-Fonds, Donghua Li a signé de nombreux autographes à ses jeunes admirateurs. photo Galley

**Un titre olympique, ça ne vous change pas forcément un homme mais, ce qui est certain, c'est que ça bouleverse sa vie. Donghua Li en fait l'agréable expérience depuis le 28 juillet dernier, jour où, à Atlanta, il s'est affirmé comme le maître incontesté du cheval-arçons. Invité vedette du grand gala de gymnastique mis sur pied samedi après-midi à La Chaux-de-Fonds par la FSG L'Ancienne à l'occasion de son 150e anniversaire, l'ex-Chinois devenu Lucernois s'est même vu contraint à louer une case postale!**

Alexandre Lachat

«Depuis mon retour d'Atlanta, tous les gens ou presque me reconnaissent dans la rue, lorsque je me promène en ville

de Lucerne en compagnie de ma femme Esperanza, nous a expliqué Donghua Li, samedi après-midi au Pavillon des sports, sa démonstration terminée et ses nombreuses dédicaces signées. Certains veulent me serrer la main, d'autres désirent à tout prix un autographe. Depuis trois mois, je reçois chaque jour chez moi une grosse pile de courrier. A tel point que la Poste m'a demandé de louer une case postale! C'est beau, mais aussi stressant.»

C'est toutefois avec un plaisir certain que Donghua Li goûte à sa célébrité et à sa notoriété nouvelles. «Je suis extrêmement fier d'être devenu champion olympique sous les couleurs suisses. Je suis surtout content d'être devenu aussi médiatique: c'est bien pour la gymnastique de ce

pays, c'est bien pour les jeunes qui font de la gymnastique.»

Un titre olympique en gymnastique artistique n'attirera cependant jamais le dieu dollar comme peut le faire un titre mondial en athlétisme, en tennis ou en ski alpin. Donghua Li le sait, le déplore, mais l'accepte: «Dans bien d'autres sports, que ce soit en golf, en tennis ou en football par exemple, la victoire suffit à elle seule pour attirer l'argent. En gymnastique, ce n'est pas le cas. Il faut travailler pour pouvoir bénéficier financièrement de son succès, en participant à des galas, comme ici à La Chaux-de-Fonds, ou en organisant des séances de signatures en collaboration avec ses sponsors.»

### Bientôt papa

Agé aujourd'hui de 30 ans, Donghua Li n'empoignera

donc plus jamais son cheval-arçons dans le cadre d'une compétition. Ainsi en a-t-il décidé il y a quinze jours, après mûre réflexion. «Ce fut là un choix difficile, concède-t-il. Mais je suis heureux d'avoir pris pareille décision. Dans trois semaines, je serai papa et j'entends pleinement me consacrer à ma vie de famille.»

Fille ou garçon? Ni Donghua ni Esperanza ne le savent encore. «Ce sera la surprise», se réjouit le futur papa. Qui ajoute, lorsqu'on lui demande s'il aimerait voir son enfant sur un cheval-arçons ou sur une poutre: «Bien sûr, mais ce sera lui ou elle qui décidera.»

En cas de réponse positive, il ou elle disposerait assurément d'un entraîneur de tout premier ordre!

ALA

## Un très beau gala

L'amateur de gymnastique aura été comblé par le très beau gala mis sur pied samedi après-midi par la FSG L'Ancienne La Chaux-de-Fonds à l'occasion de son 150e anniversaire. Outre Donghua Li, qui s'est malheureusement contenté de deux brèves apparitions au cheval-arçons, les quelque 700 spectateurs du Pavillon des sports ont notamment eu l'occasion d'admirer les deux Dmitri, Bilozerchev et Karbanenko, qui n'ont vraiment pas été avares de leurs exhibitions.

Huit ans après avoir abandonné la compétition, Dmitri Bilozerchev a démontré qu'il n'avait rien perdu ni de son talent ni de son brio. Celui que l'un de nos confrères alémaniques avait désigné au milieu des années 80 comme «le gymnaste du siècle» a tout simplement conquis le public. Quelle tenue, quelle prestance, quel brio! Et quel regret, surtout: celui d'avoir vu le double champion du monde et triple champion olympique se retirer du sport de compétition à l'âge de 22 ans seulement.

Plus robuste, un tantinet moins classique, Karbanenko - qui vient d'acquiescer la nationalité française - s'est surtout distingué à la barre fixe.

Quelque 120 gymnastes neuchâtelois, parmi lesquels les deux Chaux-de-Fonniers Alain Rüfenacht et Pierre-Yves Gôlay et les groupes de Chézard-Saint-Martin, Peseux et Serrières, ont également participé à ce gala qui restera gravé dans les mémoires.

ALA

## MAGAZINE

## Thérapie La biosystémie nous met tous dans le même bateau

Pour vaincre la dépression ou l'angoisse, il existe tout un éventail de psychothérapies, individuelles ou en groupe. Le psychiatre américain Jérôme Liss travaille dans les voies de la biosystémie, une école de thérapie dont il est le fondateur. Que cette approche s'effectue en groupe et explore nos émotions au plus profond n'en fait pas l'originalité. Celle-ci réside dans l'attitude de tous les participants à la thérapie, qui sont invités à prendre activement part à la détresse de celui qui s'exprime. Le procédé relève de l'empathie, et joue donc sur l'identification, à l'autre, par la parole et le geste.

p 23

## Parfums L'âme des jardins en flacons

Il n'y a pas d'art plus subtil et voluptueux que celui des senteurs, eau de Cologne, parfums, diffuseurs d'ambiance. La gamme des climats olfactifs est vaste, elle évolue avec l'esprit du temps. Apparues surtout au milieu du XVIIIe siècle en France, les eaux de toilette dont la célèbre eau de Cologne ont été fabriquées d'abord à Florence pour la reine Catherine de Médicis. Aujourd'hui, ces eaux aux effluves délicates et fines voisinent avec les parfums plus riches, issus des techniques orientales. Tous méritent des flacons à la hauteur de leur charme.

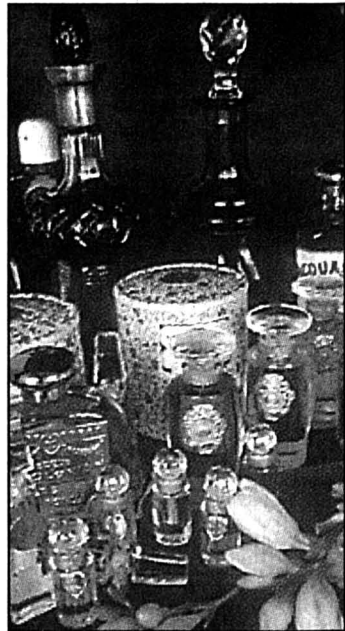


Photo Treuthardt

p 23

## Témoignage André Levet, de la taule au témoignage chrétien

Récemment, André Levet est venu apporter le témoignage d'une existence hors du commun devant le public rassemblé à la salle du Faubourg, à Neuchâtel, par le groupe Animation jeunesse catholique. Cet homme de 64 ans, marqué par des années de prison, passe aujourd'hui d'une ville à l'autre pour apporter un message d'espérance. Après une enfance malheureuse, il a suivi tout d'abord la voie de la grande délinquance, trafic de drogue et vols à main armée, pour aboutir en cellule d'isolement. C'est là qu'un jour il a découvert la foi qui dormait en lui.



André Levet, une éloquence puisée dans la découverte des Évangiles. photo Treuthardt

p 26



## Patinoire des Mélézes

Mardi  
26 novembre  
1996  
à 20 heures

Ligue nationale A

**HCC -  
HC Zurich**



Le Goal Club, un club pas comme les autres

# Le HCC pour obsession

Dans le sport d'aujourd'hui, l'aspect financier prend bien souvent plus d'importance que les résultats. Le hockey sur glace n'échappe pas à la règle et le HCC a besoin d'un soutien inconditionnel pour se maintenir la tête hors de l'eau. Si les joueurs se battent sur la glace, d'autres se démènent en coulisses, avec tout autant de mérite.

«Ces gens-là font partie de ceux qui ont pris conscience qu'il y a quelque chose à faire à La Chaux-de-Fonds.» Président du HCC, Marc Monnat porte en haute estime les membres du Goal club, né des cendres du Club des 40, dissout en début de saison. C'est clairement spécifié dans son règlement, le Goal Club fait partie intégrante du HCC dont il dépend. Son but? Apporter un soutien financier à l'équipe, en drainant un maximum de membres. «Au départ, nous espérons parvenir à 75. Or, nous sommes actuellement 90, se félicite Charles-André Comtesse, président. Toutes les couches



**François Baeriswyl (caissier), Charles-André Comtesse (président), Germain Chiquet (secrétaire), Raymond Voillat (orateur) et Marc Monnat (président du HCC).**  
photo Leuvenberger

sociales sont représentées et nos membres proviennent de La Chaux-de-Fonds bien sûr, mais aussi du Vallon de Saint-Imier et du bas du canton.» Et de préciser que l'acquiescement d'une cotisation est la seule condition d'adhésion à un club ouvert à tous. S'il donne droit à deux sièges dans la tribune des Mélézes et à quelques privilèges, le statut de membre du Goal Club offre aussi la possibilité d'assister à des conférences

ayant forcément trait au sport. Ainsi, Raymond Voillat, ex-arbitre de LNA aujourd'hui inspecteur, a animé récemment un débat qui a mis en évidence les difficultés auxquelles le corps arbitral est confronté. «Pour les prochains, nous réservons quelques bonnes surprises à nos membres» glisse malicieusement Germain Chiquet, secrétaire. «Nous essayons de faire parler de nous afin d'attirer du

monde, confesse Charles-André Comtesse. Dans l'euphorie de la promotion, nous avons recruté passablement de membres. Mais il ne sera pas évident d'en sensibiliser de nouveaux, tant il est vrai que tout passe par les résultats.» On prend tout de même les paris: à l'aube de la saison prochaine, le cap des cent membres, tous obsédés par le HCC, sera franchi...  
JFB

## En car avec le Fan's-Club

Le Fan's-Club du HCC organise un déplacement en car vendredi 29 novembre à Zoug. Prix: 33 francs pour les membres, 37 francs pour les non-membres, sans entrée. Départ à 16 h 30 à la patinoire des Mélézes. Réservations au 855 11 61 jusqu'à jeudi 28 novembre à 18 h. /red.



**RUBATTEL  
& WEYERMANN SA**

Cadrans soignés

2301 La Chaux-de-Fonds  
Rue Jardinière 117-119  
Téléphone 032/913 25 13



132-794903

**Le feu ne fait pas  
la différence entre  
propriétaire et locataire  
Nous la faisons**

**mobicasa**

Mobilière Suisse  
Société d'assurances

Marc Monnat  
Agent général

Espace 3, La Chaux-de-Fonds, 032/913 15 35

**KIA Sportage**



dès Fr. 28 540.-

**Auto-Centre Emil Frey SA**

La Chaux-de-Fonds  
Tél. 032/967 97 77

132-794536

**Machines SA  
NUSSBAUMER**  
La Chaux-de-Fonds



**HONDA**

Rue Pâquerette 8 Tél. 032/968 44 88

132-795076



**Auto-Team-SA**  
Pneu service

Rue des Ormes 32  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 032/926 85 33  
Fax 032/926 85 94

Comme nous  
faites le bon choix!

**Firestone FW-900**

132-796016



**WT 11  
BRIDGESTONE**



Serre 90  
La Chaux-de-Fonds  
Tél. 032/913 00 55

**Centre Miele  
des Montagnes  
neuchâteloises**

Machines à laver, lave-vaisselle, frigos,  
aspirateurs, etc.

Vente + service après-vente

132-794550

**MONTRES**



Sponsor officiel du HCC

Nos détaillants régionaux  
vous présenteront volontiers notre collection de  
montres à bracelets et lunettes interchangeables.

La Chaux-de-Fonds: Horlogerie Von Gunten  
Marin-Centre: Bijouterie Le Chrono  
Cernier: Horlogerie Straumann  
Le Locle: Bijouterie My Styl  
A la patinoire: Puck-Club

*L'équilibre dans le temps*

132-795157

**DIVERS**

*Bébé Requin vous invite à profiter de :*

- Ses bonnes affaires
- Ses occasions uniques
- Sa vente de bijoux

**Polyexpo, rue des Crêtets 153,  
La Chaux-de-Fonds**

Mercredi 27 novembre 1996 de 13 h 30 à 18 heures

Judi 28 novembre 1996 de 13 h 30 à 18 heures

Vendredi 29 novembre 1996 de 13 h 30 à 18 heures

132-797063



**Coop Neuchâtel - Jura**  
Jura bernois

**AVIS OFFICIEL**

Office des faillites des Franches-Montagnes

## Vente de deux immeubles locatifs (en construction) aux Breuleux

Vendredi 20 décembre 1996, dès 14 heures, aux Breuleux au Restaurant de la Balance, il sera vendu aux enchères publiques au plus offrant, sur commission rogatoire de l'Office des faillites de Berthoud, l'immeuble ci-après décrit dépendant de la masse en faillite de M. Utiger Urs, Rütliggen-Alchenflühl.

Feuille no	Ban des Breuleux lieu-dit, nature	Contenance	Valeur officielle
---------------	--------------------------------------	------------	----------------------

456	Rue de la Gare, rue de l'Industrie terrain (immeubles en construction)	11 559 m <sup>2</sup>	Fr. 274 410.- Fr. 2 000 000.-
-----	---	-----------------------	----------------------------------

Deux immeubles locatifs en cours de construction situés entre la rue de la Gare et la rue de l'Industrie. Il était projeté d'y construire six immeubles locatifs et un garage souterrain. Constructions à proximité du centre du village. Aucun aménagement extérieur.

Conditions:

Les conditions de vente, l'état des charges ainsi que le rapport d'expertise seront déposés pendant dix jours à l'office soussigné à compter du 27 novembre 1996 où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Des garanties réelles de paiement seront exigées avant le prononcé de l'adjudication. Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil et d'une pièce de légitimation officielle. Les représentants des sociétés devront présenter un extrait récent du Registre du commerce ainsi que la preuve de leurs pouvoirs.

Les intéressés sont rendus attentifs aux restrictions de la législation fédérale relative à l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées à l'étranger.

Visites et renseignements: s'adresser à l'office soussigné. ☎ 032/951 11 83

Saignelégier, le 15 novembre 1996

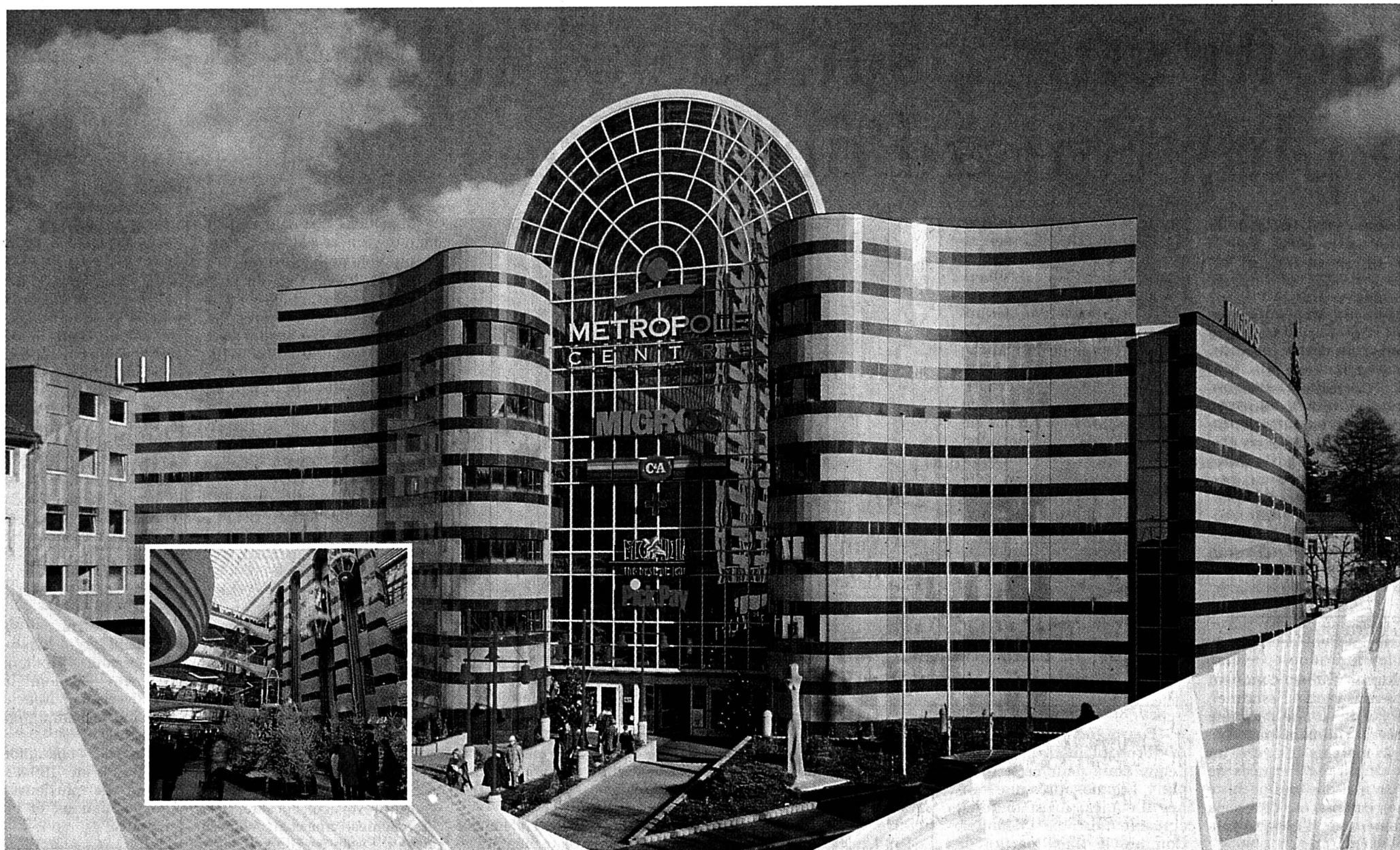
Office des faillites: le préposé, Jean-Marie Aubry

14-793161

Régie des annonces: Publicitas SA

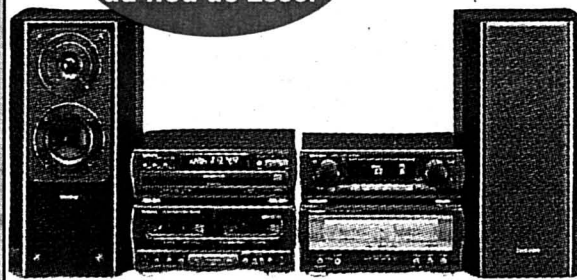
La Chaux-de-Fonds, Tél. 032/911 2410 — Le Locle, Tél. 032/931 14 42





# L'OFFRE EXPLOSIVE

**1495.-**  
au lieu de 2590.-



## TECHNICS SC-VC1180

2x55 watts sinus (frontal), 7 watts (central), 7 watts (Surround), changeur CD 3 disques compatible CD-vidéo, tuner-synthétiseur, changeur CD-vidéo multiple, platine bi-cassettes avec Dolby B/C, Dolby prologic Surround, enceintes à 3 voies, télécommande.

**1495.-** Vous économisez 1095 francs.

Dans votre magasin  
d'électronique de divertissement  
à La Chaux-de-Fonds,  
Métropole-Centre

**R**  
**REDIFFUSION**  
TV - VIDEO - HIFI - PC

### Pour elle:

*L'Air du Temps*  
NINA RICCI  
Eau de Toilette  
vapo 45 ml

**34.-**  
au lieu de **44.-**

Poème  
LANCÔME  
Eau de Parfum  
vapo 100 ml

**95.-**  
au lieu de **115.-**

DOLCE VITA  
Christian Dior

Eau de Toilette  
vapo 50 ml

**65.-**  
au lieu de **79.-**

SHALIMAR  
GUERLAIN

Eau de Toilette  
vapo 50 ml

**65.-**  
au lieu de **80.-**

### Pour lui:

ARMANI  
GIORGIO ARMANI  
Eau de Toilette  
vapo 50 ml

**49.-**  
au lieu de **61.-**

paco  
paco rabanne

Eau de Toilette  
vapo 100 ml

**43.-**  
au lieu de **54.-**

## Carte AVANTAGES VIP

**10%**  
TOUTE L'ANNÉE

Cette carte de crédit vous donne  
10% de rabais permanent sur tout  
notre assortiment, sauf médicaments  
remboursés par les caisses-maladie.

**50.-** valable 1 année **80.-** valable 2 ans



**SUN STORE**  
Pharmacie Parfumerie Diététique

MMM Métropole-Centre  
**LA CHAUX-DE-FONDS**

Tél.: 032/913 25 25 Fax: 032/913 25 50

# LE METRO

RESTAURANT - PIZZERIA

contre présentation de ce BON,  
et jusqu'au  
**15 décembre 1996**  
vous ne payerez la

# PIZZA

de votre choix, seulement

# 10<sup>90</sup>

Apprentis et étudiants,  
durant toute l'année  
du lundi au vendredi :

1 pizza + 1 minérale (2 dl)

# 10<sup>90</sup>

# METROPOLE CENTRE

2 min. à pied de la gare - Horaire: lundi 13.30-18.30 (restaurant et Gourmessa dès 11h)  
mardi au vendredi 8.00-18.30 - samedi 8.00-17.00

Parking couvert de 575 places ouvert 24h sur 24h, 7 jours sur 7 - 17 commerces, 2 restaurants, 1 bar à café, 1 pharmacie.



# Thérapie de groupe Dans la biosystémie, chacun s'engage à faire cause émotive commune

Il existe plusieurs thérapies pour traiter dépression ou angoisses. Le psychiatre Jérôme Liss, lui, jure par la biosystémie, un travail qui s'effectue en groupe. Signe particulier: chacun prend activement part à la douleur de celui qui se met à nu.

Stress, solitude, bleus à l'âme, douleurs psychosomatiques: les raisons de recourir à tout l'éventail des pys se multiplient avec les pressions sociales, économiques, affectives qui ne cessent de faire plier nos pauvres vies humaines. Psychiatre formé à l'Université de Harvard, Jérôme Liss tend aux angoissés et aux déprimés la perche de la biosystémie. En d'autres termes, il est à l'origine d'une thérapie de groupe basée sur l'empathie, cette faculté qui permet de s'identifier à quelqu'un et de ressentir ce qu'il ressent. Le thérapeute vient de consacrer une série de conférences en Suisse romande pour éclairer son approche, juste avant de s'en aller diriger un nouveau groupe de thérapie, à raison d'un week-end par mois.

Ce qui se passe concrètement lors d'une séance, en général limitée à 14 participants? La personne en détresse va pouvoir exprimer son mal, vivre intensément ses émotions. Mais elle ne reste pas isolée dans son travail: les autres membres du groupe l'accompagnent en s'identifiant à elle, en se mettant à sa place, verbalement et gestuel-



lement: «Nous sommes tous dans le même bateau», image Jérôme Liss. Au lieu de juger, chacun comprend ainsi la souffrance de l'autre, et celui qui se met à nu oublie sa honte.

## Descendre puis remonter

Au cours de sa descente dans le gouffre de ses émotions, le «patient» découvrira que celles-ci possèdent une dimension physiologique, qu'elles sont donc intimement chevillées à son corps. Celui que la peur, une blessure ou la tristesse

rend vulnérable, ressent cette douleur le plus souvent dans ses viscères, dans ses tripes. La colère et l'agressivité sont en revanche liées à la masse musculaire. Pour Jérôme Liss, il s'agit d'apprendre aux vulnérables à s'affirmer et à mieux se protéger, aux agressifs à s'attendrir et à s'humaniser davantage. Au niveau du fonctionnement énergétique du corps, l'agressivité correspond à l'action, donc à la dépense d'énergie, la vulnérabilité au repos, donc au renouvellement

de l'énergie. Or seule l'alternance entre action et repos est garante de santé: rien de tel que l'immobilité pour tomber à pieds joints dans la dépression ou la maladie.

La transformation de l'angoissé en personne épanouie ne s'accomplit pas bien sûr d'un seul coup de baguette magique, fût-il administré par le plus habile des psychiatres. Crier, pleurer, en un mot se décharger, est synonyme d'apaisement, pas encore de guérison. La recherche de solu-

tions s'exerce au cours d'une seconde phase, elle aussi empreinte de bienveillance empathique. Un faisceau de possibilités est évoqué par les membres du groupe, dans le plus grand respect de celui qui souffre. Ici, les «tu dois» ou les «il faut» sont bannis au profit des «est-ce qu'il est possible de faire cela?» ou «J'aimerais bien faire cela». Jacques Salomé, grand défenseur du langage positif, ne dirait pas autre chose, et il a d'ailleurs collaboré avec Jérôme Liss. Il

est ensuite nécessaire de mettre en pratique la solution dans sa propre vie.

## Manque de communication

D'une voix fortement teintée d'accent américain, Jérôme Liss explique que les problèmes émotionnels sont le plus souvent engendrés par le manque de communication. Dans les familles, au sein du couple, il rappelle par exemple que la télévision a remplacé l'attention mutuelle. Qui dit manque de communication dit aussi, souvent, solitude. Celle-ci touche toutes les classes d'âge et ne résulte pas toujours des conditions économiques et architecturales qui scindent les membres de nos sociétés en petites cellules autonomes: la solitude s'imisce dans la vie à deux, dans la vie de groupe. Remède: il faudrait se parler davantage, et s'écouter mieux. On s'y engagerait toutes affaires cessantes quand on voit Jérôme Liss, grand gaillard à la voix douce qui appelle la confession. Interactives, ses conférences témoignent de sa capacité d'ouverture et de contact: c'est quand il s'approche de l'autre, et non devant un schéma explicatif, que ses qualités de thérapeute prennent toute leur signification.

Dominique Bosshard

● Prochain groupe mensuel en Suisse romande dès le 30 novembre; information auprès d'Alain Chamard-Bois, La Fruitière, Preveessin (France); tél. 0033 450 42 89 49.

## Senteurs Des effluves royales

Alors que le Moyen-Âge a hérité des parfums très chargés de la tradition orientale, vers la moitié du XVIIIe siècle une eau aromatique plus légère commença à être produite à grande échelle. Elle prendra le nom d'eau de Cologne. Il



Les assortiments de sortilèges parfumés, réalisés à la pharmacie de Santa Maria Novella à Florence. photo sp

est fort probable que cette célébrité ait été créée à Florence. Selon la tradition, il s'agirait de l'Eau de la reine, réalisée spécialement pour Catherine de Médicis par les moines dominicains de Santa Maria Novella. La formule est alors tenue secrète, mais par la suite, un certain Jean-Paul Feminis parvient à s'en emparer et se met à la fabriquer après s'être installé à Cologne. Sur une base d'alcool, cette eau comprenait à l'origine des arômes de citron, bergamote, orange, romarin, fleur d'oranger (néroli). Jean-Marie Farina, neveu de Feminis, joint son nom au produit. Un nom qui essaime très vite, car plusieurs membres de cette prolifique famille se nomment Jean-Marie Farina. Une satire de l'époque rappelle: «Ils étaient deux; ils sont mille aujourd'hui, et chaque jour le Rhin vers Cologne charrie de nombreux Farinas, tous seuls et tous Jean-Marie». Dès 1760 en effet, plusieurs fabricants se disputent l'exclusivité de ce produit qui connaît de nombreux usages. Il est également consommé à usage interne pour combattre de nombreux maux, dont le mal de mer et le scorbut.

L'histoire des parfums s'épanouit désormais sur le territoire français. D'autres parfumeurs étaient devenus célèbres déjà auparavant. Martial, parfumeur et valet de chambre de Monsieur, avait créé l'Eau de la Duchesse pour mademoiselle de La Vallière, à base de jasmin, de jonquille et de cédrat. Madame du Barry, qui succéda à la marquise de Pompadour, faisait grand usage d'eau de Cologne pour sa toilette. Avec Louis XV, la cour était un paradis de senteurs. Le roi et ses favorites dépensaient des fortunes pour les parfums et on disait que les sols du Louvre étaient couverts de fleurs et que les tapisseries étaient imprégnées d'arômes.

La formule de l'eau de Cologne fut finalement vendue et transmise aux parfumeurs Roger & Gallet dont les descendants continuent l'entreprise. L'eau de toilette devient d'usage courant au XIXe pour sa fugacité et sa fraîcheur. Il est de bon ton de se parfumer modérément avec des odeurs fines et douces, comme les eaux de violette, d'iris ou de mimosa.

LCA

## Parfums Quand les flacons se mettent sur leur 31

Les parfums, c'est bien connu, on les choisit un peu pour leurs senteurs, mais beaucoup pour le look du flacon, à moins bien sûr qu'on soit fidèle à une marque. Dans les années 1910, la forme des flacons, autant que le nom des parfums, faisait planer dans un «univers imaginaire». Onze ans plus tard, Coco Chanel révolutionna ce petit monde des fragrances avec le flacon de Chanel No5: une sobre étiquette blanche aux lettres noires trônait au beau milieu d'une simple bouteille de verre rectangulaire aux angles incisifs. Une ligne sobre et épurée qui remporta un tel succès qu'elle fut reprise pour le Chanel No22, le No19, Coco Chanel et même pour le dernier né de la grande maison, Allure.

Aujourd'hui, les designers de «bouteilles» ont du bouchon à retordre, rivalisant d'originalité, de surprise et de nouveauté dans les emballages pour nous faire tourner la tête. Un travail complexe, qui doit à la fois traduire la personnalité du couturier ou du parfumeur, tenir compte des matériaux compatibles avec le concept - à

savoir la nuance d'un verre coloré, la granulation d'un verre dépoli ou encore la courbe d'un bouchon - et qui nécessite bien souvent des dizaines de maquettes et de prototypes avant d'obtenir le flacon idéal. Quelques exemples de créations récentes réussies.

Jungle de Kenzo: original, le parfum dernier-né de Kenzo l'est autant que la bouteille. D'abord, il y a l'emballage cartonné, dans des couleurs violet pétant et jaune vif, qui ne manque pas de sauter à l'œil; ensuite, il y a le flacon, un grand rectangle de verre louchant, surmonté d'un éléphant - animal fétiche de Kenzo - couleur gris acier en guise de bouchon. Quant au parfum, à la fois voluptueux et sauvage, il est une senteur nouvelle qui fait plaisir à humer. Jungle est une réussite à tous les niveaux.

Sotto Voce de Laura Biagotti: un flacon - en verre transparent - en forme de violoncelle ou de mandoline, surmonté d'un original bouchon gris argent qui fait penser à un diapason... beaucoup de style et d'originalité dans le concept de

la bouteille qui renferme la dernière-née des senteurs de Madame Biagotti. Le parfum, lui, est toujours fidèle à lui-même: les fleurs mènent le bal, sans oublier la vanille, chère à Laura. Vous avez aimé Roma, Venezia; vous aimerez Sotto Voce.

Champs-Elysées de Guerlain. Conçu par Robert Granai, le flacon, de forme triangulaire et en verre épais, fait appel à l'imagination; on peut ainsi y percevoir la perspective des Champs-Elysées, avec en premier plan la pyramide du Louvre et sur le haut, l'obélisque de la Concorde. Le bouchon, taillé en biseau, rappelle quant à lui le fronton de l'Arc de Triomphe. Le contenu du flacon, un véritable bal de fleurs, où le mimosa tient le premier rôle, représente une première pour Guerlain, dont l'essentiel des fragrances sont des senteurs orientales. Champs-Elysées, c'est le parfum qu'a choisi Sophie Marceau.

CTZ

● Source: «L'Univers des parfums», Fabienne Pavia, éditions Solar.

## Elle Les fêtes montent à la tête

Chaque année, respect de la tradition d'un métier d'art et de création, les parfums Nina Ricci se mettent sur leur 31. Ils s'habillent alors de lumière et de cristal. Collection de prestige, éditions limitées, flacons de transparence et de pureté d'une grâce rare et précieuse, bref, autant de somptueux

présents d'un attachement éternel. «L'air du temps», «Cœur-joie», «Fille d'Eve» ou encore «Nina», chaque parfum est contenu dans un flacon en cristal ciselé signé Lalique et travaillé comme une véritable sculpture. Des cadeaux de Noël qui fleurissent bon et qui ne passeront pas inaperçus. / comm-ctz



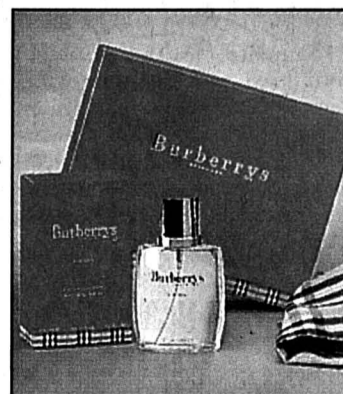
Bouquets de charme et cristal virtuose, les sept parfums Nina Ricci dans leurs tenues de fête. photo sp

## Lui Une touche personnalisée

Les messieurs ne sont pas défavorisés par les parfumeurs cette année, loin s'en faut. En effet, ceux-ci leur destinent une belle panoplie de coffrets de senteurs et de soins. Qui choisira le mythe Ferrari habillé de rouge et à la fragrance raffinée, accompagné d'une réplique de la Testarossa 1957, qui les excès de Paco Rabanne, label

XS et sa gamme au masculin - eau de toilette, baume, gel douche -; d'autres enfin préféreront une once d'Ecosse pour se sentir bien de la tête aux pieds - le flacon est assorti de sacs à chaussures - , avec Burberrys for Men. Question de s'aligner sur l'élégance londonienne.

SOG



Burberrys for Men. photo sp





# Réseau informatique Intranet se lance à la conquête des entreprises

**A peine familiarisé avec Internet, voilà qu'on nous parle de réseau Intranet, véritable raz-de-marée dans les entreprises aux Etats-Unis: plus de 15 millions de postes de travail y seraient connectés. Certains analystes n'hésitent pas à parler de révolution. En fait, Intranet est une adaptation à l'échelle du réseau d'entreprise des technologies qui ont fait le succès d'Internet.**

Yves Schouwey

Intranet «récupère» des technologies déjà connues et éprouvées depuis longtemps et qui ont fait le succès d'Internet pour les mettre au service de l'entreprise.

A savoir: un moyen de communication performant pour la distribution de tous types d'information, une utilisation facile grâce à son interface graphique, le Web (\*), des liens hypertextes jalonnant les documents et facilitant la recherche d'information et surtout une technologie permettant de faire communiquer entre eux n'importe quel type de machine, de l'ordinateur personnel compatible IBM, à la station de travail UNM en passant par le Macintosh.

## Coût réduit

Concrètement, Intranet se compose d'un serveur Web interne à l'entreprise mettant à disposition des employés toutes sortes d'information consultables par un seul logiciel, le «browser» du Web.

Il peut s'agir de Netscape, d'Internet Explorer, de Mosaic..., cela n'a pas d'importance.

Les applications Intranet sont peu coûteuses à installer et à gérer. Pour quelques milliers de francs, il est possible de se créer un serveur Intranet. Un peu de place inoccupée sur le disque d'un serveur Unix, Windows NT ou 95, Mac ou Netware, suffit.

Ajoutez un logiciel serveur Web, certains sont gratuits d'autres peuvent être téléchargés depuis Internet. Formatez

vos documents en HTML, le langage de mise en page du Web, à la main ou à l'aide d'un éditeur simple comme Navigator Gold de Netscape tournant sur Windows, Mac et Unix ou Front Page de Microsoft tournant sur Windows. Placez ces documents sur le serveur. Ces derniers pourront ainsi être lus sur votre réseau par tout «browser». Certes, on peut aller plus loin: serveurs dédiés, accès contrôlés par mots de passe. Mais effectuer ses premiers pas sur Intranet reste à la portée de presque tout le monde.

## Philosophie d'ouverture

Intranet étant indépendant du système d'exploitation et de la machine, n'importe quel utilisateur, quel que soit l'ordinateur ou le système d'exploitation qu'il utilise, peut accéder aux données de son entreprise ou envoyer du courrier électronique avec le navigateur qu'il affectionne pour «surfer» sur Internet.

La facilité d'utilisation de ce dernier évite de trop lourds frais de formation du personnel.

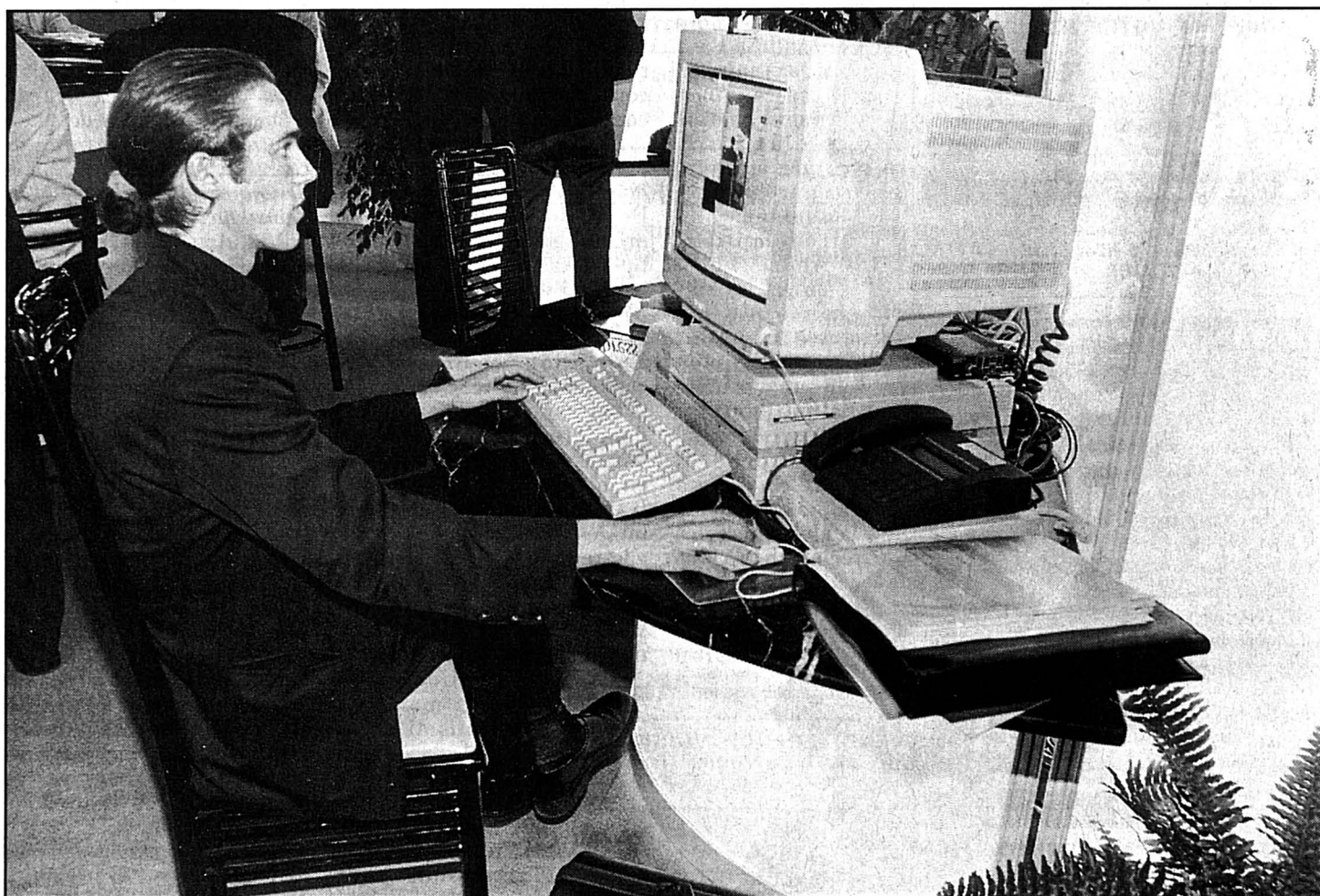
## Développement explosif

Intranet envahit littéralement les entreprises. Forrester Research estime que 22 % des 1000 premiers groupes américains avaient déjà établi un réseau Intranet à la fin de l'année 1995.

Gartner Group prévoit que plus de la moitié des grandes entreprises s'y mettront d'ici à 1998. L'opérateur télécom MCI a créé un WEB pour les 12.000 membres de son service informatique. Il contient non seulement des documents de travail, mais aussi une bibliothèque de codes pour les programmeurs. Ford a déjà installé quelque 80 serveurs Intranet dans le monde et distribué des browsers Netscape à 56.000 utilisateurs internes. La branche exploration d'Elf France partage des données sismiques sur un Intranet.

## Applications

Le ministère des Finances, la Société générale, Schlumberger et beaucoup d'autres



groupes français ont également des projets en chantier.

Pour Pierre Bays, directeur de la société fiduciaire Auffrex SA, les avantages d'un système Intranet sont multiples. Il permet la diffusion d'information (notes de service, listes de prix, catalogues de produits, manuel de qualité ISO 9000...), la mise à disposition de ressources électroniques (données clients, distribution de logiciels...) et une communication interactive (courrier électronique, interrogation de base de données, commande de matériel...) au sein de l'entreprise. Il garantit une bonne mise à jour des documents, un gain de temps dans la recherche de l'information, une réduction du coût de diffusion, d'impression, de photocopies.

YS

(\*WEB: le Web, abréviation pour World Wide Web «WWW», en français «La Toile», est la partie multimédia de d'Internet.

## Le cas pratique ISO 9000

Pierre Bays a montré dans un cas pratique - la réalisation d'un manuel de qualité ISO 9000 - l'intérêt de l'utilisation d'un système Intranet. Pour Roger Oudin, auditeur de l'Association Suisse pour Systèmes de Qualité et de Management (SQS), «Intranet est un outil servant à mettre en place un manuel de qualité». Rappelons qu'il s'agit d'un certificat international garantissant que l'organisation d'une entreprise permet à celle-ci d'exécuter un travail dans les meilleures conditions de rentabilité et de qualité. La norme ISO, pour Roger Oudin, «n'invente rien». Elle met sur le papier ce que de nombreuses entreprises font déjà. Elle décrit l'organisation de l'entreprise, met en

relation les collaborateurs afin de réunir toute la documentation de l'entreprise, souvent éparpillée. Elle permet de réfléchir sur le bon fonctionnement de son entreprise.

Lorsque ce manuel de qualité se réalise sur papier, cela demande souvent de nombreux classeurs fédéraux dans lesquels il n'est pas toujours facile de retrouver une information. De plus, si l'organisation de l'entreprise se modifie, (achat d'une nouvelle machine par exemple), les pages du manuel de qualité doivent être remises à jour. Pour peu que ces pages se trouvent dans plusieurs classeurs différents, il arrive qu'il faille reprendre toute la documentation. Pour Pierre

Bays, la mise en place et la gestion d'un manuel de qualité par Intranet offre plus d'un intérêt. Le manuel étant réalisé sous forme électronique, sa diffusion au sein de l'entreprise est simplifiée, tous les employés y ayant accès depuis leur poste de travail. La mise à jour est rendue plus facile. Comme seule la version électronique du manuel fait foi, il n'est pas nécessaire de réimprimer la documentation. A cela s'ajoute que la recherche d'un document est facilitée grâce aux liens hypertextes qui relient les documents. Pour Roger Oudin, il ne fait pas de doute que «l'avenir est dans la forme électronique du manuel».

YS

## PC BREVES

### Technologies Piloter à la pensée

Impossible? Eh bien non, l'outil permettant de piloter son ordinateur personnel à la seule force de sa pensée, existe bel et bien. S'appuyant sur des techniques utilisées dans les trop fameux détecteurs de mensonges, Ron Gordon, fondateur de la société «The Other 90% Technologies», a mis au point un dispositif de pointage par la pensée. Il s'agit d'un doigtier tapissé de capteurs ultrasensibles. Enfilé sur un doigt, il permet de transmettre en permanence à l'ordinateur une douzaine de paramètres qui sont analysés et interprétés comme la volonté du cerveau de faire bouger le curseur vers la droite, la gauche en bas ou en haut. L'engin est livré avec quelques applications, dont notamment un jeu de détecteur de mensonges. Dénommé «MindDrive», le système n'aurait certainement pas déplié à Einstein. Le savant n'avait-il pas coutume de dire que l'homme n'utilisait que le 10 % de ses capacités mentales?

CP

### Silicon La 02 a débarqué

Vous caressez du regard votre tout nouveau 166 ou 200 carrossé chez Pentium en vous disant, «Ah la belle et brave petite bête. Enfin du matériel rapide». On n'aimerait pas vous faire de la peine, mais il y a mieux. Histoire de vous faire saliver, jetez donc un coup d'oeil au petit dernier de Silicon Graphics, la station de travail 02. Elle se place en entrée de gamme et remplace l'Indy. Le look plus rebondi que son aînée, la 02 est aussi 10 fois plus puissante. Processeur Risc à 64 bits, accélérateur de graphisme 3D et de traitement de l'image, compression et décompression de l'image de télévision en temps réel... Vraiment ça déménage. La 02 est fournie avec le système d'exploitation Unix Irix 6.3. Mais, pas de panique, le logiciel SoftWindows livré avec la machine permet de faire tourner ses applications favorites Windows 3.1 et même 95. Reste la question du prix. Mais ça, c'est une autre histoire... à peine plus chère.

CP

### Internet Les recherches enfin en français

Surfer sur Internet demande une bonne connaissance de la langue de Shakespeare. Mais Voltaire peut se consoler: le français fait peu à peu son nid sur le réseau des réseaux. A preuve la récente apparition d'une édition francophone du plus fameux des guides de recherche de sites Internet. «Yahoo!» propose en effet depuis le début de ce mois un interface et un index thématique francisé à l'adresse «www.yahoo.fr». Les recherches de sites peuvent ainsi être lancées en indiquant des critères français. Comme pour le site américain visité quotidiennement par 2 millions d'internautes, Yahoo! entend proposer gratuitement des dépêches d'actualité de l'agence Reuter et, bientôt, une cotation boursière.

A relever encore que dans son serveur de recherche, Yahoo! ne recense pas moins de 370.000 sites, dont seulement 7000 francophones.

CP

### Money, money... Bill engrange

Les trimestres se suivent et se ressemblent diablement... Microsoft vient de clore son premier trimestre de son exercice courant avec un bénéfice de 760 millions de francs suisses pour un chiffre d'affaires de près de 3 milliards de francs, soit 14 % de plus qu'une année auparavant. Le géant américain de l'informatique explique cette progression principalement par le décollage des ventes de Windows 95 auprès du grand public et, surtout, de celles de Windows NT 4.0, Windows NT Server et Workstation. Des systèmes d'exploitation «32 bits» très prisés par les entreprises. Petite question subsidiaire et insidieuse... D'où donc provient ce pactole à faire palier d'envie même un grand argentier fédéral retraité? De nos poches! Non? Combien de fois avez-vous changé de bécane ces dernières années pour réussir à faire tourner les versions de plus en plus boulimiques des logiciels de Mr Gates.

CP

## CD-ROM Flâner au Musée d'Orsay

**Après avoir vendu près de cent mille exemplaires du CD-ROM consacré au Louvre, Montparnasse Multimédia et la Réunion des Musées nationaux récidivent en prenant pour cible un autre temple de la culture : le Musée d'Orsay.**

Deux itinéraires sont offerts au visiteur: la visite des lieux et la découverte des collections. A tout moment, il est possible de passer d'un module à l'autre, en totale liberté de mouvement. On musarde le long de l'Allée centrale, levant les yeux pour observer la voûte, déambulant autour des sculptures, passant d'une salle à l'autre au gré de son bon plaisir. C'est l'utilisation de la technologie Quicktime Virtual Reality d'Apple qui donne au visiteur l'impression de se déplacer comme s'il le faisait dans un espace réel. L'effet est particulièrement réussi dans l'Allée centrale du musée, où la navigation autorise des déplacements dans l'image de droite

à gauche mais aussi de haut en bas. Il a fallu pas moins de quatre mille images pour réaliser cette prouesse technique.

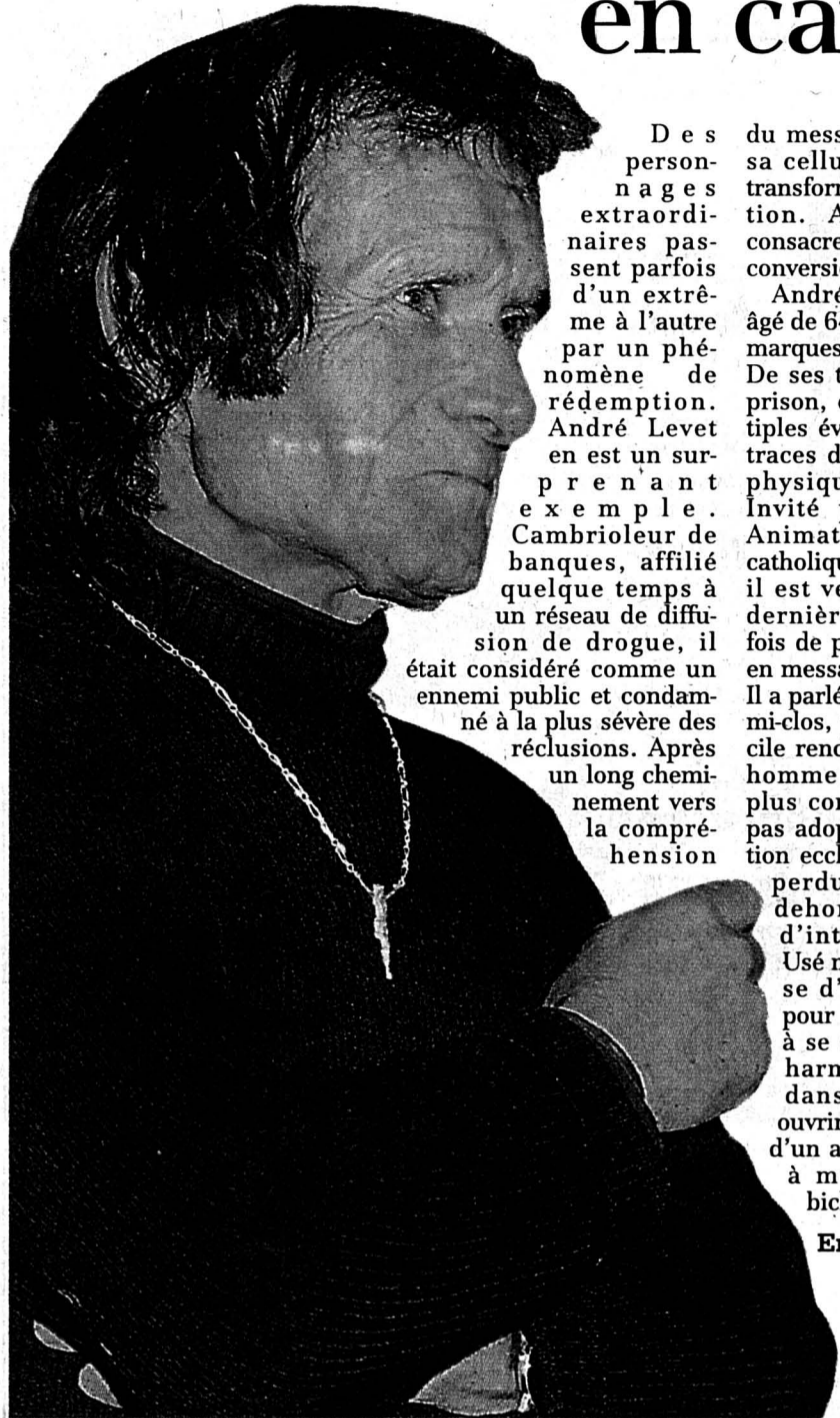
Chemin faisant, vous découvrirez des peintures, des sculptures, des objets d'art, des photographies représentant une quinzaine de courants. La majorité des oeuvres présentées comportent une animation dévoilant les mystères de sa composition, un brin d'histoire, un mouvement artistique. Un guide personnel, sorte d'agent intelligent étudie votre manière de visiter le musée pour vous suggérer d'autres itinéraires correspondant à vos goûts.

Un accès au site Internet du musée est aussi proposé directement à partir du CD, pour autant que l'on dispose d'un accès au réseau. On y échange des idées avec d'autres visiteurs ou on télécharge des textes non contenus dans le CD, etc.

YS

● «Musée d'Orsay, visite virtuelle», édité par Roule Productions, version PC et Mac.

# Témoignage Libération d'André Levet en cavale avec Jésus Christ



La plus étonnante des aventures humaines a été vécue par André Levet, à travers une existence qui va de la violence à la prédication. photo Treuthardt

Des personnes extraordinaires passent parfois d'un extrême à l'autre par un phénomène de rédemption. André Levet en est un surprenant exemple. Cambrioleur de banques, affilié quelque temps à un réseau de diffusion de drogue, il était considéré comme un ennemi public et condamné à la plus sévère des réclusions. Après un long cheminement vers la compréhension

du message chrétien, il a vu sa cellule de prisonnier se transformer en lieu de méditation. Aujourd'hui, il se consacre au témoignage de sa conversion.

André Levet, aujourd'hui âgé de 64 ans, porte sur lui les marques d'un destin très dur. De ses trente-sept années de prison, entrecoupées de multiples évasions, il a gardé les traces d'une souffrance physique et morale. Invité par le groupe Animation jeunesse catholique de Neuchâtel, il est venu la semaine dernière raconter une fois de plus sa métamorphose en messager du christianisme. Il a parlé longuement, les yeux mi-clos, pour raconter sa difficile rencontre avec la foi. Cet homme raviné est d'autant plus convainquant qu'il n'a pas adopté pour autant l'onction ecclésiastique et n'a rien perdu de sa rudesse en dehors de ces moments d'intense transmission. Usé mais infatigable, il passe d'une école à l'autre pour encourager les jeunes à se créer un monde plus harmonieux et retourner dans les prisons pour ouvrir la voie à des évasions d'un autre genre, sans scies à métaux, ni pieds de biche.

## Enfance sans amour

Né en 1932, dans une famille juive non pratiquante, il a vu son destin basculer en 1939, lorsque sa famille se brise. Son père résistant est déporté. Le jeune garçon a été pla-

cé dans une famille paysanne par la Croix-Rouge.

- Du jour au lendemain, je me suis trouvé chez des étrangers pour faire un travail d'homme, avec plus de coups de pieds aux fesses que de caresses. A treize ans, je suis devenu un animal blessé et un animal blessé c'est dangereux.

A quinze ans, il est à Marseille et se lance dans sa première expédition à main armée dans une poste, avec d'autres jeunes gens. Aussitôt pris, il est

«Je n'ai qu'un caïd, c'est Dieu»

conduit aux Baumettes pour y purger une peine jusqu'à l'âge de 21 ans. A 18 ans, la possibilité lui est offerte de choisir de s'engager dans l'armée, ce qu'il fait pour sortir de prison. Blessé à Diên Biên Phù, il est rapatrié. Aussitôt remis sur pieds, il retourne à la rue. Désormais aguerri au maniement des armes et à la violence, il a tôt fait de se retrouver une bande pour reprendre ses braquages de banque, de postes, et ses ouvertures forcées de coffres-forts.

Dans cet engrenage survient un premier événement, d'apparence anodine. A Laval, il rencontre un prêtre en soutane dont il se moque avec ses copains. Ce dernier lui rétorque «Je n'ai qu'un caïd, c'est Dieu; si cela t'intéresse viens me voir». Intrigué par cette rencontre, un peu par hasard, le jeune délinquant reprend contact avec le curé, et par défi lui annonce son prochain délit. Celui-ci tournera mal. Un ami est tué à ses côtés lors de l'attaque d'une banque. Pour lui, la note est

salée. Il est condamné à 21 ans de prison. Il devient le matricule 2835 et il est mis en cellule d'isolement.

## Seul avec le Nouveau Testament

Le curé qu'il avait rencontré sur le bord du trottoir «comme un poteau indicateur» ne l'a pas perdu de vue. Il lui écrit et il lui «balance le bon Dieu dans un bouquin», en l'occurrence une édition reliée des quatre Evangiles. André Levet, peu porté sur la lecture, ne l'ouvre que neuf fois en dix ans. Curieux, intelligent, il ne peut pourtant s'empêcher de réfléchir à la signification de ce qu'il entrevoit. Le prêtre, discrètement l'appuie dans son questionnement. En juin 1969,

dans sa solitude, le prisonnier finit par avoir une prescience. Il a la conviction que la nuit suivante, à deux heures du matin le 12 juin, Jésus Christ lui donnera rendez-vous. Effectivement, l'ancien repris de justice raconte qu'il s'est éveillé dans un grand trouble, et qu'il a eu la conviction d'une présence divine et qu'aucune prison ne pourra désormais le retenir.

Laurence Carducci

● «Ma dernière cavale avec Jésus-Christ», récit autobiographique d'André Levet, collection Nouvelle cité, éditions Saint-Augustin, Fribourg.

● «Réponse aux jeunes du troisième millénaire» André Levet, mêmes collection et éditeur

## A la portée de tous

Acteur d'une conversion hors du commun, André Levet, après 37 ans d'une vie de malfaiteur, a découvert la portée du langage chrétien. Dès juin 1969, il va suivre un nouveau destin. Porté par un intense désir de faire partager cette rencontre avec le Christ. Il entreprend des études pour acquérir une nouvelle éloquence. Il n'ira pas jusqu'à la prêtrise comme il le souhaitait tout d'abord, mais dès 1975, il consacra son avenir à transmettre son message d'espérance. Son langage clair, imagé, et même coloré par un certain humour du dérisoire, captive son auditoire. Il n'a pas oublié non plus les expressions de la rue et reste ainsi très proche du

monde des démunis et des jeunes dérivant sur les trottoirs. Il retourne souvent dans les prisons pour indiquer le chemin de l'évasion spirituelle.

Un groupe de cabanes en Camarque lui sert actuellement de point d'attache. L'aménagement de cet abri est plus que rudimentaire mais son accueil suffit pour un temps pour apaiser le désarroi des personnes qui sortent de prison, fuyent la prostitution ou d'autres souffrances encore. C'est aussi pour eux qu'André Levet va d'une salle à l'autre et recueille des fonds pour leur assurer un moment de subsistance.

LCA

## Bloc'nat Poêle de lotus

Le lotus sacré, *Nelumbo nucifera*, est une plante aquatique tropicale parente des nénuphars (*Nymphéacées*) qu'intuitivement nous associons aux sagesse orientales... Eh bien, il vient d'ajouter à cette aura. Il apparaît qu'à l'instar d'un mammifère, le lotus est un organisme homéotherme, c'est-à-dire qu'il peut régler sa température interne de manière active. Ce n'est toutefois que localement qu'il se réchauffe, probablement en «brûlant» de l'amidon: au moment de la floraison, sa fleur conserve une agréable température de 30-35°, quand bien même son environnement grelotterait autour des 10°, que ce soit de manière naturelle ou par l'effet de la curiosité manipulatrice de botanistes. Ce sont deux scientifiques australiens qui ont récemment attiré l'attention sur ce potentiel calorifique de la fleur de lotus, en comparant la température et la consommation d'oxygène à l'intérieur des réceptacles de dix-neuf espèces. Il faut toutefois préciser que la production de chaleur n'est pas une exclusivité du lotus, le phénomène a déjà été reconnu chez plusieurs autres plantes. Par contre, on ne connaît actuellement que deux espèces qui entretiennent durablement une température à valeur constante (dont un philodendron).

Reste à savoir à quoi le lotus utilise ce talent: les botanistes supputent que la chaleur serait un moyen d'optimiser le développement de sa fleur. Mais peut-être aussi est-ce un moyen de récompenser les insectes pollinisateurs en rechargeant leurs batteries énergétiques...

JLR

## Point vert Le gui, spectaculaire en hiver

Plante sacrée des druides, cueillie avec la légendaire serpe d'or, le gui est aujourd'hui encore l'emblème de la vie et de la chance, traditionnellement en honneur à Noël et au Jour de l'An. C'est surtout en hiver que ses grosses touffes sphériques, ressemblant à des nids d'oiseaux accrochés aux branches des arbres, sont spectaculaires pour l'œil.

Réparti dans toute l'Europe et en Asie, le gui est une petite plante buissonnante qui possède des feuilles coriaces opposées, dont les fleurs sont vert jaunâtre. Quant aux fruits, des baies blanches, ils sont un peu semblables à des perles, avec une pulpe gélatineuse où se trouve une grosse graine verte et plate.

Ces baies blanches se forment sur les individus femelles.

Renfermant une pulpe gluante qui sert à fabriquer de la glu, elles sont consommées par les oiseaux frugivores, surtout par

les grives, qui collent les graines sur leur perchoir en se frottant le bec pour s'en débarrasser. Si le perchoir est une branche d'arbre réceptive, la graine donnera alors une jeune plante

qui perforera l'écorce. Mais attention: les fruits du gui sont vénéneux pour l'homme!

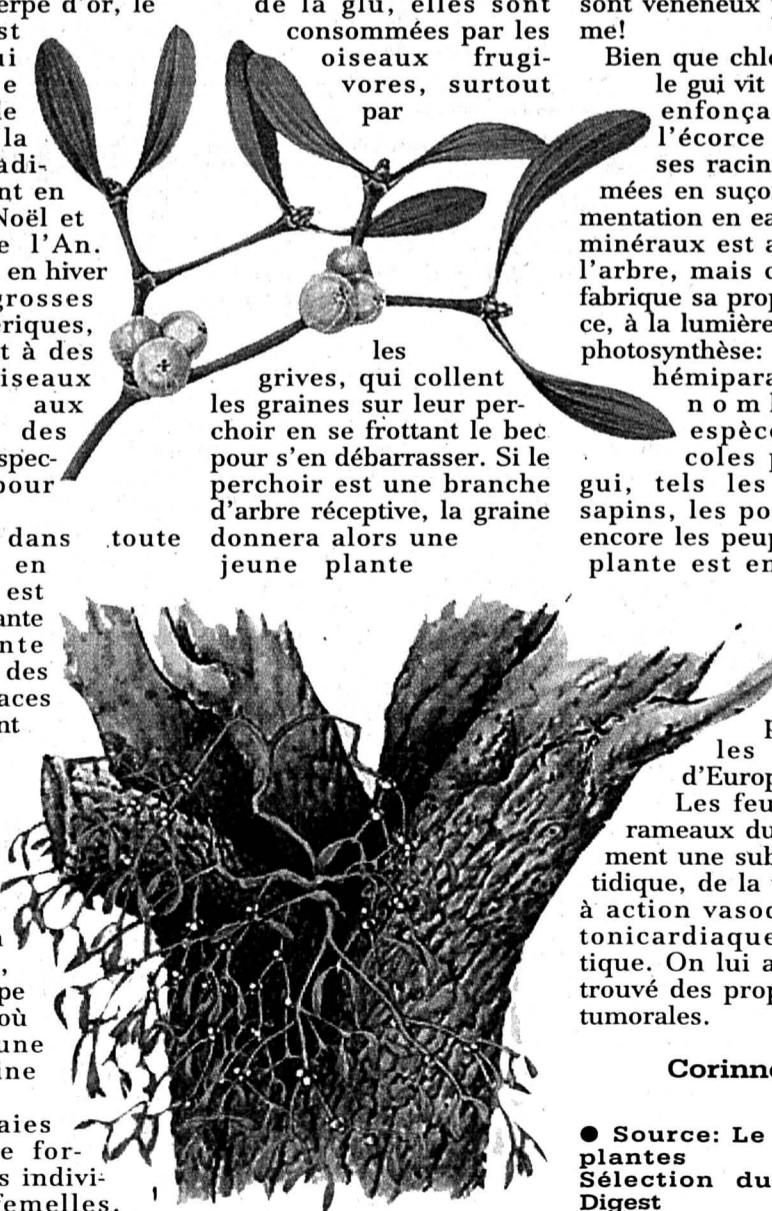
Bien que chlorophyllien, le gui vit en parasite, enfonçant dans l'écorce des arbres ses racines transformées en suçoirs. Son alimentation en eau et en sels minéraux est assurée par l'arbre, mais cette plante fabrique sa propre substance, à la lumière, grâce à sa photosynthèse: le gui vit en hémiparasite. Si de nombreuses espèces arboricoles portent du gui, tels les pins, les sapins, les pommiers ou encore les peupliers, cette plante est en revanche

très rare sur les chênes et manque tout simplement sur les mélèzes d'Europe.

Les feuilles et les rameaux du gui renferment une substance péptidique, de la viscotoxine, à action vasodilatatrice, tonocardiaque et diurétique. On lui a également trouvé des propriétés antitumorales.

Corinne Tschanz

● Source: Le guide des plantes sauvages, Sélection du Reader's Digest



## Eurêka Pour avoir une peau de pêche

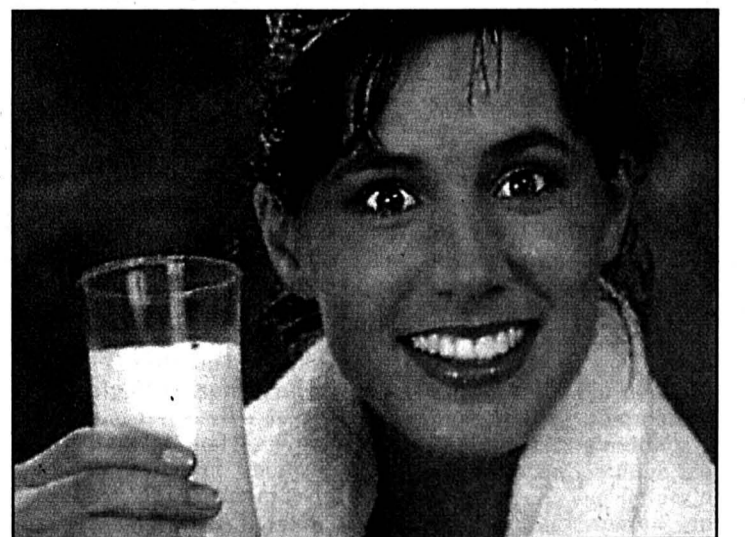
Votre peau est rugueuse, inégale, et vous faites pourtant tout afin d'en prendre le plus grand soin, mais sans grand succès. Pourquoi ne vous offriez-vous pas le luxe d'un bon bain de lait, comme le faisaient les nobles dames de l'époque? Pour ce faire, ajoutez à l'eau de votre bain trois litres de lait de ferme et n'hésitez pas à utiliser un savon et à vous frictionner. Au sortir de l'eau, vous constaterez alors que votre peau est toute douce.

Vous pouvez aussi prendre exemple sur la recette de Néfertiti, reine d'Egypte célèbre pour sa beauté: il suffit pour cela de plonger dans votre bain un sac de mousseline contenant environ un kilo de son. Pressez-le bien afin d'en extraire toute la teneur en farine blanche qui, en se mélangeant à l'eau du bain, la

rendra laiteuse. Votre peau en sera adoucie et satinée. Votre bain terminé, pensez à appliquer sur toutes les parties rugueuses de votre corps de l'huile d'amandes douces; essuyez ensuite avec un tampon de coton.

Quant à la peau de votre visage, pour la nettoyer parfaitement, mélangez un jaune d'œuf avec quelques gouttes de jus de citron et d'huile d'amandes douces. Après vous être enduit le visage de cette potion, attendez 10 minutes, puis rincez. Si vos pores sont dilatés, appliquez une lotion de jus d'orange auquel vous aurez ajouté le tiers de son volume en eau de rose. Si votre peau est irritée, faites-vous régulièrement des compresses imbibées d'infusion de tilleul ou de camomille.

CTZ



Le lait est un excellent adoucissant pour la peau.

photo a

Nous cherchons pour notre groupe Lycra® au sein de notre centre technique européen à Meyrin (Genève), un(e)

**TECHNICIEN OU  
TECHNICIENNE MAILLE**

au bénéfice d'un diplôme d'une école textile, de préférence 3-5 ans d'expérience dans l'industrie de la maille. De plus, une bonne connaissance en teinture et finition est souhaitée ainsi qu'un intérêt commercial pour maintenir et développer les contacts clients. Vous êtes à l'aise dans la conversation en anglais et en français; des connaissances de l'allemand et/ou de l'italien seraient un atout.

Vous participerez à la réalisation de tissus circulaires pour promouvoir le Lycra® dans le prêt-à-porter et la lingerie chez nos clients européens et progressivement dans d'autres régions, telles que Asie pacifique, Amérique latine, Amérique du Nord.

Si vous êtes de nationalité suisse ou en possession d'un permis valable, veuillez envoyer votre offre, avec curriculum vitae et certificats, à:



Du Pont de Nemours International SA  
Ressources Humaines - Réf. ES/96/11a  
2, chemin du Pavillon  
1218 Grand-Saconnex (GE)

©Marque déposée de Du Pont de Nemours.



Afin de faire face à d'excellentes perspectives, notre client, une entreprise neuchâteloise active dans le domaine de l'automation et développant ses activités à un niveau international, nous a mandatés pour la sélection de leurs futurs collaborateurs. Par conséquent nous recherchons, un

**INGÉNIEUR EN MÉCANIQUE  
CHEF DE PROJETS  
FR./ALL./ANGL.**

- Responsable d'un groupe de projets et du déroulement du projet.
- Gestion des projets au niveau technique, délais et coûts.
- Contrôle du cahier des charges, de la faisabilité avant confirmation.
- Interface entre la production et les clients.

Ainsi qu'un

**INGÉNIEUR ETS EN MÉCANIQUE  
FR./ALL. (ANGL., un plus)**

Poste évolutif pour un ingénieur constructeur vers la direction de projets.

Et un

**MÉCANICIEN-MONTEUR  
FR./ALL. (ANGL., un plus)**

Pour prendre le poste de chef monteur dans un groupe de mise en train.

Une expérience du montage interne et externe dans le domaine de l'automation est indispensable ainsi que de la disponibilité pour les voyages.

Si vous correspondez à l'un de ces profils et êtes intéressé par un nouveau challenge, alors n'hésitez pas à envoyer votre dossier complet de candidature à Stéphane Haas qui le traitera avec la plus grande discrétion.

28-065696/4x4



Placement fixe et temporaire

Rue Saint-Maurice 12 • 2000 Neuchâtel • 032 724 31 31

Recherche pour entrée tout de suite ou à convenir

**polisseurs(euses) qualifié(e)s**

Suisse(sse)s ou permis C uniquement.  
Faire offre par tél. au 032/953 16 51.

14-793390



A la hauteur  
de vos ambitions

Mandatés par une grande entreprise dans le domaine du cadran soigné, nous sommes à la recherche d'un(e)

**Cadranographe**

Agé(e) de 20 à 35 ans, vous possédez quelques années d'expérience dans la décalque manuelle semi ou automatique.

**Place stable** pour personne motivée et polyvalente, ayant le sens des responsabilités.

**Intéressé(e)?** Veuillez prendre contact avec **Toni Vega**.

Av. Léopold-Robert 47/49  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 032/913 22 88

**Temporaire  
et stable**

132-798419

**Matériaux de construction  
Exposition de carrelage**



Tél. 032/857 23 73

**Gilbert Fivaz  
BOUDEVILLIERS**

28-61188

**Oisellerie de la Tour**



D.-JeanRichard 13  
La Chaux-de-Fonds  
Tél. 032/913 88 55

Aquariums,  
oiseaux,  
rongeurs

Articles, nourriture  
pour chiens et chats

132-798443

**CENTRE FORME & SANTÉ**

Rue Neuve 8 (Place du Marché)  
La Chaux-de-Fonds Tél. 032/968 77 77

**«JOURNÉES PORTES OUVERTES»**

**Samedi 30 novembre** (10 h 00 - 18 h 00)

**10% DE RÉDUCTION SUR:**

La cure amincissante, les produits et les abonnements: «Sculpteur», Solarium, Balnéothérapie et Sauna / Hammam.

N'hésitez pas à venir nous trouver. Vous pourrez visiter cet espace santé, endroit idéal pour votre bien-être et votre détente.

**VENDREDI 29 NOVEMBRE** (9 h 30 - 20 h 00)



Prenez dès à présent votre rendez-vous pour:

- Une **DÉMONSTRATION GRATUITE** DU NOUVEL ENVELOPPEMENT AMINCISSANT «BODYTHERM» de Thalgo. Découvrez avec plaisir son efficacité.
- Une **SÉANCE GRATUITE** de «SCULPTEUR». Testez ses performances sur votre musculature

132-798033

**L'annonce, reflet vivant du marché**

OFFRES D'EMPLOI

Mon partenaire emploi.

MANPOWER

**PARLONS DE VOTRE AVENIR  
DANS LES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES**

Si vous voulez approfondir la communication, la négociation et le management auprès du leader d'une branche d'activité très prometteuse, nous vous offrons le soutien et la formation pour réussir.

Vous êtes issu de l'INDUSTRIE ou du BÂTIMENT (CFC), âgé de 28 à 35 ans et souhaitez donner une autre orientation à votre carrière. Idéalement vous avez déjà une expérience de la vente externe. L'activité de

**CONSEILLER EN PERSONNEL  
RESPONSABLE INDUSTRIE / BÂTIMENT**

vous permet de mettre en valeur vos talents de négociateur, vous êtes convaincant et persévérant, mais aussi créatif, flexible et rapide.

Vous connaissez bien le tissu économique de votre région, recherchez les contacts à tous les niveaux et savez écouter pour mieux servir. Si le fait d'influencer votre revenu par vos résultats est une motivation supplémentaire et que le travail en équipe vous attire, nous devons nous rencontrer pour parler de votre avenir.

Envoyez votre dossier complet à **Edio Calani**, rue de l'Hôpital 20, 2000 Neuchâtel. (Discrétion assurée).



28-05775

**Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...**

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

**Publicité intensive, Publicité par annonces**

**Savourer l'hiver: en Peugeot 106 Husky.**



Grâce à l'équipement d'hiver, conduire sur la neige et le verglas devient un plaisir: double airbag, ABS (option), phares anti-brouillard av./arr., sièges avant chauffants, rétroviseurs extérieurs chauffants, dégivrage de la lunette arrière, 3ème feu stop, radiocassette et lave-phares. Le tout à partir de Fr. 17 300.- pour la Peugeot 106 Husky (3portes). Venez l'essayer sans plus tarder. Peugeot. Pour que l'automobile soit toujours un plaisir.



Les modèles Husky:  
106 PEUGEOT 306 PEUGEOT 806 PEUGEOT

Peugeot vous offre à l'achat de votre nouvelle Husky: 4 pneus neige Michelin XM+S  
4 jantes hiver • 1 porte-skis • 1 porte-vélos • Valeur totale: plus de Fr. 1100.-

La Chaux-de-Fonds: Entilles SA, Garage et Carrosserie, av. Léopold-Robert 146, Les Breuleux: Garage Th. Clémence, La Chaux-de-Fonds: Garage de l'Etoile, Fritz-Courvoisier 28, Chézard: Garage U. Schürch, Courtelary: Garage J.-P. Schwab, Les Genevez: Garage Clément Miserez, Le Locle: Entilles SA - Stand SA, Girardet 27, Montfaucon: Garage Bellevue, Les Ponts-de-Martel: Garage de la Prairie, Tramelan: Garage du Chalet









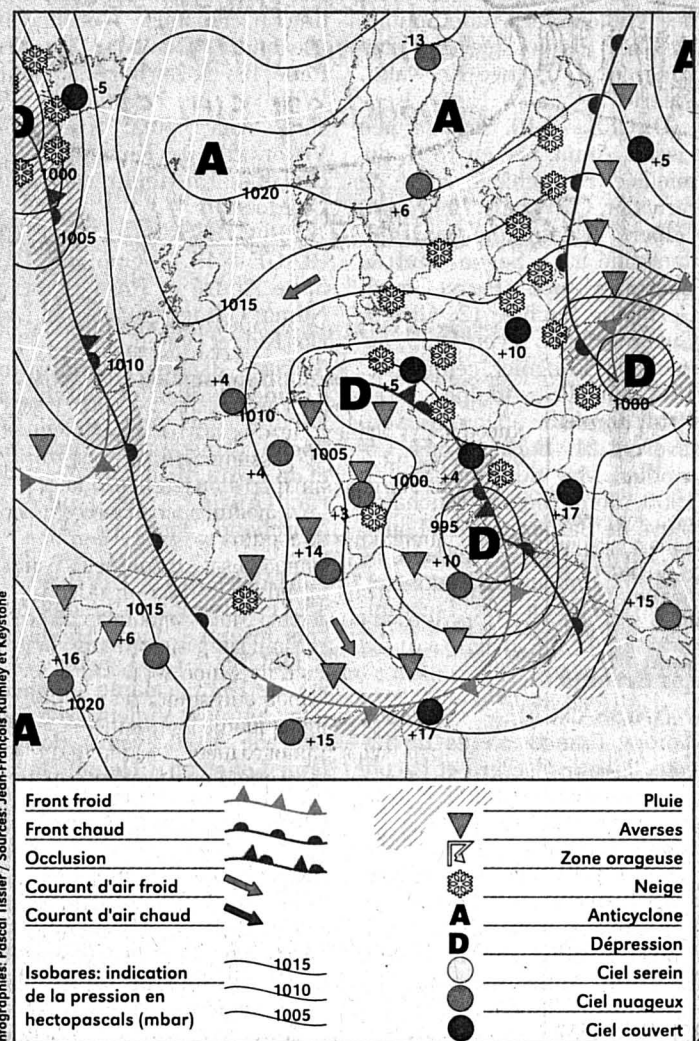
# Aujourd'hui Un vrai temps d'automne

Situation générale: la dépression qui nous a atteint hier se déplace un peu vers le sud-est en perdant de sa virulence. Nuages, pluie, neige et vent sont encore au menu aujourd'hui.

Prévisions pour la journée: la grisaille nous tiendra compagnie et des précipitations se produiront, généralement faibles. La limite de la neige avoisinera 600 mètres. Quant aux températures, elles auront des valeurs de saison: 6 degrés au pied du Jura et 2° à 1000 mètres. Les vents souffleront d'ouest à nord-ouest, modérés à tous les niveaux. En fin de journée, quelques coins de ciel bleu apparaîtront en plaine.

Demain: une accalmie bienvenue se fera sentir. Jeudi: les vents du nord entraîneront de l'air à nouveau humide et plus froid. Neige à 600 mètres. Vendredi: amélioration, quelques giboulées jusqu'en plaine alternent avec de belles éclaircies.

Jean-François Rumley



Fête à souhaiter  
Conrad

Températures  
Aujourd'hui à 14 heures  
Neuchâtel: 6°  
Boudry: 6°  
Cernier: 4°  
Fleurier: 4°  
La Chaux-de-Fonds: 2°  
Le Locle: 2°  
La Vue-des-Alpes: 1°  
Saignelégier: 2°  
St-Imier: 4°

Hier à 14 heures  
En Suisse...  
Bâle: pluie, 4°  
Berne: neige, 1°  
Genève: pluie, 3°  
Locarno: peu nuageux, 4°  
Sion: neige, -1°  
Zurich: neige, 1°

...en Europe...  
Athènes: peu nuageux, 15°  
Berlin: peu nuageux, 2°  
Istanbul: nuageux, 18°  
Lisbonne: très nuageux, 15°  
Londres: très nuageux, 8°  
Moscou: très nuageux, 4°  
Palma: peu nuageux, 17°  
Paris: peu nuageux, 11°  
Rome: très nuageux, 9°  
...et dans le monde  
Bangkok: nuageux, 33°  
Le Caire: nuageux, 24°  
Jérusalem: nuageux, 21°  
Johannesburg: nuageux, 23°  
Miami: nuageux, 26°  
New Delhi: beau, 27°  
New York: nuageux, 7°  
Pékin: nuageux, 4°  
Rio de Janeiro: nuageux, 27°  
San Francisco: nuageux, 16°  
Sydney: beau, 26°  
Tokyo: beau, 21°

Soleil  
Lever: 7h52  
Coucher: 16h48

Lune (décroissante)  
Lever: 18h17  
Coucher: 8h41

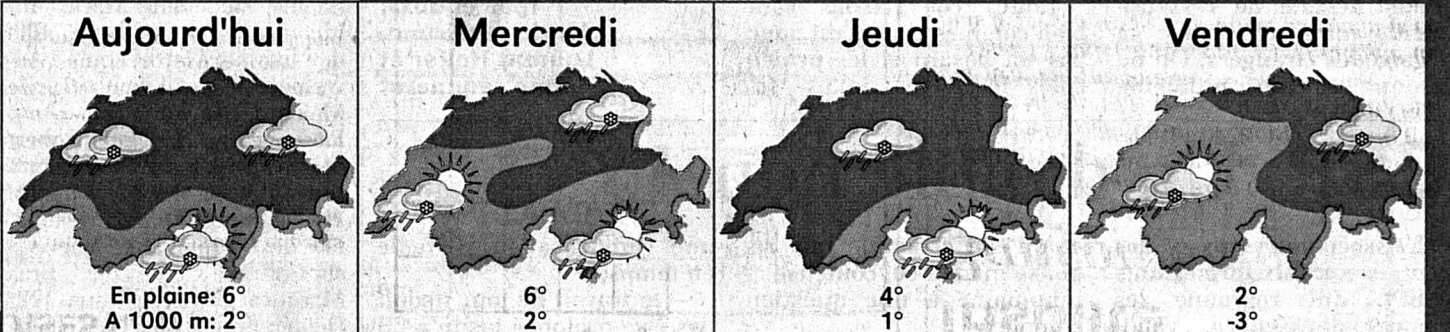
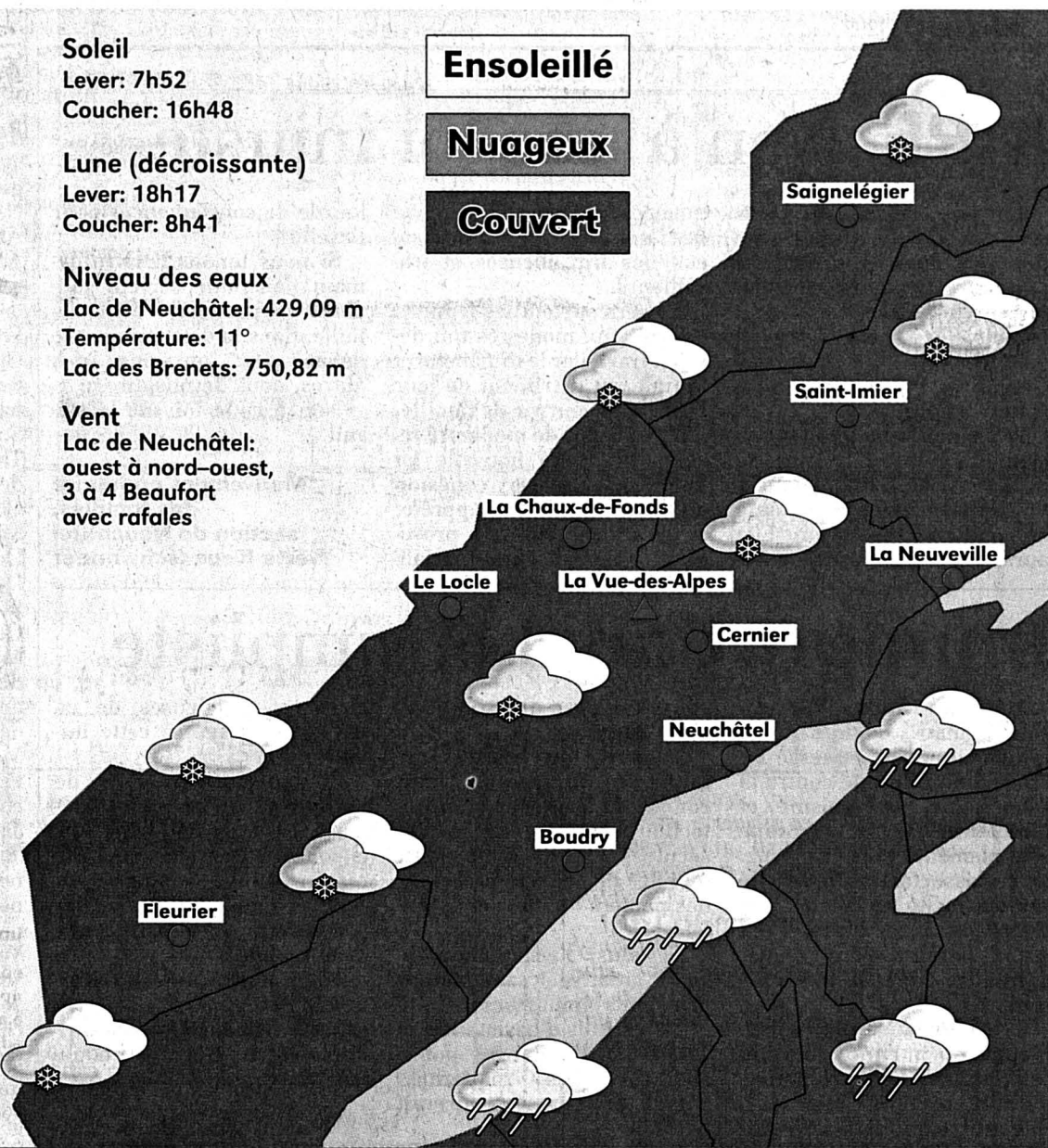
Niveau des eaux  
Lac de Neuchâtel: 429,09 m  
Température: 11°  
Lac des Brenets: 750,82 m

Vent  
Lac de Neuchâtel:  
ouest à nord-ouest,  
3 à 4 Beaufort  
avec rafales

Ensoleillé

Nuageux

Couvert



## Cuisine La recette du jour

Entrée: Avocat  
Plat principal: Raviolis  
Dessert: GÂTEAU DE CRÊPES AUX POMMES ET AUX POIRES

Ingrédients pour 4 personnes: 125g de farine tamisée, 1 œuf, 25cl de lait, 1 pincée de sel, 700g de poires, 700g de pommes, 80g de sucre roux, 1 pincée de cannelle en poudre, 3 pamplemousses, 1 citron, 40g de sucre en poudre. Verser la farine tamisée, l'œuf entier, le beurre fondu, le sel, dans un saladier. Ajouter doucement le lait et mélanger. Laisser reposer au moins une heure. Peler et découper les pommes et les poires en petits dés.

Les faire réduire dans une casserole avec le sucre roux et la cannelle. Faire évaporer à découvert.

Préparer les crêpes, les placer sur un bain-marie pour les garder souples et chaudes.

Une fois prêtes, les empiler en intercalant chaque fois une couche de compote.

Décorer de quartiers de fruits. Garder au frais.

Presser 2 pamplemousses et 1 citron. Peler le 3e pamplemousse, retirer la peau blanche et les peaux fines avant d'écraser sa pulpe à la fourchette.

Faire alors bouillir une quinzaine de minutes, les jus, la pulpe et le sucre.

Servir ce coulis en saucière dont chacun arrosera son gâteau.

## MOTS CROISÉS No 17

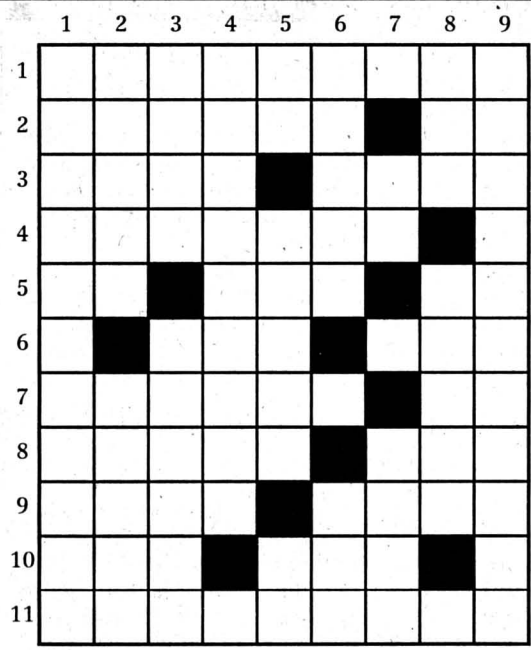
**Horizontalement:** 1. Un régal pour grands et petits enfants. 2. Produit de repassage - On les met dans le coup. 3. Epoque géologique - Une qui dérobe un peu la vue. 4. Cour de justice. 5. Démonstratif - A faire pour la cavale - Nombre géométrique. 6. Unité de mesure thermique - Facile à considérer de haut. 7. Lettre apostolique - Possessif. 8. Chapeau de cheminée - Dépose. 9. Plan d'eau américain - Jeu d'argent. 10. Survenue - Poisson de mer. 11. Pour lui résister, il faut bien des efforts.

**Verticalement:** 1. Un certain laisser-aller. 2. Laissez en plan - Port grec. 3. Producteur de poison - Peintre italien. 4. Appareil pour mesure du rayonnement. 5. Tête d'oiseau - Récompense, parfois - Groupe d'intérêts. 6. Cité zurichoise - Match nul. 7. Modèle difficile à égaler - La moitié du couple. 8. Parfois dit du bout des lèvres - Prière de base. 9. Système de

Solution dans la prochaine édition

### Solution du numéro 16

**Horizontalement:** 1. Semainier. 2. Orange - Me. 3. Redoutées. 4. Rue - Lut. 5. Emir - Cuti. 6. Liées - Cet. 7. Ami. 8. Essai - Dot. 9. Ra - Ennemi. 10. Inerte - Ro. 11. Egée - Foin. **Verticalement:** 1. Sorcellerie. 2. Ere - Mi - Sang. 3. Madriers - Ee. 4. Anoure - Aéré. 5. Igue - Saint. 6. Net - Nef. 7. Elucidé. 8. Emeute - Ormi. 9. Restitution. ROC 781



## Insolite Rançon bidon

Certains, lorsqu'ils sont à court d'argent, demandent à leurs parents d'envoyer un mandat. Mais Peter Chetnik, un Britannique de 30 ans tout aussi désargenté, a adressé à sa mère... une demande de rançon.

Peter Chetnik, qui réside en Thaïlande depuis le mois d'avril, n'éprouve nullement le besoin de rentrer en Grande-Bretagne. Il a donc écrit au pays pour réclamer une rançon de 5000 livres sterling (environ 10 500 francs suisses).

La mère a alerté la police thaïlandaise, qui a retrouvé Peter dans une station balnéaire du sud du pays. Le jeune homme n'était pas attaché à un arbre et ne croupissait pas dans une cave, mais filait le parfait amour avec une jeune Thai.

Peter Chetnik a expliqué avoir eu recours au stratagème de la rançon pour éviter de s'attirer un refus de la part de sa mère. Selon la police, le Britannique ne fera pas l'objet de poursuites. Mais, aux dernières nouvelles, il attend toujours son argent... /ap

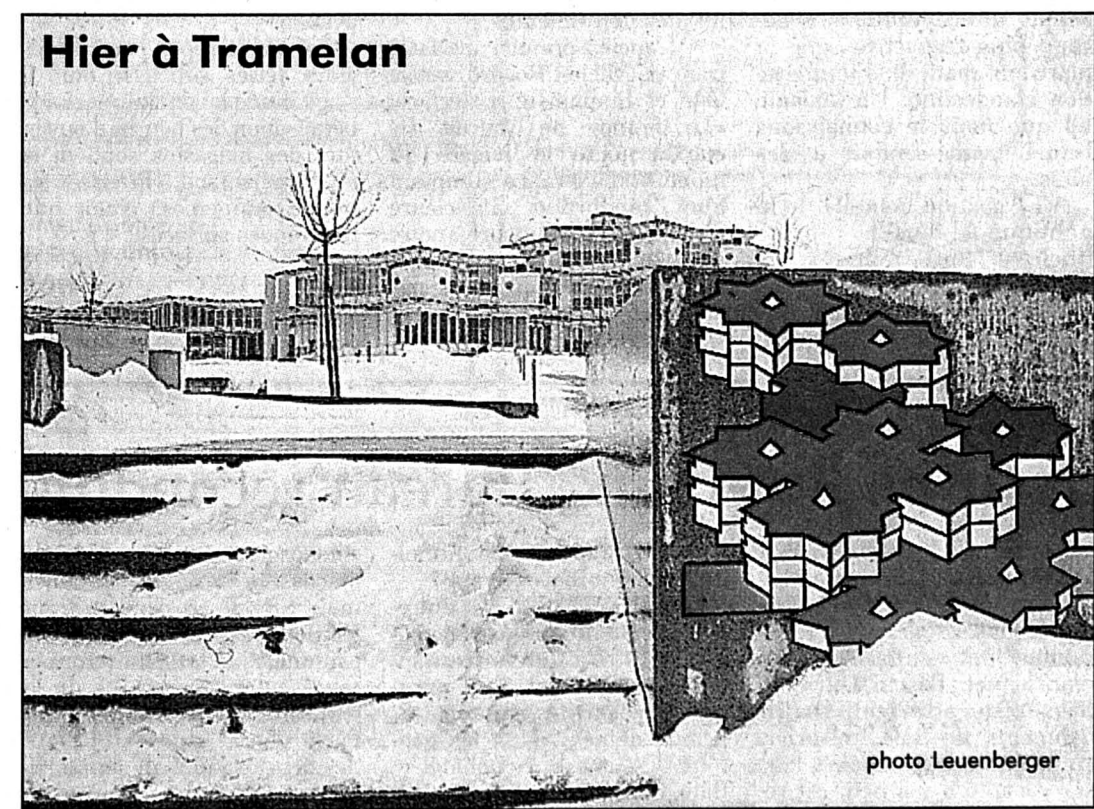


photo Leuenberger